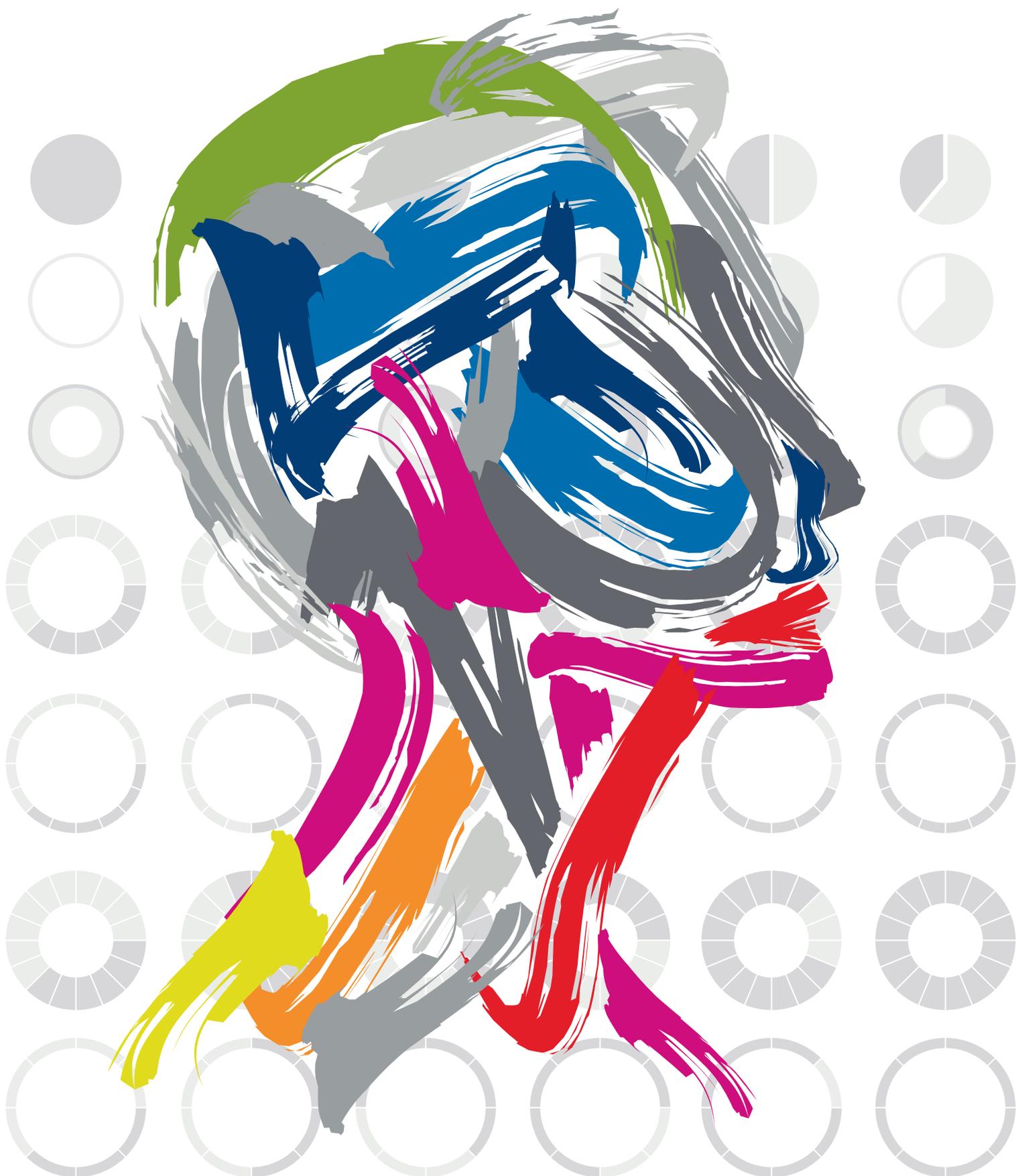


Rapport annuel 2013



Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires





Le mot du Président

Chers amis,

Vous avez sans doute constaté que ce rapport de l'exercice 2013 est moins étoffé que ses prédécesseurs.

Il ne faut pas y voir le reflet d'un niveau d'activité qui se contracte, mais plutôt la conséquence d'un choix éditorial.

Ainsi, le rapport d'activité du CFONB Bureau de Normalisation ne sera t-il plus imprimé. Cela dit, vous le retrouverez naturellement sur notre site internet.

Vous avez également pu être surpris par notre «première de couverture». Celle-ci a pour ambition de symboliser une forme de symbiose entre l'être humain et la technologie, manière de souligner le rôle essentiel des femmes et des hommes dans la réalisation des objectifs assignés à notre association.

2013 a été l'année "A - 1" de l'échéance de migration à SEPA des virements et des prélèvements nationaux, le second semestre ayant été celui de la montée en charge. Comme vous pouvez l'imaginer, le CFONB y a consacré des moyens très importants.

D'autres domaines ont également requis la mobilisation de nos équipes :

- La normalisation, qui nous a valu, en fin d'année, une reconduction pour trois ans de l'agrément ministériel
- La dématérialisation documentaire
- La signature électronique et la Cybersécurité
- L'optimisation de notre gouvernance
- La création d'un nouveau site internet
- La reprise des rencontres du CFONB

La migration à SEPA :

Voici plusieurs années que ce thème arrive en tête de nos missions.

Il est vrai que ce projet est d'envergure et qu'il vient de loin si l'on se souvient que la démarche a été engagée voici exactement 12 ans.

Une accélération de la migration a été enregistrée avec la publication du Règlement UE 260 / 2012 du 14 mars 2012 qui fixait une échéance commune, le premier février 2014, au traitement des virements et des prélèvements nationaux. En fin d'année, d'importants volumes ont été basculés, et les taux de migration s'élevaient au 31 décembre à 71,6% pour le virement, et à 39,4% pour le prélèvement.

Au moment où j'écris ces lignes, la décision a été prise par la Commission européenne de prolonger la période transitoire jusqu'au premier août 2014, sans revenir toutefois sur l'échéance du premier février.

Il s'agit en l'occurrence de donner aux acteurs retardataires le temps nécessaire pour achever leur migration. Les taux très favorables de migration observés au début du printemps 2014 laissent augurer une fin heureuse à cette entreprise, qui parachève la migration à l'euro, et qui en aura certainement été la phase la plus délicate.

Tout n'est cependant pas terminé. La migration du TIP et du Télèrèglement sont encore devant nous.

Le CFONB a poursuivi ses travaux dans ce cadre très exigeant, via ses groupes de travail, et le "GT 4", groupe de travail du Comité national SEPA, en charge de la période transitoire, et qui, avec ses sous-groupes, est l'un des fers de lance de la migration. Il assure notamment l'accompagnement de la migration, la réparation des principales anomalies rencontrées, et la surveillance du niveau des rejets, lesquels seront restés étonnamment faibles.

La Normalisation :

2013 a été marqué par l'audit réalisé le 20 mars par le Comité d'Audit et d'Évaluation sur notre activité de BN. La mission a été l'occasion de valoriser le travail effectué par le CFONB dans le cadre du nouveau système de management de la qualité. Sur ces bases, le CAE a recommandé au Ministre de reconduire l'agrément du CFONB pour trois ans.

Nous travaillons par ailleurs aux côtés d'AFNOR dans le cadre de l'information et de la communication numériques, véritables enjeux pour l'avenir.

La dématérialisation documentaire :

L'industrie bancaire a depuis longtemps engagé la dématérialisation de ses livrables, gage de réduction des coûts, d'optimisation et de sécurisation des process, et enfin d'économie d'espace et de contribution au développement durable.

Le CFONB s'est impliqué dans plusieurs projets liés à la dématérialisation relevant de son champ de compétence. Certains émanent des Pouvoirs publics alors que d'autres proviennent de la profession. Quatre chantiers ont été ouverts dans ce cadre :

- Les réquisitions judiciaires et les saisies bancaires
- Le vote par correspondance sur internet lors des assemblées générales
- Les échanges interbancaires liés aux ordres de mouvement et aux transferts de PEA
- Et enfin la dématérialisation de certains échanges entre la Banque de France et la profession bancaire

La signature électronique et la Cybersécurité :

Sans surprise, ce domaine aura connu en 2013 un surcroît d'activité.

2013 aura été l'année de la reprise des travaux sur la politique de validation commune, dernière initiative du grand chantier engagé depuis plusieurs années pour favoriser l'usage du certificat électronique par les applications bancaires.

C'est aussi l'année de la mise en œuvre de la décision des Pouvoirs publics de migrer de la PRIS vers le Référentiel Général de Sécurité (RGS), qui a entraîné quelques difficultés pour la profession.

Il est par ailleurs apparu nécessaire de renforcer notre expertise en termes de sécurité des systèmes d'information, tant vis à vis des travaux de normalisation en cours que des discussions avec les Pouvoirs publics dans le domaine de la Cybersécurité, dans le cadre de la directive européenne NIS. La Cybercriminalité apparaît de plus en plus comme un important facteur de risques.

Parmi les autres évolutions à noter sur le plan technique :

- L'actualité soutenue concernant les produits d'épargne (PEL, livrets A et bleu, PEA)
- La poursuite des travaux aux plans européens et nationaux sur la facture dématérialisée
- La décision de lancer en 2014 une étude de fond sur le chèque, en accompagnement de la réduction continue des volumes
- L'analyse des impacts de la recommandation 16 du GAFI
- L'émission du nouveau billet de 5 euros

La gouvernance :

Nous avons lancé en 2013 une nouvelle réflexion sur l'organisation du CFONB. Nous nous livrons régulièrement à cet exercice pour nous assurer de l'efficacité de notre dispositif au coût le plus économique. Cette étude s'est traduite par quelques regroupements de groupes de travail et par un certain nombre de recommandations, tel le recours le plus fréquent possible aux téléconférences et à la messagerie internet, le tout s'appuyant sur un site web neuf.

Par ailleurs, trois groupes de travail, créés ou refondés en 2013, ont été rattachés directement au Bureau du Conseil, compte tenu de leur transversalité. Il s'agit du groupe EP-EME, qui est le lieu d'échange entre la profession et l'AFepame, du groupe IEOM, qui concrétise les travaux conduits en commun avec cet Institut, et du groupe AMAF, utile lieu de rencontre avec la profession bancaire monégasque.

Enfin, nous avons conduit une étude sur l'avenir et le développement d'EBICS SCRL, filiale commune du CFONB et de l'industrie bancaire allemande, en charge de la promotion, de l'évolution et de la maintenance de cette solution innovante qui a succédé à ETEBAC pour assurer les échanges banques / clients.

Le nouveau site internet :

Pour rester en phase avec l'actualité et mieux servir nos adhérents, nous avons décidé de nous doter d'un nouveau site web. Trois évolutions le caractérisent :

- Un espace public dédié à une information générale riche et régulièrement mise à jour
- Un espace documentaire composé de guides et de documents publics
- Un accès aux communications du CFONB

Le tout servi par un moteur de recherche plus performant, un espace de travail partagé, réservé aux experts du CFONB qui participent aux groupes de travail, et permettant de consulter l'agenda des réunions ainsi que les documents produits par les groupes de travail.

Je veux saluer ici le travail considérable réalisé par Xavier Mendiboure, qui a remarquablement conduit ce projet tout en restant à l'écoute de tous.

Le site a été ouvert le premier octobre 2013.

Les Rencontres 2013 du CFONB :

Créées en 2003 à partir de l'idée de réunir périodiquement nos adhérents pour les tenir informés des sujets marquants de l'actualité, les Rencontres ont tenu leurs promesses. La priorité donnée à la communication sur SEPA, et la charge de travail induite par ce gigantesque projet nous avaient conduits, à la fin des années 2000, à surseoir à la tenue de nos conférences.

Le moment est venu de reprendre nos activités. La première conférence s'est ainsi tenue le 10 décembre 2013 et a permis d'interroger l'actualité du CFONB autour de SEPA, bien sûr, mais aussi sur les nouvelles filières de paiement sur les filières espèces et chèques, le nouveau site internet, et la dématérialisation documentaire. La prochaine conférence se tiendra à l'automne 2014. Nous espérons vous y voir nombreux.

Personnel :

Notre Secrétaire Générale, Françoise Laclau, a souhaité faire valoir ses droits à une juste retraite au 30 avril 2014 après bientôt quatre ans de convivialité, de joie de vivre, et de bonne humeur dispensées au profit de son entourage.

Son départ nous attriste, mais nous devons rendre à Françoise son magnifique cadre de vie béarnais.

Xavier Mendiboure a été choisi pour la remplacer. Bien au fait du fonctionnement du CFONB, connu et apprécié de tous, acteur infatigable de la migration à SEPA, il assurera, j'en suis persuadé, la poursuite de la mission à notre satisfaction.

Pour le remplacer dans son poste de chargé de mission, Ivan Huant va nous rejoindre fin avril.

Enfin, vous trouverez dans le présent rapport les photographies des groupes de travail rattachés aux Pôles 4, 5 et 6.

Je vous souhaite une bonne lecture

Très cordialement.

Marcel RONCIN

Président



AUTOUR DE L'ANNÉE 2013	6 à 7
MISSIONS & ORGANISATION :	8 à 17
Les missions et l'organisation	8 à 9
Les instances de Direction	10 à 11
Les autres instances du CFONB	12 à 13
Autour du Conseil d'Administration	14 à 15
Autour du Bureau du Conseil	16 à 17
AUTOUR DES PÔLES :	18 à 51
Les organes de fonctionnement - Les Pôles	18 à 19
<i>L'activité 2013 des Pôles :</i>	20 à 51
Moyens de Paiement - Groupe 1 (Pôle 1)	20 à 23
Moyens de Paiement - Groupe 2 (Pôle 2)	24 à 29
Coordination des Standards (Pôle 3)	30 à 35
Certification & Signature Électronique (Pôle 4)	36 à 41
Instruments Financiers (Pôle 5)	42 à 45
Réglementation & Conformité (Pôle 6)	46 à 51

LES RENCONTRES DU CFONB **52 à 55**

RENCONTRE AVEC NOS PARTENAIRES : **56 à 59**

L'AMAF et le CFONB 56 à 57

L'AFEPAME 58

IEOM 58

EBICS Co 59

AUTRES DOSSIERS : **60 à 67**

SEPA 60 à 61

La dématérialisation documentaire 62 à 65

La Normalisation - Le LEI : Où en sommes nous en France ? 66

Le nouveau site web du CFONB 67

LES ANNEXES : **68 à 98**

1 - Liste des membres des Comités de Pôle et des groupes de travail 68 à 93

2 - Les communications 2013 94 à 95

3 - Le code de conduite du CFONB 96 à 97

4 - L'organigramme de l'EPC 98

JANVIER

Indicateurs Migration SEPA : SCT à 35% et SDD à 0,77%

- 09/01 : Bénédicte Mollière (Crédit Agricole) est nommée animatrice du miroir SPS et représente la communauté française au SPS WG
- 10/01 : 1^{ère} réunion dédiée au cadrage de la réflexion sur l'organisation du CFONB
- 10/01 : Publication de la procédure relative aux virements et prélèvements en euros avec et entre les COM du Pacifique
- 25/01 : Travaux sur la conversion des identifiants créanciers et sur l'utilisation des identifiants bancaires dans les référentiels tenus par la Banque de France
- 25/01 : Chantal Roux (BNP Paribas) devient le représentant BNP Paribas au Bureau du Conseil et Yves Le Querrec (La Banque Postale) est mandaté pour participer au Bureau du Conseil et au Conseil d'Administration

FÉVRIER

- 01/02 : Dans le cadre du règlement 260/2012, choix des 4 dispositions transitoires jusqu'au 1er février 2016
- 11/02 : Mise à jour des «Listes interbancaires des codes motifs de rejet/retour»
- 11/02 : Publication des travaux sur l'alignement avec les standards européens des pratiques françaises en matière d'opérations de distribution de titres et d'opérations de réorganisation
- 25/02 : 1er Board EBICS de l'année - Conf call

MARS

- 01/03 : Loïc Dorelans (Banque de France) est nommé co-animateur du groupe de travail Identifiants Bancaire du Pôle Réglementation et Conformité
- 20/03 : Le CFONB, Bureau de Normalisation, est audité par le Comité d'Audit et d'Évaluation (CAE) mandaté par le SQUALPI
- 26/03 : Le Bureau du Conseil valide le choix de la solution technique OPEN PGP présenté par le Pôle Réglementation et Conformité et la solution NUMEN présentée par le Pôle Instruments Financiers ainsi que la mise à jour de la procédure interbancaire «Crise sanitaire», et du traitement des rejets de chèques en cas d'embargo, en concertation avec les experts AMLT
- 28/03 : Fin des travaux sur la chronologie de l'arrêt des paiements nationaux et opérations connexes

AVRIL

Indicateurs Migration SEPA : SCT à 40% et SDD à 0,91%

- 04/04 : Réunion à la Banque de France un mois avant l'émission des nouveaux billets de 5 euros
- 05/04 : Publication des travaux menés avec la DGFIP sur les virements émis par la sphère sociale dont les virements insaisissables
- 11/04 : Les membres mandatés par le CFONB et le secrétariat général étudient le financement d'EBICS Co
- 12/04 : Réunion AMAF
- 12/04 : Board EBICS à Berlin
- 16/04 : La DGFIP exprime le souhait de relancer l'étude de la dématérialisation des oppositions administratives
- 18/04 : Réunion avec le SGMAP sur le RGS V2
- 30/04 : Renouvellement des mandats des 4 administrateurs mandatés par le CFONB au Board EBICS

MAI

- 02/05 : Mise en circulation du nouveau billet de 5 euros, mieux protégé contre la contrefaçon
- 13-17/05 : Les réunions ISO du TC68 et des sous-comités se tiennent à Ghangzhou (Chine)
- 19/05 : Date butoir annoncée de la migration des certificats et signature électronique RGS et fin de la PRIS
- 28/05 : Le Bureau de Conseil valide le principe d'une étude d'opportunité sur l'échange des chèques
- 28/05 : Le VCOM est remplacé par le Virement et la Facture à Échéance
- 28/05 : Premières conclusions de l'étude de réorganisation du CFONB : Les structures des 6 pôles sont maintenues
- 29/05 : Le CFONB démarre une procédure pour les tests de son nouveau site WEB

JUIN

- 19/06 : Publication des fiches pédagogiques - version 2013
- 20/06 : Assemblée Générale mixte du CFONB
- 21/06 : Les premières conclusions de l'expérimentation «multichèques» sont présentées au Pôle Réglementation et Conformité
- 26/06 : Assemblée Générale AFNOR - Première candidature de la Fédération Bancaire Française portée par Martine Brachet (Société Générale)
- 30/06 : Publication de la cartographie 2012 des moyens de paiement

JUILLET

- 09/07 : La Cellule de Surveillance des Prélèvements est rattachée au Bureau du Conseil et la procédure décrivant son fonctionnement est mise à jour
- 09/07 : Publication du cahier des charges règlement livraison à T+2
- 12/07 : Publication des travaux sur la migration SEPA des TIP payés en espèces
- 26/07 : La Loi n° 2013-672 transforme le FGD en FGDR Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution. Le nouveau régime pourrait entrer en vigueur fin 2015

AOÛT

- 21/08 : Publication du «bon usage du prélèvement SEPA - La RUM»

SEPTEMBRE

Indicateurs Migration SEPA : SCT à 50% et SDD à 3,5%

- 01/09 : Frédérique Gualbert-Fébrer (La Banque Postale) est nommée animatrice du groupe de travail Produits d'épargne du Pôle 2
- 09/09 : Pas d'implantation de la version du protocole EBICS V2.5 en 2013
- 12/09 : Petit déjeuner BCEAO
- 12/09 : RDV AFEPAME
- 23/09 : Courrier à l'ANSSI à propos de la période de migration des certificats PRIS
- 24/09 : Début des travaux sur la dématérialisation des enquêtes qualité et avis de modification du FCC et FICP
- 24/09 : Présentation des travaux du groupe de travail Identifiants au Workshop cross-border «BIC from IBAN derivation» de l'EPC
- 24/09 : Appel des candidatures pour le remplacement du Secrétaire Général du CFONB
- 27/09 : Publication du Code de bonnes pratiques VOTACCESS

OCTOBRE

- 01/10 : Démarrage du nouveau site WEB du CFONB
- 02/10 : Réunion avec la DGFIP sur les produits d'épargne
- 08/10 : Réflexion sur le financement du CFONB
- 09/10 : Nomination de Nadia Antonin (Banque de France) à la commission spécialisée CSTN EFICAS
- 14/10 : Réunion plénière AMAF
- 15/10 : Réorganisation CFONB : Ratification des nouvelles structures du CFONB
- 16/10 : Board EBICS à Paris
- 24/10 : La Fédération internationale des utilisateurs de normes, l'IFAN, décerne les trois premiers prix de son concours rédactionnel sur la normalisation. Martine Brachet et Pierre Épaillard (Société Générale) ont reçu le troisième prix «Standardization and norms within Financial Processes»

NOVEMBRE

- 13/11 : Convergence avec le point de vue allemand sur l'utilisation des codes transactions dans EBICS
- 18/11 : Réunion avec l'ANSSI à propos du déréférencement par le LSTI de 3 Autorités de Certification Majeures
- 22/11 : Présentation du Bilan Collecte sur la Fraude (données 2012)
- 26/11 : Le Bureau du Conseil valide :
 - Le rattachement au Bureau du Conseil des groupes de travail IEOM - EP-EME et AMAF
 - La demande de renforcement des experts du groupe de travail Sécurité
- 29/11 : Fin des travaux du groupe ad'hoc sur les codes devises (ISO TC68/SC7)

DECEMBRE

Indicateurs Migration SEPA : SCT à 75% et SDD à 13,5%

- 01/12 : La Revue Banque publie un article du CFONB sur la dématérialisation documentaire
- 03/12 : Réunion avec le SQUALPI sur l'agrément du CFONB comme Bureau de Normalisation
- 03/12 : Xavier Mendiboure sera le prochain Secrétaire Général du CFONB
- 05/12 : Board EBICS - Conf call
- 10/12 : Les rencontres du CFONB

LES MISSIONS

Le Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires (CFONB) est une association professionnelle régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901. Il a pour mission d'étudier et de résoudre, aux plans organisationnel et normatif, les problèmes de caractère technique liés à l'activité portant sur les moyens et services de paiement ainsi que sur les instruments financiers.

Au niveau organisationnel, le CFONB définit des règles professionnelles et des standards, pour leur utilisation en France tant pour les relations entre les établissements bancaires que pour celles entre ces établissements et leurs clients.

Pour ses missions de normalisation, le CFONB est agréé comme bureau de normalisation. L'agrément lui est accordé par le délégué interministériel aux normes, par délégation du Ministre chargé de l'industrie. Il est chargé de l'élaboration des normes françaises et internationales relevant de son champ d'intervention, à savoir la normalisation de procédures, procédés, documents et tous supports d'information pour la profession bancaire et financière.

Au plan européen, le CFONB contribue aux travaux conduits dans le cadre de l'EPC (European Payments Council), instance que la communauté bancaire européenne a créée mi-2002 avec pour objectif la mise en place de SEPA (Single Euro Payments Area).

Les propositions de standards et de documents techniques à l'usage du secteur bancaire européen sont étudiées au sein des différents Pôles d'activités du CFONB par des groupes miroirs des groupes de travail de l'EPC.

Enfin, le CFONB participe, avec l'appui d'AFNOR, aux travaux de normalisation des comités techniques ISO¹ et CEN² concernant les services financiers et les systèmes à base de cartes. La position de la profession bancaire est définie au sein des différents Pôles d'activité du CFONB par des groupes miroirs.

Ainsi le CFONB est tout à la fois :

- L'instance de définition de règles professionnelles et de standards nationaux tant pour les relations entre établissements bancaires que pour celles entre ces établissements et leurs clients
- Le bureau de normalisation en charge de l'élaboration des normes pour l'activité bancaire et financière
- L'organe de concertation et de proposition des positions de la communauté bancaire française dans les structures françaises, européennes et internationales de normalisation.

L'ORGANISATION

Quatre vingt trois ans après sa création (1930), le CFONB a su conserver, sous des formes et appellations différentes, sa finalité principale, à savoir la mise en oeuvre d'une interbancaire efficace par le biais de la standardisation des procédures.

Le CFONB est une instance ouverte à tout établissement de crédit, infrastructure de marché et de Paiement et prestataire de services de paiement au sens de la Directive sur les services de paiement 2007/64/CE du Parlement et du Conseil du 13 novembre 2007, à tout prestataire de services d'investissement habilité par l'Autorité des Marchés Financiers dans les conditions fixées par le Livre III de son Règlement général ou encore aux associations professionnelles, opérateurs divers ayant acquis cette qualité, implantés en France et qui entendent contribuer à l'élaboration des standards et procédures nécessaires au bon fonctionnement des instruments de paiement et des instruments financiers.

Les recommandations qu'il formule, si nécessaire en liaison avec les autres instances de la profession, découlent d'un large consensus et s'appliquent à tous les acteurs ; leur mise en oeuvre est réalisée suivant le calendrier qu'il fixe.

L'évolution de plus en plus rapide des technologies impose une organisation autorisant la plus grande réactivité tout en assurant une bonne coordination et le meilleur emploi des ressources.

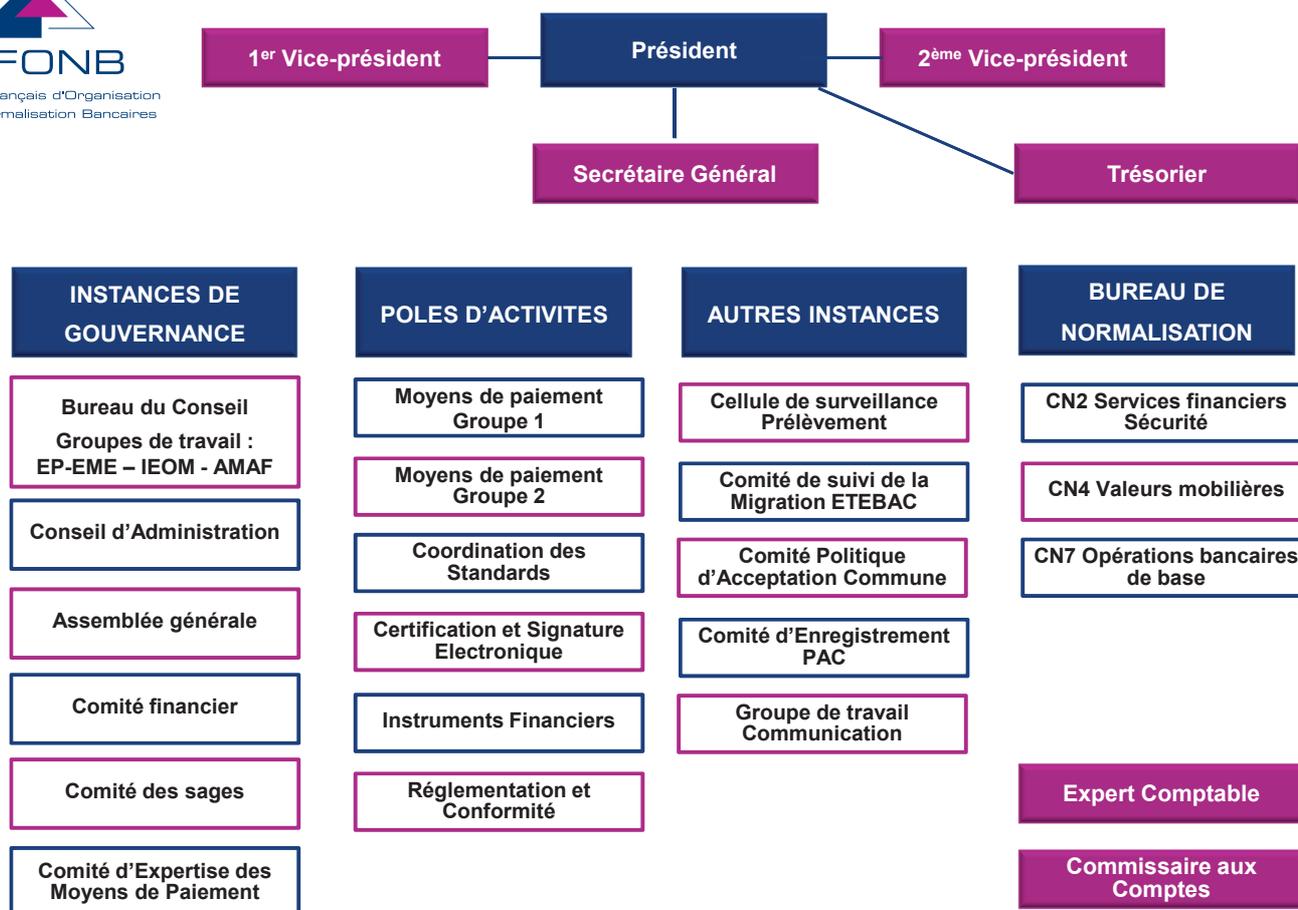
¹ International Organization for Standardization

² Comité Européen de Normalisation

Pour répondre à ces objectifs, l'organisation mise en place repose sur :

- **Des organes de direction :**
Conseil d'Administration, Bureau du Conseil.
- **Des organes consultatifs :**
Comité financier
- **Des organes de fonctionnement :**
Pôles techniques en charge de domaines précis, s'appuyant sur des groupes de travail ad-hoc constitués pour la durée de leur mission. Ces Pôles sont appuyés par une structure en charge de la réglementation et de la conformité, assurant la sécurité des moyens de paiement ainsi que la cohérence des normes.

L'ORGANIGRAMME DU CFONB



LA DIRECTION

Président	Marcel RONCIN	CFONB
1 ^{er} Vice-président :	Frédéric HERVO	BANQUE DE FRANCE
2 ^{ème} Vice-président :	Narinda YOU	CREDIT AGRICOLE
Trésorier :	Martine BRACHET	SOCIETE GENERALE
Secrétaire Général :	Françoise LACLAU	CFONB

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus, pour diriger et administrer l'Association, sous réserve de ceux statutairement réservés aux Assemblées Générales.

Le Conseil d'Administration se réserve, en outre, la possibilité d'entreprendre des démarches pro-actives à l'égard d'organismes qu'il lui paraîtrait important d'associer aux travaux du CFONB.

Il regroupe actuellement une vingtaine de membres représentatifs de l'ensemble de la communauté financière :

- **Les cinq réseaux constitutifs de la Fédération Bancaire Française et la Banque Postale :** BNP Paribas - BPCE - Crédit Mutuel - CIC - Crédit Agricole - Société Générale.
- **Les Associations suivantes :** La FBF (Fédération Bancaire Française), l'ASF (Association Française des Sociétés Financières), l'OCBF (Office de Coordination Bancaire et Financière).
- **Les établissements à statut particulier suivants :** La Banque de France, la Caisse des Dépôts et Consignations ainsi qu'un représentant des banques sous contrôle étranger exerçant leur activité en France (HSBC France actuellement)
- **Les groupements, infrastructures de paiements et de marchés suivants :** Groupement des Cartes Bancaires "CB", STET, Euroclear France.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ASSOCIATION FRANCAISE DES SOCIETES FINANCIERES	Alain LASSERON
BANQUE DE FRANCE	Frédéric HERVO
BNP PARIBAS	Marie-Chantal DEBIZE
BPCE	Éric VÉRONNEAU
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	Yvon LE MOULLEC
CREDIT AGRICOLE	Narinda YOU
CREDIT MUTUEL - CIC	Gilles DUPRÉ
EUROCLEAR FRANCE	Frédéric GERMAIN
FEDERATION BANCAIRE FRANCAISE	Willy DUBOST
GROUPEMENT DES CARTES BANCAIRES "CB"	Gaëtan DALIGAULT
HSBC FRANCE	Élisabeth HARAUCHAMPS
LA BANQUE POSTALE	Yves LE QUERREC
OCBF	Catherine GRANDPIERRE
SOCIETE GENERALE	Martine BRACHET
STET	Jean-Pic BERRY

LE BUREAU DU CONSEIL

Il assure collégialement la gestion courante de l'Association, et veille à la mise en oeuvre des décisions du Conseil d'Administration.

Depuis décembre 2013, trois groupes de travail sont rattachés au Bureau du Conseil :

- EP-EME
- IEOM
- AMAF

LES MEMBRES DU BUREAU DU CONSEIL

Le Président	Marcel RONCIN - CFONB
Le Secrétaire Général	Françoise LACLAU - CFONB
BANQUE DE FRANCE	Frédéric HERVO
BNP PARIBAS	Chantal ROUX
BPCE	Éric VÉRONNEAU
CREDIT AGRICOLE	Narinda YOU
CREDIT MUTUEL - CIC	Marc RAINTEAU
FEDERATION BANCAIRE FRANCAISE	Willy DUBOST
LA BANQUE POSTALE	Yves LE QUERREC
SOCIETE GENERALE	Martine BRACHET

LES MEMBRES PARTENAIRES DU CONSEIL

AMAF	Étienne FRANZI
EURONEXT	Marie-Claire PLAUD

LE COMITÉ FINANCIER

L'avis du Comité Financier peut être sollicité sur toute question relative aux éléments financiers de l'Association, notamment le budget, l'arrêté des comptes et les cotisations.

LES MEMBRES DU COMITÉ FINANCIER

Marcel RONCIN

Président du CFONB

Françoise LACLAU

Secrétaire Général

Frédéric HERVO

BANQUE DE FRANCE

Philippe GENDILLOU

FEDERATION BANCAIRE FRANCAISE

Martine BRACHET (Trésorière)

SOCIETE GENERALE

Gérard LEJEUNE (Expert Comptable)

CABINET EURO COMPTA FINANCE



De gauche à droite : Samantha Pinaud - Cabinet Euro Compta Finance • Frédéric Hervo - Banque de France • Philippe Gendillou - Fédération Bancaire Française



Françoise Laclau - CFONB • Marcel Roncin - Président du CFONB



De gauche à droite : Françoise Laclau - CFONB • Marcel Roncin - Président
Martine Brachet - Société Générale



Martine Brachet - Trésorière -
Société Générale



Frédéric Hervo - Banque de France

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Il assiste les instances de direction dans la gestion administrative.

Les collaborateurs et les activités du Secrétariat sont placés sous la responsabilité du Secrétaire Général qui est garant de son bon fonctionnement et des missions qui lui sont confiées.



De gauche à droite : Xavier Mendiboure - CFONB • Maria De Sousa - CFONB • Françoise Laclau - CFONB
Marcel Roncin - Président - CFONB • Sylvie Auré - CFONB • Brigitte Hoffmann - CFONB



Les cinq sourires du Secrétariat !

Sans doute connaissez-vous les 5 personnes qui constituent l'équipe du secrétariat du CFONB ; convertie en ETP, cette équipe pèse pour 3,95 puisque 2 d'entre nous se consacrent à la gestion de 2 associations et la troisième intervient à mi-temps au CFONB et à la FBF ; bientôt, l'équipe ne pèsera plus que 3,45 ETP puisque nous nous sommes engagés dans un processus de gain de productivité en contrepartie des investissements réalisés en 2013.

Après presque 4 ans au CFONB, je voudrais témoigner de cette belle expérience vécue avec mes collègues : avez-vous déjà perçu l'esprit d'équipe qui nous gouverne et senti l'enthousiasme qui guide nos actions ? Peut-être l'avez-vous interprété comme une détermination de forcenés à être les gardiens de la procédure, ou pire, comme l'ignorance du travail de fond effectué par les experts ?

Si notre présence dans les groupes de travail n'est pas systématique, nous nous tenons informés des travaux qui y sont menés et restons toujours admiratifs devant l'aboutissement des productions de la communauté ; et cette énergie positive, dégagée par le travail en commun, nous traverse et anime notre travail.

Nous sommes tous les cinq issus de mondes professionnels différents, chacun avec sa propre histoire, et nous avons trouvé dans le pilotage du Président, soucieux de l'institution, de son esprit et de son efficacité, un mode de collaboration respectueux des savoirs et des personnes.

Dans cette ambiance propice au développement de nouvelles compétences, chacun a fait la preuve d'un talent caché qu'il a expérimenté et mis au service de la collectivité : la politique qualité et la gestion documentaire, la conception d'éléments graphiques, le pilotage de projets.

Et cette émulation, cette effervescence créatrice, continueront en 2014 et 2015 ; les rôles seront redistribués du fait de la diminution d' $\frac{1}{2}$ ETP, de l'arrivée d'Ivan Huant et bien sûr suite au changement de fonction de Xavier Mendiboure ; les cartes sont rebattues et une nouvelle partie commence !!

Je vous souhaite une belle réussite et vous remercie très sincèrement pour tout le plaisir que j'ai trouvé à travailler avec vous !

Françoise LACLAU

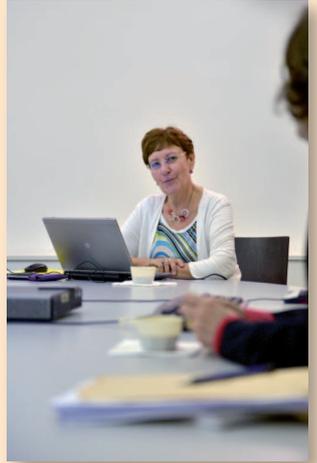
Autour du Conseil d'Administration





Autour du Bureau du Conseil





Les organes de fonctionnement

Pour mener à bien ses études, le CFONB s'appuie sur des Pôles d'activité dont les missions et l'organisation sont définies par le Bureau du Conseil et ratifiées par le Conseil d'Administration.

L'animation de ces Pôles est confiée aux établissements membres du Bureau du Conseil.

Composition

Chaque Pôle est constitué d'un Comité de Pôle et de groupes de travail.

Le Bureau du Conseil fait appel aux établissements adhérents pour proposer des « experts métiers » dans chaque Pôle et chaque groupe de travail. Les établissements membres du Bureau du Conseil doivent participer à chaque Pôle afin d'assurer la représentativité des travaux.

Des « experts métiers » non adhérents peuvent être invités à participer aux travaux.

Des représentants d'associations professionnelles non adhérentes peuvent participer ponctuellement aux travaux des groupes de travail sous réserve de validation par le Bureau du Conseil.

Le Bureau du Conseil nomme le responsable de chaque Pôle parmi ses membres. Chaque responsable doit être un expert dans les « domaines métiers » de son Pôle, il s'engage à disposer de la disponibilité nécessaire pour le suivi rapproché et régulier des travaux de manière à respecter les objectifs fixés à même de susciter un large consensus pour proposer des décisions dans un calendrier s'appliquant à tous les acteurs.

Le Comité de Pôle est composé :

- D'un animateur
- D'un suppléant
- D'un secrétaire
- D'un représentant de chaque établissement présent au Bureau du Conseil
- Des animateurs des groupes de travail composant le Pôle
- D'un représentant du secrétariat général

Les missions

Dans son domaine d'activité, chaque Pôle veille à l'exécution de ses travaux et instruit de manière pleine et entière les dossiers qui lui sont soumis.

L'animateur de chaque Pôle rapporte au Bureau du Conseil et au Conseil d'Administration.

Les Pôles

- Proposent au Bureau du Conseil la création de groupes et sous-groupes de travail sur la base d'une fiche de mission
- Assurent la coordination des groupes de travail qui leur sont rattachés pour réaliser, selon les plannings définis, les missions qui leur sont confiées par le Bureau du Conseil
- Soumettent les résultats de leurs travaux au Bureau du Conseil
- Se coordonnent entre eux et avec les instances nationales ou internationales
- Mettent à jour les informations publiées sur les sites internet et extranet du CFONB.

Il y a actuellement 6 Pôles d'activité :

Pôle 1	Pôle 2	Pôle 3	Pôle 4	Pôle 5	Pôle 6
Moyens de Paiement groupe 1 Virement, Prélèvement / Impacts SEPA et contraintes réglementaires afférentes	Moyens de Paiement groupe 2 Chèques, effets de commerce, espèces, cartes, moyens de paiement non exclusivement bancaires, Produits d'épargne	Coordination des Standards Echanges banque / client, incidents liés aux échanges. Normalisation systèmes d'échange, Normalisation Internationale	Certification et Signature Electronique Signature électronique, gestion des certificats, sécurité, identité numérique, nouvelles technologies relatives aux paiements. Authentification et archivage, Politique d'Acceptation Commune.	Instruments Financiers Toutes questions relatives aux instruments financiers et au bon fonctionnement de leurs marchés	Réglementation et Conformité Référentiels de sécurité Banque de France, surveillance fraude, cartographie des moyens de paiement, concertation sur échanges informatisés Banque de France / banques, balance des paiements, terminologie



Moyens de Paiement - Groupe 1

Animatrice : Martine BRACHET - Groupe Société Générale

Suppléante : Bénédicte MOLLIÈRE - Groupe Crédit Agricole

Secrétariat : Naïma CANOLLE - Groupe Société Générale jusqu'en octobre 2013
puis Grégory POSTEL - Groupe Société Générale

Éditorial de Martine BRACHET

Pour le Comité de Pôle Moyens de paiement - groupe 1, l'année écoulée a été principalement marquée par deux sujets très forts :

- La préparation du passage final du virement et du prélèvement national au virement et prélèvement SEPA en étroite relation avec les experts du Comité national SEPA que ce soit pour alimenter les réflexions du groupe «Gamme» ou du groupe «Gestion de la période transitoire»
- L'analyse des impacts induits pour la mise en oeuvre de la nouvelle recommandation 16 du GAFI de février 2013, touchant au renforcement des contrôles sur les coordonnées des clients «bénéficiaires» de mouvements de fonds en étroite coordination avec les experts du domaine des paiements et la lutte contre le blanchiment de fonds et le financement du terrorisme du GUF (Groupement des Utilisateurs de SWIFT en France)



Les contributions apportées par le Comité de Pôle 1 et ses groupes d'experts ont permis de faire progresser ces deux dossiers de manière satisfaisante dans l'intérêt des acteurs concernés.

27 communications en 2013



PÉRIMÈTRE, MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE

Ce Pôle a pour principale vocation d'étudier dans une perspective, tant nationale qu'européenne, tout en intégrant les composantes internationales, les évolutions sur les moyens de paiement : Prélèvement et Virement.

La mission du Pôle Moyens de Paiement groupe 1 s'inscrit donc dans le cadre des travaux européens visant à mettre en œuvre les instruments de paiement SEPA

COMITÉ DE PÔLE



Étaient présents assises de gauche à droite :

Chantal TARDY - Crédit Mutuel - CIC • Martine BRACHET - Animatrice - Groupe Société Générale • Bénédicte MOLLIERE - Groupe Crédit Agricole •

Debout de gauche à droite :

Florence GARNIER - Groupement des Cartes Bancaires "CB" • Philippe ÉVENOT - La Banque Postale • Xavier MENDIBOURE - CFONB • Jean-Sébastien CAGNIONCLE - Banque de France • Frantz TEISSÈDRE - Groupe Société Générale • Alain de CHABANNES - Caisse des Dépôts et Consignations • Grégory POSTEL - Groupe Société Générale • Denys MATTOU - BNP Paribas

ACTIVITÉ DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Le Pôle a conduit durant l'année 2013 des travaux principalement tournés vers les évolutions européennes.

Il contribue activement aux travaux des groupes «Gestion de la période transitoire (GT4)» et «GAMME (GT1)» du Comité national SEPA ainsi qu'aux réflexions de l'EPC sur les instruments de paiement SEPA équivalents.

Le principal objectif est de préparer les positions des experts français présents dans ces groupes, en étroite coordination avec les autres acteurs de la Place (ex : réalisation d'un document de clarification des dates d'arrêt des différentes opérations de virements / prélèvements et connexes).

Groupe de Travail : Virement - Gestion et suivi de l'existant

Animatrice : Martine BRACHET - Groupe Société Générale

Le groupe de travail a travaillé à la mise à jour des brochures «SCT» et «SCT Recall» au regard du règlement (UE) 260/2012 et des options examinées par le Trésor.

Il a également contribué aux réflexions du sous-groupe «virement de montant insaisissable» du GT4 et finalisé la brochure «Modalités techniques de migration des virements légalement insaisissables dans le cadre du SEPA - Utilisation spécifique de certains éléments du message pacs.008.001.02».

Le groupe de travail a poursuivi les travaux sur la brochure «liste interbancaire des délais et codes motifs de rejet, retour et autres exceptions» à destination des banques, en collaboration avec le groupe «Prélèvement» et le «Pôle Moyens de Paiement groupe 2».

En outre, il a également déposé une demande de codes motifs de rejet/retour complémentaires auprès de l'ISO (Payment SEG du RMG 20022) pour compléter le dispositif «ACVS», et il a travaillé sur l'évolution du VCOM et la migration du virement lié au traitement des «TIP payés en espèces» au format SCT.

Groupe de Travail : Prélèvement - Gestion et suivi de l'existant

Animateur : Denys MATTOUT - BNP Paribas

Le groupe de travail a concentré son activité sur la migration SEPA par la mise en œuvre des procédures de conversion de masse des Numéros Nationaux d'Emetteurs [NNE] en Identifiants Créanciers SEPA [ICS] pour les entreprises comme pour les entités ne disposant pas de SIREN (associations, syndicats, etc.) et des modalités de conversion des identifiants des créanciers domiciliés dans les collectivités d'outre-mer (Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna et Polynésie Française).

Le groupe a également répondu en sus de la publication des mises à jour de brochures (Migration du prélèvement notamment), aux nombreuses interrogations de la Place sur les modalités de la migration. Il a aussi assuré un suivi régulier des R-transactions résultant de la migration.

Par ailleurs, le groupe a terminé la relecture des documents professionnels susceptibles d'être impactés par le règlement 260/2012. Il a aussi procédé à la publication d'une brochure destinée à la clientèle concernant les motifs de rejets et retours pour l'ensemble des services de paiement. A cette occasion, il a été conduit à préciser et à clarifier l'utilisation de certains codes spécifiques.

Enfin, il a contribué à l'amélioration des pratiques constatées en matière de prélèvements SEPA en élaborant des règles quant à l'utilisation des références de mandat ou bien dans le domaine du prélèvement SEPA interentreprises.

Groupe de Travail : Miroir SPS (SEPA Payment Schemes)

Animatrice : Bénédicte MOLLIÈRE - Groupe Crédit Agricole

Le groupe de travail a pour mission la préparation de la position française à défendre dans les travaux du groupe SPS (SEPA Payment Schemes Working Group) de l'EPC.

Accompagnement de la migration :

- Commentaires sur 2 nouvelles versions du Clarification Paper, Foire Aux Questions sur les règles de fonctionnement des virements et prélèvements SEPA. Analyse des difficultés rencontrées sur l'usage des codes motifs de rejets et lors de la migration de certains grands créanciers
- Discussion sur les mauvaises pratiques de créanciers mettant en place le SDD B2B

Évolution des systèmes de paiement SEPA :

- Analyse des amendements pour une nouvelle release des «rulebooks» et les «implementation guidelines des versions 7.1 des schémas SCT et SDD Core et de la version 5.1 du schéma SDD B2B»

Remontée de commentaires sur :

- Les principes de fonctionnement du système «SDD Fixed amount»
- Le service Extended remittance information et les jeux de caractères autorisés
- La consultation concernant le service de mandat électronique
- La procédure française d'attribution des identifiants Créanciers SEPA

Groupe de Travail : CFONB/GUF AMLT «Lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme»

Animatrice : Martine BRACHET - Groupe Société Générale

Le groupe de travail a terminé l'étude des impacts de l'environnement SEPA sur le contenu et les modalités de contrôle des opérations SEPA.

Il a également analysé les évolutions nécessaires pour anticiper l'application future de la recommandation 16 du GAFI (notamment la transmission des informations relatives au bénéficiaire d'un paiement).

Ces travaux ont constitué la base de propositions d'évolutions des messages financiers de paiement (messages SWIFT dans un premier temps), qui ont été acceptées pour mise en œuvre progressive de 2015 à 2017.

Le Pôle va poursuivre le suivi des évolutions réglementaires et les travaux en cours dans la perspective de la «date butoir» SEPA du 1^{er} février 2014 et de l'éventuelle prolongation de certaines dates légales au-delà du 1^{er} février. Le Pôle travaillera au suivi de la migration du SCT, SDD Core et B2B, assurera les réponses aux questions ponctuelles, et portera une attention particulière à l'analyse des rejets d'opération SEPA.

- Le groupe de travail «Virement» poursuivra ses travaux sur le SEPA avec notamment le suivi et l'analyse des rejets de SCT, les questions ponctuelles liées à l'existant et au SCT.
- Le groupe de travail «Prélèvement», également acteur du SEPA, poursuivra sa contribution au suivi et à l'analyse des rejets de SDD, au suivi des questions ponctuelles liées à l'existant et au SDD, à la révision des brochures SDD (CORE et B2B), à la fin de la migration au SDD et codes motifs rejets et aux travaux de place pour le remplacement du TIP et du Télé règlement.
- Le groupe de travail «Miroir SPS» poursuivra les travaux en cours en assurant le suivi du SPS WG de l'EPC (analyse des travaux) et préparera les positions françaises à soutenir à l'EPC.
- Le groupe de travail «AML-T» examinera les éventuelles évolutions réglementaires en matière d'AML-T en relation avec la FBF et contribuera à l'analyse menée par le Payments Market Practice Group de SWIFT sur les modalités pratiques d'application de la recommandation 16 du GAFI et à l'élaboration des nouvelles «guidelines» AML du PMPG.
- Le groupe de travail «Miroir du Cards WG de l'EPC¹ et du Cards Stakeholders Group» assurera le suivi du Cards WG EPC, du Cards Stakeholders Group et de leurs différents sous-groupes, notamment le Card Fraud Prevention TF et le Cards Standardisation Volume SG.

¹ : Le "Miroir du Cards WG de l'EPC dont les travaux 2013 sont présents dans le Pôle Moyens de Paiement groupe 2

Moyens de Paiement - Groupe 2

Animateur : Jean-Yves DELLA VEDOVA - Groupe BPCE

Suppléant : Gilles DUPRÉ - Crédit Mutuel - CIC

Éditorial de Jean-Yves DELLA VEDOVA

Pour illustrer 2013, j'évoquerai les travaux importants qu'a dû conduire le Pôle à travers son GT «filiale espèces» pour l'émission de l'ES2 5 euros, travaux qui vont certainement faciliter l'introduction suivante avec l'ES2 10 euros. Je parlerai aussi volontiers de la réorganisation du CFONB. Pour le profane, le nombre de comités peut paraître important avec des thèmes apparemment parfois redondants, une comitologie complexe. Le MP2 n'était pas exempt d'interrogation voire de critique en la matière. En travaillant sur cette réorganisation, je n'ai pas pu m'empêcher de penser à la réforme du mille-feuille administratif français. En tout cas, l'exercice s'est avéré révélateur et beaucoup ont par réelle conviction eu envie de justifier la pérennité de leur GT, manifestation qu'il faut appréhender comme la profonde motivation des animateurs qui consacrent beaucoup d'énergie au dénouement de leurs dossiers.



Le MP2 est-il exemplaire ? Je vous laisse juge, mais avec beaucoup de consensus et parfois un peu de tractations, notre organisation s'est simplifiée, apportant plus de lisibilité pour affronter en 2014 les grands dossiers à poursuivre ou à ouvrir autour de la filiale fiduciaire et chèque sans oublier les produits d'épargne.

4 communications en 2013



PÉRIMÈTRE, MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE

Le Comité de Pôle «Moyens de Paiement - groupe 2» organise les travaux relatifs à quatre moyens de paiement que sont les espèces, la carte, le chèque bancaire et les effets de commerce, auxquels s'ajoutent les moyens de paiement non bancaires et les produits d'épargne.

Le Comité de Pôle, par l'intermédiaire des groupes de travail ou d'experts qui lui sont rattachés, a compétence pour étudier les évolutions concernant ces différents moyens de paiement dont la portée peut s'étendre jusqu'aux partenaires industriels et commerciaux de la profession.

Il participe à l'organisation de la profession bancaire par l'élaboration de procédures interbancaires s'appliquant à ces moyens de paiement et apporte son expertise sur le chèque et l'effet de commerce.

Il contribue au positionnement de la profession auprès de l'EPC par l'intermédiaire de deux groupes miroirs «cartes» et «espèces».

A compter du 1^{er} octobre 2013 le groupe de travail «Miroir du CARDS WG de l'EPC» a été rattaché au Pôle Moyens de Paiement - groupe 1 afin de mettre en œuvre une plus grande synergie entre experts en matière de standards ISO 20022.

COMITÉ DE PÔLE



Étaient présents assis de gauche à droite :

Élisabeth REFFAY - BNP Paribas • Sophie CORIOU - STET • Sylvie ROUILLON - Groupe Société Générale • Jean-Yves DELLA VEDOVA - *Animateur* - Groupe BPCE • Chantal ROUX - BNP Paribas

Debout de gauche à droite :

Gilles DUPRÉ - Crédit Mutuel - CIC • François COULET - Fédération Bancaire Française • Alain de CHABANNES - Caisse des Dépôts & Consignations • Frédérique GUALBERT-FÉBRER - La Banque Postale • Mathieu VILEYN - Banque de France • Delphine LALANNE - Banque de France • André WALRAEVENS - Groupe Crédit Agricole • Maria DE SOUSA - CFONB • Thierry CAILLETET - Groupe BPCE

ACTIVITÉ DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Groupe de Travail : Filière espèces

Animateurs : Thibault GRAC - BNP Paribas puis Élisabeth REFFAY- BNP Paribas

Le groupe de travail composé de représentants des banques, se réunit régulièrement afin de traiter des questions relatives à la filière et proposer une position commune auprès des institutions françaises et européennes.

En 2013, le groupe de travail s'est centré plus particulièrement sur :

- La rédaction d'une expression de besoins de la communauté bancaire française (bilan de l'introduction de la nouvelle coupure de 5 euros et propositions de pistes d'évolution dans la gestion de projet en vue de l'émission des prochaines coupures)
- Le projet «conditionnement» de la Banque de France (nouveau contenant pour le conditionnement des billets)
- Les évolutions du portail électronique pour les opérations de numéraire (INTEROP)

En tant que miroir du Cash Working Group de l'EPC, le groupe de travail a notamment participé aux travaux sur :

- La préparation et le suivi de l'émission de la nouvelle coupure de 5 euros. L'EPC a pris en compte l'expression de besoins rédigée par les experts du groupe de travail
- La révision de la DSP, dans laquelle les espèces sont mentionnées à l'article 76
- La rédaction d'un document d'information sur l'amélioration de la gestion des espèces

Groupe de Travail : Monnaie fiduciaire

Animatrice : Delphine LALANNE - Banque de France

Le groupe de travail réunit la Banque de France et la Place bancaire sur les questions fiduciaires relatives au fonctionnement de la filière, à sa réglementation et à la cohérence des normes vis-à-vis de l'Eurosystème.

En 2013, le groupe de travail s'est réuni deux fois et s'est centré sur :

- L'émission le 2 mai 2013 de la première coupure de la nouvelle gamme de billets en euros (le 5 euros série 2 – ES2) et la préparation au lancement du nouveau billet de 10 euros en 2014
- Le plan de réduction et de modernisation du réseau des caisses de la Banque de France et les chantiers de transformation associés (refonte des conditionnements billets et pièces...)

- Les évolutions d'INTEROP (interface électronique pour les opérations de numéraire)

Le groupe de travail a établi une cartographie des différents groupes de travail de la Banque de France en matière fiduciaire et leurs interactions entre eux et avec les groupes du CFONB et de la FBF.

Groupe de Travail : Chèques emploi

Animateur : Gilles DUPRÉ - Crédit Mutuel - CIC

Le groupe de travail réunit les établissements bancaires, l'ACOSS, les URSSAF et les Centres nationaux de Chèque Emploi. Il permet de suivre et de faire évoluer les prestations fournies pour l'ensemble du dispositif Chèque Emploi (Chèque Emploi Service Universel-CESU, Titre de Travail Simplifié-TTS, Chèque Emploi Association-CEA).

En 2013, les travaux se sont traduits par la diffusion de deux communications CFONB portant sur :

- La diffusion des formulaires d'adhésion au CESU, intégrant le mandat de prélèvement SEPA
- Le transfert du dispositif Titre de Travail Simplifié (TTS) particulier employeur vers le dispositif Chèque Emploi Service Universel dans les départements d'Outre-Mer

Groupe de Travail : Traitement du rejet des chèques en cas d'embargo

Animatrice : Chantal ROUX - BNP Paribas

Le groupe de travail a finalisé les travaux commencés fin 2012. La création d'un code rejet spécifique «motif réglementaire» a été validée. Ce code couvre les rejets des cas particuliers dus à une contrainte réglementaire, embargos/gels des avoirs/mesures restrictives.

Ces travaux ont conduit à la publication d'une communication CFONB.

Groupe de Travail : Gestion de crise sanitaire

Co-Animation : Odile MAMANE puis François COULET - Fédération Bancaire Française et Hervé ROBACHE - STET

Le groupe de travail a poursuivi ses travaux afin de pouvoir apporter une réponse au Commerce en cas de risque sanitaire, l'objectif étant de permettre à l'enseigne de contacter les clients ayant réglé par carte bancaire ou par chèque un produit présentant un risque sanitaire grave.

Au cours de 2013, la procédure d'échange interbancaire a été actualisée suite aux échanges entre les établissements de crédit et STET.

Groupe de Travail : Miroir du Cards WG de l'EPC

Animateurs : Cédric SARAZIN - Groupement des Cartes Bancaires "CB" - Patrice HERTZOG - Crédit Mutuel - CIC et Maguy MERCIER - Groupe BPCE

Le groupe de travail «Cards Working Group de l'EPC» a contribué aux travaux de standardisation et de consolidation de l'environnement SEPA dans le domaine de la carte en portant la position des membres du CFONB ; il en va de même au sein des groupes de travail «Card Fraud Prevention Task Force» et «Cards Stakeholders Group». Ce dernier a approuvé en novembre 2013, le SEPA Card Standardisation Volume 7.0 qui doit être publié dès janvier 2014 pour mise en œuvre en 2017.

Le groupe de travail «Miroir Cartes» du CFONB a aussi contribué au suivi de l'avancement des initiatives réglementaires européennes en cours (DSP 2 et projet de règlement interchanges cartes), notamment sur les aspects de standardisation.

Le groupe miroir du Cards Working Group a été transféré au Comité de Pôle «Moyens de Paiement - Groupe 1» au 1^{er} octobre 2013.

Groupe de Travail : Produits d'épargne

Animateurs : Philippe EVENOT puis Frédérique GUALBERT-FÉBRER - La Banque Postale

Le groupe de travail intervient sur tous les produits d'épargne réglementée et analyse les impacts des évolutions réglementaires sur les procédures, les circuits interbancaires et, le cas échéant, propose les adaptations nécessaires à leur mise en œuvre.

Dans le cadre du contrôle ex-ante de détention des livrets A et Bleu applicable au 1^{er} janvier 2013, le groupe de travail a assuré le suivi de la mise en place de ce nouveau dispositif.

Le groupe de travail a organisé la recette communautaire des évolutions réglementaires des PEL et CEL afin de préparer leur mise en application au 1^{er} mars 2014.

Enfin, il a amorcé une analyse qui se poursuivra en 2014 sur les échanges des établissements bancaires avec le référentiel FICOBA (Gestion du fichier des comptes bancaires et assimilés) de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques), notamment sur la périodicité des échanges et sur la gestion des rejets.

Groupe d'experts : Effets de commerce

Animateur : Gilles DUPRÉ - Crédit Mutuel - CIC

Le groupe d'experts intervient à titre consultatif sur des questions concernant ce moyen de paiement et les sollicitations formulées par le CFONB ou l'un de ses membres. Le groupe recueille, par messagerie, l'avis de ses membres puis propose une réponse.

En 2013, il a traité des questions particulières portant sur la traite avalisée et la structure des fichiers échangés entre banques et clients.

Groupe d'experts : Chèques

Animatrice : Chantal ROUX - BNP Paribas

Le groupe d'experts intervient à titre consultatif sur des questions concernant ce moyen de paiement et les sollicitations formulées par le CFONB ou l'un de ses membres. Le groupe recueille, par messagerie, l'avis de ses membres puis propose une réponse.

En 2013, il a traité des questions liées notamment à des cas spécifiques de chèque perdu et de documentations relatives au contrôle des mentions obligatoires. Après examen, une demande d'évolution du certificat de non-paiement dans le cadre de l'EIC a été déclinée et celle concernant l'éventuelle suppression de deux communications anciennes (1996441 et 1997408) donnera lieu à une actualisation des annexes courant 2014.



Chantiers et perspectives

2014

Le Comité de Pôle «Moyens de Paiement - groupe 2» a vu certains de ses groupes de travail réorganisés en 2013. Ainsi le groupe de travail «Chèques» issu de la fusion des groupes de travail «Chèque emploi et Experts chèques» a été créé. Il traitera toutes les questions relatives à ces moyens de paiement.

Le groupe de travail «Filière Fiduciaire» résultant de la fusion des groupes de travail «Filière Espèces et Monnaie fiduciaire» appréhendera tous les sujets relatifs à la gestion des espèces.

Leurs activités débiteront en janvier 2014.

L'activité du Comité de Pôle portera essentiellement sur les travaux concernant l'organisation de la filière fiduciaire et notamment l'introduction de la nouvelle coupure de 10 euros. Pour la partie Chèques, l'instruction des questions récurrentes sur ce moyen de paiement sera complétée par l'ouverture d'une réflexion qui portera notamment sur l'organisation des échanges des vignettes.

Les informations échangées dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire seront soumises à la CNIL pour accord tandis que le processus de validation de la situation de crise par une autorité de l'État devra être confirmé.

Enfin, pour la gestion des produits d'épargne, les travaux engagés en 2013 autour de FICOBA seront poursuivis en lien avec les réflexions engagées au niveau de la Place.

Autour du Pôle 2 : La nouvelle série de billets "Europe"



Pour en savoir +



Coordination des Standards

Animateur : Alain GILLARD - BNP Paribas

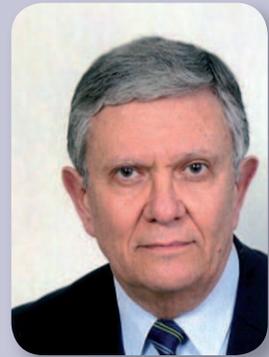
Suppléante : Anne BALLERINI - Groupe Crédit Agricole

Éditorial d'Alain GILLARD

Si l'on ne devait retenir qu'un mot pour qualifier le champ d'activité du Pôle en terme de normalisation, ce serait bien «*dématérialisation*».

Sans que ce terme apparaisse dans l'intitulé de certains groupes, les travaux concernant non seulement des standards d'échange comme EBICS ou MINOS, mais également la sécurisation des documents entrent bien dans ce cadre.

Quant aux groupes sur la facture, les réquisitions et les saisies, ils répondent à une demande croissante de la Commission européenne, de l'Administration française et des établissements pour améliorer la compétitivité des uns et des autres au travers d'une plus grande automatisation des échanges et traitements obtenue par la dématérialisation des échanges papier actuels.



9 communications en 2013



PÉRIMÈTRE, MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE

Essentiellement orienté vers l'évolution des standards d'échange entre les établissements de crédit et leurs clients ainsi qu'entre établissements (données, syntaxes, schémas fonctionnels, protocoles et sécurité), le Pôle Coordination des Standards est, comme son nom l'indique, responsable de la coordination de l'ensemble de ces standards.

Il participe activement aux initiatives des organismes de normalisation tels que l'ISO et l'EPC. Il gère le protocole EBICS en lien avec la communauté bancaire allemande, après avoir finalisé l'arrêt des protocoles ETEBAC. Il maintient les standards d'échange MINOS et enfin contribue à divers travaux de dématérialisation.

COMITÉ DE PÔLE



Étaient présents assis de gauche à droite :

Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas • Yves LE QUERREC - La Banque Postale • Anne BALLERINI - Groupe Crédit Agricole • Alain GILLARD - *Animateur* - BNP Paribas

Debout de gauche à droite :

Gilles DUPRÉ - Crédit Mutuel - CIC • Alban LECUIR - Groupe BPCE • Séraphin TSÉTÉ - La Banque Postale • Pierre ÉPAILLARD - Groupe Société Générale • Xavier MENDIBOURE - CFONB • Hervé ROBACHE - STET • Alain de CHABANNES - Caisse des Dépôts & Consignations • Jean-Marc DEGEZ - Groupe Crédit Agricole

ACTIVITÉ DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Groupe de Travail : EBICS

Animateur : Pierre ÉPAILLARD - Groupe Société Générale

Les travaux du groupe se sont déroulés en 2013 selon trois axes principaux :

- Travaux avec la communauté allemande portant sur les différents types d'échanges et modes de transmission (order types/file formats)
- Définition et suivi des évolutions
- Utilisation des certificats d'Autorités de Certification de signature personnelle.

Dans un esprit de convergence vers un standard EBICS commun ouvert à d'autres communautés, les experts allemands et français de l'EBICS Working Group se sont rencontrés à plusieurs reprises pour détailler les modes de fonctionnement et axes de convergence tenant compte des spécificités propres à chacun.

Si la version d'EBICS (2.4) actuellement déployée en France répond à ce stade aux attentes des banques françaises, une version 2.6 commune aux deux communautés, dont le contenu fonctionnel sera précisé en 2014, devrait être mise à disposition début 2016.

Groupe de Travail : Pédagogie et communication

Animateur : Alain GILLARD - BNP Paribas

Le groupe assure la rédaction et la diffusion d'une série de fiches donnant un aperçu des principaux organismes de normalisation français et internationaux et de leurs travaux dès lors qu'ils touchent le domaine bancaire. La mise en ligne sur le site internet du CFONB des fiches mises à jour a été effectuée en milieu d'année.

Groupe de Travail : Normalisation MINOS

Animateur : Jean-Marc DEGEZ - Groupe Crédit Agricole

Le groupe a produit deux nouvelles versions de la circulaire MINOS n° 34 consacrée aux opérations Epargne Logement, visant à apporter un maximum de clarifications souhaitées par le Crédit Foncier de France. Il s'est tenu informé de la recette communautaire de la réforme PEL réalisée de fin octobre à mi-novembre, en vue de sa mise en œuvre au 1^{er} mars 2014

Le groupe a finalisé le format des nouvelles opérations MINOS dédiées à la compensation des flux «P2P». La circulaire n° 36 dédiée à ces opérations de transfert de fonds de personne à personne n'a en revanche pas pu être validée, compte tenu de la décision prise par le Conseil de Direction du Groupement des Cartes Bancaires "CB" en juin 2013, visant à suspendre la mise en œuvre de ces opérations.

En septembre, le groupe a produit une nouvelle version complète de MINOS (5.1) incluant les adaptations requises sur les opérations épargne logement, mais aussi le retrait des opérations de virement et prélèvement, rendu nécessaire par la fin de la migration SEPA («End Date»).

Fin 2013, de concert avec le groupe de travail «Dématérialisation des réquisitions et saisies bancaires de l'Administration», le groupe «Normalisation MINOS» a entamé une étude de format d'opérations relatives aux échanges de saisies bancaires émises par la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques). Cette étude est une alternative aux messages spécifiés par l'Administration, en cours d'expérimentation et nécessitant des adaptations.

Groupe de Travail : Dématérialisation des réquisitions et saisies bancaires de l'Administration

Animateur : Yves LE QUERREC - La banque Postale

Issu de la fusion, réalisée en 2013, des deux groupes dédiés respectivement à la dématérialisation des réquisitions judiciaires et à celle des oppositions administratives, ce groupe de travail a eu une activité très importante cette année.

- Tout d'abord, sur proposition de la DGFIP, l'étude menée sur la dématérialisation «aller» des oppositions administratives est maintenant étendue à l'ensemble du processus et des saisies bancaires pouvant être demandées par cette Administration. Cette étude, toujours conduite dans l'optique d'une mise en place progressive de la solution du côté Administration comme du côté Banque, englobe l'exhaustivité des scénarii de processus, de la demande initiale de l'acte de saisie jusqu'à la mainlevée. Cette tâche, en partenariat avec la DGFIP doit aboutir, courant 2014, à la rédaction d'un décret/arrêté, des documents de spécifications techniques et de la convention type de dématérialisation entre Banque et Administration.
- Ensuite, pour la dématérialisation des réquisitions judiciaires, les travaux sur le référentiel, qui comprend environ une centaine de fiches, se sont poursuivis avec l'ensemble des services de l'Administration concernés (Police Nationale, Police Judiciaire, Police de l'Air et des Frontières, Gendarmerie, Douanes,...). La finalisation du référentiel est prévue pour 2014.

L'avancement des travaux de ce groupe a fait l'objet d'une présentation aux Rencontres du CFONB et d'un article dans le numéro de décembre 2013 de la «Revue Banque».

Groupe de Travail : Facture dématérialisée

Animateur : Pierre ÉPAILLARD - Groupe Société Générale

En 2013, le groupe de travail a participé aux travaux des groupes du Forum national de la facturation électronique et a soutenu d'autres initiatives telles que le projet «Interfinance» ou les travaux du «Supply Chain Working Group» menés par l'ABE (Association Bancaire pour l'Euro).

L'activité a été essentiellement marquée par la publication, le 18 octobre 2013, du décret de mise en œuvre de la directive 2010/45/UE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée en ce qui concerne les règles de facturation, notamment la facturation électronique.

De part notre participation aux sous-groupes du forum, différentes remarques ont pu être remontées et prises en compte dans le décret d'application.

Dans le cadre du projet Interfinance mené par l'ASF (Association française des Sociétés Financières), onze messages ISO 20022 permettant la dématérialisation des échanges d'affacturage ont pu être définis et documentés en collaboration avec la RA (Registration Authority) de l'ISO (International Organization for Standardization). Ils seront soumis aux instances d'évaluation et de validation en 2014 avant publication.

Groupe de Travail : Sécurisation des documents

Animateur : Alban LECUIR - Groupe BPCE

En 2010, le Bureau de la Fraude Documentaire (BFD) au Ministère de l'Intérieur avait souhaité élargir son approche de sécurisation aux documents permettant d'obtenir un passeport, une carte nationale d'identité CNIE, une prestation sociale... en apposant un code à barres 2D sur les documents présentés en tant que justificatifs : factures permettant de justifier d'un domicile, avis d'imposition et justificatifs de domicile bancaire (Relevé d'Identité Bancaire). Ce projet a pour nom 2D-DOC.

Le CFONB a participé aux deux Comités de Pilotage animés par l'Administration en 2013.

Le groupe de travail «Sécurisation des documents» a ainsi continué l'étude des documents émis par le comité de pilotage 2D-DOC. Il a fait toutes les propositions qu'il a jugées utiles et a dégagé les positions devant être soutenues par ses représentants audit comité de pilotage. Le groupe juridique Moyens et système de paiement de la Fédération Bancaire Française et le Pôle «Certification et Signature Électronique» ont été sollicités pour l'analyse de la solution 2D-DOC.

2013 a été l'année du démarrage réel de 2D-DOC. Si les premières factures taguées 2D-DOC ont été émises par SFR en juin 2012, le décret permettant l'utilisation du tag par l'Administration a été publié le 16 juillet 2013 et des préfectures pilotes (Alpes-Maritimes et Loiret) ont démarré l'expérimentation en octobre 2013.



Chantiers et perspectives 2014

- La collaboration avec l'EBICS Working Group se poursuivra selon les trois mêmes axes :
 - Consolidation du standard commun, et définition d'une version-cible commune
 - Suivi des évolutions
 - Utilisation des certificats d'AC de signature personnelle

Le groupe de travail EBICS continuera à être le Miroir de l'EBICS Working Group.

- Conformément à sa mission, le groupe de travail «Facture dématérialisée» suivra en 2014 les différentes initiatives européennes et nationales liées à la facture électronique.
Il s'agira principalement d'une part de s'impliquer dans les groupes de travail issus du Forum national qui se réuniront sous différentes formes en 2014 et d'autre part de soutenir les initiatives nationales favorisant la dématérialisation tel le projet Interfinance.
- Le groupe «Normalisation MINOS» se tiendra informé du résultat des tests complémentaires de la réforme PEL 2011, souhaités par certains établissements et planifiés du 13 au 17 janvier 2014.
Début 2014, il finalisera les spécifications du format des opérations «saisies bancaires», de façon à permettre aux établissements d'avoir une solution d'échange supplémentaire que le groupe «Dématérialisation des réquisitions et saisies bancaires de l'Administration» pourra comparer aux autres possibilités pour retenir la meilleure solution.
Dans l'hypothèse du choix de MINOS pour les opérations de saisies bancaires, le groupe serait alors amené à produire une nouvelle version du MINOS 5.2. Il pourrait alors en profiter pour étudier l'opportunité d'abandonner le format SIT et de retenir l'actuelle norme MINOS comme norme d'échange recommandée entre participants directs et indirects.
- En 2014, le groupe de travail «Sécurisation des documents» poursuivra sa participation aux Comités de Pilotage. A l'appui de ses analyses, il prendra position sur la pertinence pour la communauté bancaire d'émettre des RIB sécurisés et/ou d'exploiter à des fins de vérification les documents sécurisés sur la base de cette solution.
- Le groupe de travail «Dématérialisation des réquisitions et saisies bancaires de l'Administration» poursuivra ses travaux en 2014 :
 - Sur les saisies bancaires, afin de livrer l'ensemble des documents, spécifications techniques et convention - type de dématérialisation, pour le 1^{er} semestre 2014 en vue d'un pilote fin 2014 et d'un début de généralisation en 2015
 - Sur les réquisitions judiciaires, en vue de mettre à disposition de l'Administration le référentiel au 2^{ème} semestre 2014 et d'entamer la phase de conception des formats et de la plate-forme d'échange

Ce travail sera mené en cohérence avec les propositions de standardisation ISO.

- D'une façon générale, le Pôle poursuivra son activité en matière de dématérialisation et de suivi de la standardisation internationale.

L'EBICS Working Group a en charge les travaux techniques relatifs à l'évolution du standard EBICS. Il est composé d'experts allemands et français.

Il fait régulièrement des points d'avancement des travaux par conférence téléphonique et se réunit deux fois par an, une fois à Paris, une fois en Allemagne.

Les travaux de l'année 2013 ont été consacrés à la préparation de la prochaine version du standard 2.6, avec une acuité particulière sur les axes de convergence. L'objectif est d'aboutir en 2014.

GRUPE DE TRAVAIL EBICS WG À PARIS



Étaient présents de gauche à droite :

Xavier MENDIBOURE - CFONB • Francois-Xavier NIVOIT - HSBC • Jean-Marie COLLANGE - Groupe Crédit Agricole • Yves LE QUERREC - La Banque Postale
Thomas TROLLDENIER - Nord/LB • Dieter SCHWEISFURTH - SIZ • Christian SCHNEIDER-ASTFALK - Postbank • Sabine WENZEL - SIZ • Pierre ÉPAILLARD -
Animateur - Groupe Société Générale • Jean-François BAUDIN - Groupe BPCE • Karl LAMBRACHT - Deutsche Bank • Olivier MONNIN - Crédit Mutuel - CIC
Alain GILLARD - BNP Paribas

Certification & Signature Électronique

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

Suppléante : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas

Secrétariat : Séraphin TSÉTÉ - La Banque Postale

Éditorial d'Yves LE QUERREC

En 2013, pendant que les moyens de paiement préparaient la EndDate SEPA programmée pour 2014, l'activité «Certification & Signature Électronique» vivait sa EndDate PRIS/RGS. En effet, c'était bien le 19 mai 2013 que se terminait la période transitoire du RGS Version 1. A partir du 20 mai 2013, toutes les applications devaient, en principe, savoir gérer l'acceptation des certificats RGS Version 1.

Si le monde des banques avait bien anticipé ce passage, il n'en a pas été de même pour les applications de l'Administration, qui en basculant sur une durée trop courte avant la date, n'ont pas laissé au marché la période nécessaire au renouvellement d'un parc de plusieurs centaines de milliers d'utilisateurs professionnels.

Anticipant ce problème, le CFONB avait alerté, depuis juillet 2012, à plusieurs reprises l'ANSSI, qui, en réponse a proposé l'allongement de la période d'acceptation des anciens certificats PRIS et intégré cette problématique de migration de parc dans les évolutions futures de son référentiel.

En parallèle à cette migration, le CFONB est entré en 2013 dans une phase très active sur le suivi des travaux relatifs à la refonte de la Directive de 1999 sur la signature électronique, en intégrant le Groupe d'Experts d'AFNOR miroir des travaux de normalisation du CEN et de l'ETSI : travaux mandatés (M/460) par la Commission européenne pour le projet de règlement européen sur la signature électronique.

Enfin, l'importance de la Cybersécurité a également amené le Pôle Certification & Signature Électronique à rejoindre les travaux de la CN SSI d'AFNOR traitant de ce sujet sous l'angle des systèmes d'information.

Ces travaux constitueront une partie importante de l'activité 2014.



PÉRIMÈTRE, MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE

Le Pôle a pour vocation d'étudier les évolutions dans le domaine de la signature électronique et les problématiques connexes, en particulier la certification, la gestion des identités, l'archivage électronique, la sécurité et les paiements sur internet.

Ses missions s'inscrivent de plus en plus dans un cadre normatif français et international avec un suivi des travaux menés à l'EPC (Conseil Européen des Paiements), chez AFNOR (Association Française de Normalisation), au CEN (Comité Européen de Normalisation), à l'ETSI (European Telecommunications Standards Institute) et à l'ISO (International Organization for Standardization).

Le Pôle reste l'interlocuteur technique du Comité PAC et du Comité d'enregistrement PAC, deux instances directement rattachées au Bureau du Conseil du CFONB.

COMITÉ DE PÔLE



Étaient présents assis de gauche à droite :

Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas • Yves LE QUERREC - *Animateur* - La Banque Postale • Anne BALLERINI - Groupe Crédit Agricole

Debout de gauche à droite :

Alain GILLARD - BNP Paribas • Patrice HERTZOG - Crédit Mutuel - CIC • Alain de CHABANNES - Caisse des Dépôts & Consignations • Séraphin TSÉTÉ - La Banque Postale • Éric LE MEILLEUR - Crédit Mutuel - CIC • Françoise LACLAU - CFONB • Olivier DURAND - OCBF

ACTIVITÉ DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Sous Groupe de Travail : Suivi des évolutions du Référentiel Général de Sécurité (RGS) et de l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI)

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

Ce sous-groupe a analysé les impacts de la «EndDate» RGS V1 pour les banques et leurs clients. Le dialogue renforcé avec les instances de l'Administration, notamment l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) et le SGMAP (Secrétariat Général de la Modernisation de l'Action Publique, directement rattaché au Premier Ministre) a permis de minimiser les impacts sur les clients entreprises des banques, et donc sur l'économie au plan national.

Groupe de Travail : Signature électronique et Miroir du Groupe d'Experts Signature électronique GE e-sign d'AFNOR

Animateur : Séraphin TSÉTÉ - La Banque Postale

Créé à la fin de l'année 2012 dans la continuité de la Task Force dédiée à l'analyse de la proposition de règlement européen sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur, ce groupe de travail s'est vu attribué la double mission suivante :

- Être, pour la communauté bancaire française le miroir du GE e-Sign d'AFNOR qui suit les travaux européens du CEN et de l'ETSI dans le cadre du mandat M460 de la Commission européenne sur l'harmonisation de la normalisation concernant la signature électronique. Le groupe de travail par le biais de son animateur et de certains de ses membres participe aux travaux du GE e-Sign d'AFNOR
- Suivre l'évolution du projet de règlement européen sur la signature électronique, et plus généralement assurer une veille sur tout ce qui se rapporte aux certificats et à la signature électronique, y compris l'identification numérique

Démarrés en 2013, les travaux du groupe ont jusqu'ici concerné exclusivement le premier volet de la mission (Mandat M460 de la Commission européenne).

La participation au GE e-Sign d'AFNOR a permis de suivre l'évolution de l'état de l'art des travaux d'harmonisation de la normalisation concernant la signature électronique.

Un premier document appelé cadre de référence (SR 001 604 V1.1.1) a été produit en juillet 2012 par le CEN et l'ETSI. Il fournit une architecture rationalisée et simplifiée en vue de rendre plus lisibles les standards existants, en distinguant cinq types de documents et six domaines fonctionnels. Le document fournit également une nouvelle structure de numérotation des normes.

Partant de cette base et des propositions de normes soumises à consultation publique et à statut «stable», le groupe de travail a entrepris au cours de l'année 2013 de construire un référentiel des différentes normes déjà examinées par le GE e-Sign, avec un objectif de publication au premier semestre 2014.

Chaque norme est décrite dans le référentiel à partir de ses méta-éléments tels que sa référence, son auteur, sa version, sa date de publication, son objet, son périmètre etc...

Groupe de Travail : Politique de Validation Commune (PVC)

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

En continuité des travaux sur la Politique d'Acceptation Commune (PAC) du CFONB, ce groupe de travail est chargé de la rédaction de la Politique de Validation Commune, pour ce qui concerne la certification et la signature électronique. Cette étape constitue la dernière partie des travaux engagés par le CFONB sur la multi-acceptance et l'interopérabilité fonctionnelle des certificats électroniques afin de faciliter leurs usages dans les applications bancaires.

L'année 2013 a été consacrée à prendre en compte le projet de règlement européen sur la signature électronique dans son analyse des différentes étapes et scénarii de la validation des certificats d'une part, et de la signature d'autre part.

Groupe de Travail : Archivage électronique

Animatrice : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas

Ce groupe de travail élabore et formalise les observations de la profession bancaire sur les travaux menés par la CN 171, «Applications pour l'archivage et la gestion du cycle de vie du document» dont le CFONB est un participant actif.

A ce titre, l'exercice 2013 a été plus particulièrement consacré aux travaux suivants :

- Contribution à l'élaboration du référentiel de certification de la norme NZ 42.020 «Spécifications fonctionnelles d'un composant coffre-fort électronique destiné à la conservation d'informations numériques dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité dans le temps» publiée le 27 juin 2012
- Contribution au dépouillement de l'enquête publique et à la finalisation du projet de norme française MEDONA «Modélisation des Echanges de Données pour l'Archivage» qui sera publiée sous la référence NF Z44-022

Participation aux réflexions des sous-groupes de travail de la CN 171 :

1) Groupe de Travail : Numérisation fidèle

Son objectif : formaliser la démarche à respecter par un prestataire de numérisation pour garantir l'intégrité du traitement du flux d'entrée des documents à dématérialiser en s'inspirant des «Règles techniques d'exigences et de mesures pour la certification des Prestataires de Services de Dématérialisation ou de Conservation (PSDC)» telles qu'aujourd'hui arrêtées au Luxembourg. En effet, leur respect a permis, à l'appui d'une évolution du corpus législatif national, d'inverser la charge de la preuve, s'agissant d'attester de l'intégrité du document numérisé présenté devant un tribunal, et, dans certaines conditions, de détruire le support papier après numérisation.

2) Groupe de Travail : ONC (Objet Numérique Confidentiel)

Parvenue à la conclusion de la nécessité de formaliser un profil de protection du coffre-fort numérique pour satisfaire à la protection de la confidentialité des objets contenus dans le coffre-fort, la CN 171 a pris langue avec la CN27 Sécurité des Systèmes d'information (SSI) plus spécialisée dans ce type d'approche pour arrêter les termes d'une collaboration. Fin 2013, le GT archivage électronique s'est attaché dans cette perspective, à répondre au questionnaire d'AFNOR qui permettra d'arrêter le périmètre de cette approche de «normalisation».

Groupe de Travail : Sécurité

Animateur : Didier GRAS - BNP Paribas

L'année 2013 s'est articulée autour des points suivants :

- Le suivi des nouvelles menaces liées au canal Internet, toutes plateformes confondues (PC, mobile/smartphone, tablette, ..)
- Le suivi des travaux menés sur la normalisation de la sécurité concernant notamment la famille ISO 27000
- Liaison avec les groupes de travail en charge au CFONB des domaines d'activités bancaires et/ou des canaux (mobile, internet)
- Répondant aux interrogations des autres groupes de travail et d'experts sécurité, le groupe de travail a réalisé une évaluation du processus 2D-Doc proposé par l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés)
- Suivi du groupe de travail Coordination Européenne en Cybersécurité, en particulier pour 2013, l'appel à commentaires sur les recommandations du SecurePay Forum de la BCE pour les paiements par mobile

- Le suivi de tous les travaux menés sur la normalisation sécurité dont, en particulier, les réflexions conduites au sein de l'Information Security Support Group (ISSG) de l'EPC via le miroir France rattaché à ce groupe

Une conférence sur la Cybersécurité a été effectuée en décembre 2013 dans le cadre des Rencontres du CFONB.

Groupe de Travail : Miroir ISSG (Information Security Support Group de l'EPC)

Animatrice : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas

Ce groupe de travail a pour mission d'élaborer la position de Place française à faire valoir sur les aspects, concernant la sécurité, abordés au sein des divers Working Blocks (WB) de l'ISSG.

Sujets majeurs abordés en 2013 :

1) Contribution aux termes de la réponse apportée par l'EPC

- aux enquêtes publiques ouvertes sur les recommandations faites par le SecurePay forum (BCE/banquiers centraux/superviseurs) en matière de sécurité :
 - de l'accès au compte de paiement par une tierce partie
 - des paiements mobiles
- aux consultations sur les projets de directives ou de règlement suivant :
 - Règlement IDAS (IDentité, Authentification et Signature électronique)
 - Directive SRI (Sécurité des Réseaux et de l'Information) qui prévoit des mesures permettant de leur assurer dans toute l'Union Européenne un haut niveau commun de sécurité
 - DSP2 (Directive Système de paiement 2) qui élargit l'octroi du statut d'établissement de paiement aux tierces parties qui proposent des services d'initiation de paiement et d'agrégation de compte ce qui les amène à demander un accès aux comptes des clients chez les PSP teneurs de comptes.

2) Finalisation de l'actualisation du support d'analyse sécuritaire dressé par l'EPC du fait des menaces potentielles dans l'univers Net et Mobile, et engagement de la mise à jour du support concernant les bonnes pratiques en matière de sécurité dans les relations C2B.

3) Participation aux réflexions sur le choix du dispositif à adopter pour sécuriser au sein du QRcode apposé sur une facture les données permettant d'initier son règlement par un SCT en ayant l'assurance d'une parfaite conformité entre l'IBAN indiqué et le nom du créancier émetteur de la facture ainsi taguée.

Groupe de Travail : Miroir MCWG (M-Channel Working Group de l'EPC)

Animateurs : Patrice HERTZOG - Crédit Mutuel - CIC et Yves LE QUERREC - La Banque Postale

Ce groupe de travail est le «Miroir du M-Channel Working Group» de l'EPC.

Sa mission principale est de permettre aux banques de fournir à leurs clients des services sur le canal mobile :

- En tirant parti des instruments de paiement SEPA et en anticipant ceux à venir
- En assurant une interface conviviale, la portabilité entre les opérateurs de téléphonie mobile et les téléphones, et une sécurité de bout en bout
- En créant une large acceptation par le biais d'un marché ouvert

En 2013, les travaux ont notamment consisté en :

- La rédaction pour une publication début 2014 du livre blanc des «Wallet» de paiements sur mobile «EPC White Paper Mobile Wallet Payments» qui recouvre les paiements de proximité et à distance
- La présentation des projets de la France à l'EPC dans le cadre des «Mobile Payments Initiatives Overview»
- L'étude des projets de norme des services financiers mobiles de l'ISO (ISO 12812)

Comité PAC

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

Vice-animatrice : Anne BALLERINI - Groupe Crédit Agricole

Le Comité PAC n'a pas eu d'activité en 2013, ses membres ont participé aux commissions «RGS» organisées par le SGMAP en vue de répercuter au plus vite les évolutions de ce référentiel sur lequel la PAC s'appuie fortement.

Comité d'Enregistrement PAC

Animateur : Olivier DURAND - OCBF

Vice-animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

En 2013, devant le nombre grandissant d'Autorités de Certification et de familles de certificats, le Comité d'Enregistrement PAC a révisé toutes ses procédures de référencement afin d'aller vers une «industrialisation» dans le traitement des dossiers d'enregistrement et le renouvellement.

En effet :

- 3 nouvelles familles ont été enregistrées en niveau 1
- 33 en niveau 2
- 29 en niveau 3

Soit une augmentation de près de 300 % par rapport à 2012.

Beaucoup d'échéances touchant à la Certification et la Signature Electronique sont attendues en 2014. En effet, le règlement européen sur la Signature et un nouveau référentiel RGS V2 sont annoncés et auront des impacts forts dans les groupes de travail du Pôle.

Pour le miroir GE e-Sign les travaux suivants sont prévus avec :

- La poursuite des travaux sur référentiel des normes en fonction de l'avancement des travaux du CEN et de l'ETSI
- A partir du référentiel, la construction d'une cartographie simplifiée dans le but de mettre en relief les normes les plus pertinentes pour les processus bancaires
- Le suivi des travaux du règlement européen sur la signature électronique et services associés

Les groupes PVC, PAC et Comité d'Enregistrement PAC devront prendre en compte les évolutions du RGS en V2 et le nouveau règlement européen sur la signature électronique

Les groupes miroir EPC avec :

- Pour le miroir MCWG, la mise à jour d'un corpus documentaire existant qui devient important et la mise en chantier d'un White Paper sur le M-POS
- Pour le miroir ISSG la consolidation de la position de la communauté bancaire française dans les travaux menés au sein de l'ISSG de l'EPC et du CISEG et la contribution aux réponses qui seront apportées par l'EPC lors des enquêtes publiques concernant des projets de textes ou de règlement contenant des dispositions relevant de thématiques «sécurité»

Pour le GT Sécurité, les suivis en matière de cybersécurité et les travaux CN 27 et CN SSI.

Enfin, pour le GT archivage électronique :

- Le suivi des travaux menés au sein de la CN 171 chez AFNOR, avec, plus particulièrement, les travaux sur la normalisation fidèle, et, en participation avec les membres du GT sécurité, à ceux qui seront menés en collaboration avec des membres de la CN 27, sur le profil de protection du coffre-fort numérique
- La mise à jour des fascicules du corpus documentaire CFONB publié en 2010 sur les niveaux de service d'archivage et l'identification documentaire



Instruments Financiers

Animateur : Alain GONNIN - Groupe BPCE

Suppléant : Charles BICHEMIN - Groupe Société Générale

Secrétariat : Odile BANBUCK - Natixis

Éditorial d'Alain GONNIN

Une nouvelle révolution est en marche : la dématérialisation des documents. La disparition du papier a conquis notre quotidien en impliquant une rénovation profonde de nos modes de pensée et de nos comportements. Cette nouvelle trajectoire concerne évidemment le monde de la banque. Grâce aux technologies nouvelles et avec la forte volonté de limiter l'empreinte carbone, les projets se multiplient dans les établissements bancaires. Désormais, numérisation et digitalisation ne sont plus de nouveaux mots mais des enjeux importants d'innovation et de compétitivité. Pour aller jusqu'au bout de leur démarche, les banques sont mobilisées pour chercher à faire évoluer aussi les échanges interbancaires. Ces travaux doivent bien sûr faire l'objet d'une concertation et d'une solide organisation. C'est l'objectif à tenir pour que nos clients restent les grands bénéficiaires de ces changements.



8 communications en 2013



PÉRIMÈTRE, MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE

Le Pôle Instruments Financiers a pour mission d'étudier les questions relatives aux instruments financiers et au bon fonctionnement de leurs marchés. Il est composé de représentants d'établissements bancaires et d'infrastructures de marchés.

Il participe à l'élaboration des normes françaises.

Avec sa compréhension et son appréciation des enjeux, le Pôle est une instance d'échanges, de concertation et de communication lors de la mise en œuvre de projets de Place.

COMITÉ DE PÔLE



Étaient présents de gauche à droite :

Françoise LACLAU - CFONB • Pierrick LEBRANCHU - BP2S • Alain GONNIN - *Animateur* - Groupe BPCE • Charles BICHEMIN - Groupe Société Générale • Odile BANBUCK - Natixis • Sylvie VERNET-GRUOT - CACEIS • Stanislas TEYSSIER D'ORFEUIL - BNP Paribas • Sylvie FOURNIER - Euroclear France

ACTIVITÉ DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Actions directement conduites par le Comité de Pôle :

VOTACCESS : La Plateforme électronique de vote aux Assemblées Générales

Le Pôle Instruments Financiers suit attentivement la montée en charge de Votaccess, la plate-forme électronique de vote par correspondance aux assemblées générales d'actionnaires, créée en novembre 2011, sous l'égide de l'AFTI.

Les quatre grands centralisateurs d'assemblées ainsi que les grands réseaux bancaires ont permis aux actionnaires de participer aux assemblées générales, en 2013, de quelques 25 émetteurs, dont la moitié du CAC 40, ayant choisi d'utiliser la plateforme. Pour rappel, 6 assemblées générales s'étaient tenues avec l'aide de la plateforme en 2012.

Plus de 115.000 instructions de vote par internet ont ainsi été collectées en 2013.

Les acteurs de la Place ont souhaité définir des règles communes de fonctionnement et de comportement, en élaborant un code de bonnes pratiques des participants à VOTACCESS. Après sa validation par le conseil scientifique, ce code a été publié par le CFONB le 27 septembre 2013.

Harmonisation du traitement des Opérations sur Titres Animation déléguée au MIG France, sous-groupe de l'AFTI

Le Pôle Instruments Financiers travaille à l'harmonisation des pratiques de la Place de Paris avec les standards européens.

Dans les travaux de standardisation nécessaires à la mise en œuvre de T2S, la plate-forme unique de règlement/livraison en Europe, figurent la réforme européenne des OST (H2D/HDR) et le projet «T+2».

- La réforme européenne H2D (Harmonisation des Dates de Distribution) / HDR (Harmonisation des Dates de Réorganisation) vise à harmoniser le traitement des opérations sur titres depuis l'annonce jusqu'à la comptabilisation.

Le cahier des charges H2D et le cahier des charges HDR ont été respectivement publiés par le CFONB le 11 février 2013 et le 21 février 2013. Ils expliquent les principes-clés des standards. La déclinaison dans les flux entre intermédiaires financiers a été décrite dans un cahier des charges publié en avril 2013. Enfin, les modalités de migration aux nouveaux processus ont été formalisées dans le cahier des charges Migration publié en novembre 2013. Tous les documents relatifs à cette réforme sont également disponibles dans l'espace documentaire internet du CFONB, rubrique Instruments Financiers. L'actualité du projet y est également relayée, grâce aux newsletters rédigées par l'AFTI.

- Par ailleurs, le projet de directive sur les dépositaires centraux de titres, publiée le 7 mars 2012, a instauré la standardisation du règlement/livraison à T+2 pour le 1^{er} janvier 2015.

Le cahier des charges règlement/livraison à T+2 a été publié par le CFONB le 9 juillet 2013 et les travaux d'adaptation ont démarré, sous le pilotage de l'AFTI, en septembre 2013.

Groupe de Travail : Ordres de Mouvement

Animateur : Stanislas TEYSSIER D'ORFEUIL - BNP Paribas

Au regard des délais de traitement des portefeuilles à transférer par ordres de mouvement, le Pôle Instruments Financiers a créé un groupe de travail, dans l'objectif d'élaborer une nouvelle version du cahier des charges, qui remplacera la version de 2008.

Ce nouveau cahier des charges, publié en mai 2013, présente notamment les différents processus et précise les délais de traitement recommandés.

Groupe de Travail : Dématérialisation des échanges entre intermédiaires

Animatrice : Odile BANBUCK - Groupe BPCE

Suite à une consultation publique qui s'est déroulée fin 2012, le CFONB a retenu, en avril 2013, une solution pour mettre à disposition des intermédiaires financiers de la Place, une plate-forme d'échange de documents dématérialisés.

La plate-forme, baptisée ST3D (Système de Transfert De Documents Dématérialisés), doit permettre d'échanger deux types de documents dans un premier temps : les bordereaux de transfert de PEA et les Ordres de Mouvement (ODM). D'autres documents pourront ensuite être ajoutés.

Pour atteindre cet objectif, deux ateliers de travail ont été créés : Système d'Information (SI) et Juridique, réunissant les experts respectifs des établissements de la Place.

L'atelier SI a pour objectif de définir, à partir de l'expression de besoin élaborée lors de la consultation, les Spécifications Fonctionnelles Détaillées. L'atelier Juridique, quant à lui, a pour objectif d'élaborer un contrat-type relatif aux prestations mises en place.

Ce projet permet de favoriser les gains de productivité, en réduisant les coûts d'acheminement et les délais des échanges tout en répondant aux exigences des intermédiaires financiers en matière de sécurité des flux échangés et de continuité d'exploitation.

Le Pôle Instruments Financiers :

- Participera, en lien avec les systèmes et les associations de Place, aux travaux d'évolution et de projets de place :
 - Le règlement/livraison des titres à J+2 au lieu de J+3
 - L'harmonisation européenne des opérations sur titres, avec la communication au fil du temps des différents événements du projet : scénarios de tests, adaptation des cahiers de charges...
 - Le déploiement de la plate-forme Votaccess, en suivant la montée en charge et les adaptations telles que le vote des institutionnels via des proxy collectors et la gestion du vote des porteurs de parts de FCPE
 - Le suivi des travaux sur la dématérialisation des échanges (bordereaux de transfert PEA et ordres de mouvement) entre intermédiaires financiers, et le démarrage de la plate-forme
- Communiquera la nouvelle version du cahier des charges ODM et en assurera la promotion auprès des acteurs concernés.



Réglementation & Conformité

Animateur : Geoffroy GOFFINET - Banque de France

Suppléante : Olivia LAPLANE - Fédération Bancaire Française

Secrétariat : Antoine LHUISSIER - Banque de France

Éditorial de Geoffroy GOFFINET

Les travaux du Pôle Réglementation & Conformité en 2013 ont porté en grande partie sur les travaux de migration vers les instruments de paiement SEPA (virement SCT et prélèvement SDD) en 2014.

Ces travaux ont notamment permis de :

- Fiabiliser les référentiels utilisés permettant le traitement des ordres de paiement sur la base de l'identifiant «IBAN only», action menée conjointement avec le GUF
- Prendre en compte le projet de refonte du cadre européen de collecte des statistiques de paiement dans le cadre du passage à SEPA
- Nourrir un dialogue avec les établissements de paiement par l'intermédiaire de l'AFEPAME, sur le sujet des codes rejets et les délais de rejet constatés sur le prélèvement SEPA
- Sensibiliser les prestataires de services de paiement, par l'intermédiaire d'un avis de mise en garde, sur les tentatives d'escroqueries visant les clients des établissements en lien avec les travaux de migration à SEPA.

Le second axe des travaux a concerné la dématérialisation des échanges entre les établissements et la Banque de France avec le choix du protocole OpenPGP, en remplacement du logiciel SécurBdF, pour la sécurisation des échanges dématérialisés, action menée en lien avec le Pôle Certification & Signature Électronique ; et le lancement en fin d'année d'un projet de dématérialisation des états papiers du FCC (Fichier Central des Chèques) et du FICP (Fichier national des Incidents de remboursement des Crédits aux Particuliers) qui devrait aboutir dès 2015. Ces sujets présentent, de par leur contribution à la modernisation et à l'efficacité des dispositifs d'échange interbancaire, un enjeu certain en termes de qualité et de sécurité des services bancaires et des services de paiement offerts en France.

Je ne peux que me féliciter de la mobilisation importante des acteurs concernés ainsi que du rôle précieux joué par le CFONB en la matière.



2 communications en 2013



PÉRIMÈTRE, MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE

Le Pôle Réglementation & Conformité est chargé d'apporter toute expertise complémentaire indispensable en matière de sécurité des moyens de paiement, de bon fonctionnement des systèmes d'échange, de cohérence des normes, ainsi que sur les plans réglementaire et juridique.

COMITÉ DE PÔLE



Étaient présents de gauche à droite 1ère partie :

Antoine LHUISSIER - Banque de France • Geoffroy GOFFINET - *Animateur* - Banque de France • Alain de CHABANNES - Caisse des Dépôts & Consignations
Philippe ÉVENOT - La Banque Postale • Nadia ANTONIN - Banque de France • Jean-Yves DELLA VEDOVA - Groupe BPCE • Olivia LAPLANE - Fédération Bancaire
Française • Alexandre STERVINO - Banque de France • Hugues ROUX - Banque de France

Étaient présents de gauche à droite 2ème partie :

Christine SAMPIC - IEDOM • Corinne DEVILLERS - Banque de France • Maria DE SOUSA - CFONB • Gilles DUPRÉ - Crédit Mutuel - CIC • Dominique TRESSE -
Groupe Crédit Agricole • Martine BRACHET - Groupe Société Générale • Frantz TEISSÈDRE - Groupe Société Générale • Chantal ROUX - BNP Paribas • Gérard
CHARPENTIER - Banque de France

ACTIVITÉ DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Groupe de Travail : Fichiers d'Incidents de Paiement

Animateur : Hugues ROUX - Banque de France

Le groupe a exercé son activité au cours de l'année 2013 autour de trois thématiques :

- Le suivi trimestriel de l'activité des fichiers (Fichier Central des Chèques-FCC, Fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers FICP et Fichier national des chèques irréguliers-FNCI) au regard des volumes, et pour le seul FICP, au regard des indicateurs de qualité de service. Ces indicateurs font en outre l'objet d'une diffusion sur le site Extranet du CFONB
- Une veille réglementaire et la diffusion auprès des participants des impacts sur le fonctionnement des fichiers des évolutions du contexte légal. L'activité a été particulièrement riche en 2013 avec :
 - l'introduction fin 2012 des procédures de surendettement en Nouvelle-Calédonie, et l'arrêté du 18 juillet 2013 permettant l'enregistrement de ces procédures au FICP
 - l'impact de la loi 2013-404 du 17 mai 2013 (dite Mariage pour tous) sur l'article 225 du Code civil, et sur les déclarations de nom marital au FCC et FICP
 - l'ordonnance 2013-544 du 27 juin 2013 portant notamment création des sociétés de financement, nouveaux établissements pouvant accéder aux fichiers
 - la loi 2013-672 du 26 juillet 2013 sur la séparation des activités bancaires, dans son volet réforme des procédures de surendettement, ayant débouché sur la création de nouveaux codes restitués par le FICP aux établissements.
- Les travaux, débutés en 2013, concernant la dématérialisation des enquêtes qualité et des avis de modification, flux papiers échangés entre le FCC ou le FICP, et les établissements déclarants. Les établissements qui le demandent ont la possibilité d'accéder à leurs relevés de consultations FCC par l'envoi de documents numériques.

Groupe de Travail : Prévention de la fraude sur les moyens de paiement scripturaux

Animatrice : Chantal ROUX - BNP Paribas

Dans le cadre de la veille, le groupe de travail a été amené à produire cinq propositions d'avis de mise en garde, touchant des tentatives d'extorsion de données bancaires, de captation d'identifiants bancaires, des attaques de type « phishing » (hameçonnage), des escroqueries utilisant le contexte spécifique SEPA ou un circuit de « cavalerie ».

De plus, en liaison avec la Banque de France (Service Gestionnaire du Fichier National des Chèques Irréguliers), il a organisé une expérimentation touchant à l'information des établissements en cas de suspicion d'utilisation frauduleuse de chèques. Les travaux sont actuellement suspendus en attendant une réflexion plus globale à mener sur la sécurisation du chèque.

Le groupe de travail a également préparé des commentaires lors de l'enquête publique concernant le projet de norme NF ISO 34001 « Système Management de la Sécurité ».

Groupe de Travail : Identifiant Bancaire

Animateurs : Martine BRACHET - Groupe Société Générale et Jean-Gaspard d'AILHAUT de BRISIS puis Loïc DORLEANS - Banque de France

En 2013, le groupe de travail a produit, dans le cadre de ses travaux relatifs à la sécurisation des référentiels permettant la déduction du BIC à partir des IBAN français en vue de la date butoir SEPA (1^{er} février 2014), la communication destinée à permettre une meilleure utilisation des informations françaises contenues dans les référentiels IBAN-BIC pour les paiements SEPA, publiée sur le site web de la Banque de France.

La Banque de France et le CFONB (co-animateurs du groupe de travail « Identifiant bancaire ») ont également présenté les principes de fonctionnement et les évolutions à venir du Fichier des Guichets Domiciliataires (FGD) aux fournisseurs de référentiels transnationaux.

Une réflexion a été engagée au sein du groupe de travail quant aux besoins bancaires de la Place en vue d'accompagner la refonte technique, devenue nécessaire, de la base de données qui servira de support aux futurs FGD France, COM Pacifique et Monaco, et FEAGA (Fichier des Établissements et Guichets Agréés).

Groupe de Travail : Terminologie

Animatrice : Nadia ANTONIN - Banque de France

Le groupe de travail a poursuivi en 2013 la mise à jour de la Terminologie à partir des concepts extraits des brochures du Comité consultatif du secteur financier. Ces concepts ont été traduits en plusieurs langues. Par ailleurs, le groupe a continué d'assurer une veille terminologique sur les termes de l'actualité bancaire et financière. La 13^{ème} version de la Terminologie bancaire et financière devrait faire l'objet d'une publication au deuxième trimestre 2014.

Groupe de Travail : Concertation sur les échanges informatisés entre la Banque de France et les Banques, et sur les modes de sécurisation

Animateur : Marc FASQUELLE - Banque de France

Ce groupe de travail est chargé d'identifier les principales attentes des établissements sur les aspects techniques de la mise en place ou de l'évolution des solutions de communication et de sécurisation des données entre les établissements et la Banque de France.

En 2013, les réunions du groupe de travail, ont principalement permis :

- D'assurer une concertation avec les représentants des établissements sur les échanges de données à venir, plus particulièrement concernant les projets suivants :
 - OSCAMPS (Outil de Surveillance et de Cartographie des Moyens de Paiement Scripturaux) : déclarations annuelles sur la cartographie des moyens de paiement, la fraude et le respect du référentiel de sécurité du chèque. Mise en place d'un nouvel outil, qui s'appuie sur le portail ONEGATE, déjà utilisé par les établissements
 - PROTIDE2 : objectifs et calendrier du projet, principales évolutions de la collecte PROTIDE, vecteur technique de collecte
 - ACC : nouvelle collecte sur les Créances privées additionnelles
 - SECOM (Signature Et Confidentialité des Messages): possibilités offertes de sécuriser les échanges par courrier électronique au niveau de l'infrastructure et des utilisateurs
 - Projet INTEROP : présentation du mode dégradé pour la passation des commandes
 - ONEGATE (Guichet de collecte de données statistiques et prudentielles) : canaux et formats de collecte, collectes actuelles et à venir, planning des évolutions et suivi de production
 - DTOM2 : collecte auprès des teneurs de comptes conservateurs sur la détention des OPCVM monétaires.

- De piloter les travaux concernant la solution de remplacement de SécurBdF pour sécuriser les échanges avec les applications de la Banque de France, poursuite des tests techniques et diffusion d'une communication CFONB n° 20130091
- D'accompagner les évolutions fonctionnelles et techniques des applications et d'assurer un suivi de la qualité de service offerte sur les nouveaux vecteurs. Plus particulièrement concernant POBI (POrtail Bancaire sur Internet) et ONEGATE pour lesquels un point détaillé est effectué à chaque réunion du groupe de travail
- D'actualiser régulièrement le référentiel des modes d'échange mis à disposition sur le site Extranet du CFONB

Groupe de Travail : Questions relatives aux établissements de paiement et aux établissements de monnaie électronique

Animateurs : Geoffroy GOFFINET - Banque de France et Martine BRACHET - Groupe Société Générale

En tant que point de contact unique entre l'AFEPAME et les autres groupes de travail du CFONB, le groupe a permis d'échanger sur les alertes opérationnelles propres au lancement en volume du prélèvement SEPA (SEPA Direct Debit). Fin 2013, l'organisation et le mode de fonctionnement du groupe de travail ont été refondus. Le groupe de travail est désormais directement rattaché au Bureau du Conseil du CFONB.

Groupe de Travail : Évolution des collectes par la Banque de France de statistiques de moyens de paiement

Animateur : Alexandre STERVINO - Banque de France

Le groupe ne s'est pas réuni en 2013



Le Pôle «Réglementation & Conformité» continuera à être une instance privilégiée d'échanges entre la Banque de France et les établissements. Il poursuivra ses travaux engagés notamment ceux relatifs aux moyens de paiement scripturaux et aux fichiers d'incidents de paiement.

- Le groupe «Prévention de la fraude sur les moyens de paiement scripturaux» poursuivra son rôle de veille sur l'évolution des techniques de fraude utilisées. Il suivra plus particulièrement les instruments SEPA et réalisera, si besoin, toute étude spécifique demandée par la Profession.
- Le groupe «Évolution des collectes par la Banque de France de statistiques de moyens de paiement» poursuivra les travaux liés à la mise en place du nouveau cadre européen sur les statistiques de moyens de paiement, intégrant les ventilations par pays de l'utilisation des moyens de paiement au sein de l'Union Européenne, et au lancement du portail de déclaration OSCAMPS. Le groupe servira également de point de concertation entre la Banque de France et les établissements sur les travaux européens de définition du cadre de reporting de l'Eurosystème sur les statistiques de fraude concernant le virement SEPA (SEPA Credit Transfer).
- Le groupe «Conformité au Référentiel de Sécurité du Chèque» étudiera l'opportunité d'une mise à jour du référentiel en lien notamment avec les réflexions du groupe de travail «Chèques» (Pôle Moyens de paiement groupe 2) sur les évolutions organisationnelles, réglementaires et techniques du chèque.
- Le groupe «Fichiers d'incidents de paiement» poursuivra les travaux sur la dématérialisation des enquêtes qualité et les avis de modification du FCC et du FICP, en préparant en particulier le cahier des charges interbancaire, l'objectif étant d'aboutir à une mise en production en 2015.
- Le groupe «Concertation sur les échanges informatisés entre la Banque de France et les banques, et sur les modes de sécurisation», dans la continuité des travaux conduits en 2013 sur les modalités pratiques d'utilisation d'OpenPGP comme solution de remplacement de SécurBDF, suivra le pilote de mise en œuvre de cette solution, conduit au premier semestre sur le FICP. Il formulera, sur la base des enseignements de ce pilote, des propositions pour le calendrier de sortie de SécurBDF.

Autour du Pôle 6 : La Commission EFICAS

Nadia ANTONIN - Banque de France

Nadia Antonin, animatrice du groupe de travail «Terminologie», a été nommée par le Ministère de l'Economie et des Finances (MINEFI) (Arrêté du 09 octobre 2013) pour une durée de 4 ans au titre des personnalités qualifiées et en tant qu'experte du CFONB, à la Commission Spécialisée de Terminologie et de Néologie, Economie, Finances, Industrie, Commerce, Artisanat et Services (CSTN EFICAS)



Vocabulaire de l'économie et des finances

Enrichissement de la langue française

2012

Termes, expressions et définitions publiés au *Journal officiel*

Premier ministre
Commission générale de terminologie et de néologie





Les Rencontres du CFONB sont l'occasion d'échanger sur l'actualité du CFONB, c'est-à-dire sur les évolutions en cours des métiers des paiements et des instruments financiers.

Les Rencontres du 10 décembre 2013 ont permis de faire un point d'étape sur la migration à SEPA, sur les filières chèques et espèces, sur les nouvelles solutions de paiement et la dématérialisation documentaire et, last but not least, sur la cybersécurité.

Marcel RONCIN
Président du CFONB



1er thème : SEPA

L'actualité immédiate : Conclure la migration

Le CFONB a assuré, dans le cadre du Comité National SEPA, l'animation du groupe de travail en charge de la période transitoire ; une cellule de suivi a été créée afin de mieux piloter le démarrage des grands créanciers. Cette cellule se réunit quotidiennement : les créanciers y annoncent les volumes d'opérations qu'ils vont migrer, les processus d'échanges dans les CSM sont contrôlés et les banques vérifient ce qu'elles ont reçu.

Préparer l'après date butoir

En corollaire de l'évolution des paiements, un certain nombre d'adaptations connexes sont en vue ainsi, la cartographie des moyens de paiement, le Blue book produit par la BCE et la collecte des statistiques sur les moyens de paiement vont évoluer. Un groupe de travail du CFONB, en charge de la mise en place de la «Collecte des statistiques» va traiter du sujet en 2014.

Pour ce qui est de la gouvernance SEPA

SEPA étant un projet favorisé par le politique faisant suite à l'introduction de l'euro fiduciaire, les banques ont toujours demandé une gouvernance forte de ce projet, car la notion d'espace intégré est difficile à expliquer aux clients et à présenter comme un bénéfice de la construction européenne.



2ème thème : Les nouvelles solutions de paiement

1^{ère} conséquence : formaliser des exigences sécuritaires

Il fallait définir des règles de surveillance adaptées ; un certain nombre d'initiatives importantes ont tenté de répondre à cet objectif ; plus particulièrement, depuis 2011, l'une d'elles a abouti à la création du forum SecuRePay animé par la BCE, avec la participation des autorités de contrôle prudentiel et des banques centrales nationales ; il s'agit pour les pays de l'espace européen de développer une compréhension commune des enjeux sécuritaires liés aux moyens de paiement, en particulier pour les plus innovants.

2^{ème} conséquence : Accueillir les nouveaux acteurs des paiements

On voit apparaître de nouvelles problématiques, comme le traitement des flux dans les systèmes de paiement et de règlement : des solutions doivent être trouvées. Il faut souligner l'initiative du CFONB de créer un groupe de travail avec l'AFEPAME pour répondre aux questionnements de ces nouveaux acteurs dans le monde des paiements.



3ème thème : Les filières Espèces et Chèque

Les Espèces

En France, les espèces restent le moyen de paiement le plus utilisé en nombre de transactions.

Les banques européennes échangent dans un groupe de l'EPC, le Cash Working Group, dont le CFONB est le miroir, et le constat de l'augmentation des coûts de la filière espèces est commun aux banques européennes.

Les Chèques

La France a une tradition d'utilisation importante des chèques. La diminution du chèque est une tendance de long terme.

Le CFONB engagera en 2014 une réflexion sur la possibilité d'évolutions organisationnelles et techniques pour accompagner cette décroissance. Il s'agira d'étudier des évolutions conformes à la réglementation et de nature à renforcer la réforme sécuritaire du chèque.



Table ronde : La Migration SEPA

Le rôle du CFONB consiste en une participation très active au Comité national SEPA via le groupe de travail de la Période Transitoire (GT4), en charge de la migration SEPA dont le CFONB assure l'animation et le secrétariat. Le résumé de la situation tient en 2 chiffres et une tendance : 66,5 % de SCT et un peu plus de 10 % de SDD migrés en novembre avec un décollage très fort sur les derniers jours.

Les thématiques métiers - la Cybersécurité

Le vocable «Cybersécurité» est un re-looking de l'expression «sécurité des systèmes d'information». Cela ressort du domaine de la sécurité des usages et des moyens informatiques, c'est-à-dire des terminaux installés au sein des banques et chez les clients, des applications informatiques, des bases de données et des data centers, des données sensibles. Actuellement les enjeux majeurs du secteur financier sur le plan technologique sont :

- La digitalisation,
- L'évolution des usages,
- L'évolution de la technologie,
- La lutte contre la Cybercriminalité.



Le nouveau site web du CFONB

Le nouveau site web du CFONB a démarré le 1^{er} octobre 2013.

Les statistiques de fréquentation du site sont très satisfaisantes : environ 400 connexions par jour et 3 à 4 pages consultées à chaque fois : l'intérêt des visiteurs se porte en premier lieu sur les pages relatives au prélèvement SEPA.



Les thématiques métiers - La dématérialisation

I - VOTACCESS, Ordres de mouvements et bordereaux de transfert PEA

Au-delà de l'objectif sociétal de développement durable, il s'agit pour les banques d'obtenir des gains de productivité et de réduction des délais d'échanges, tout en améliorant la sécurisation et la traçabilité des flux au profit de leur clientèle.

VOTACCESS - Vote par correspondance par internet en Assemblée Générale

Le nombre d'émetteurs adhérant à la plateforme électronique VOTACCESS augmente progressivement d'année en année. Aujourd'hui, tous les grands réseaux bancaires proposent aux actionnaires un accès VOTACCESS, à partir de la consultation de leur portefeuille Titres sur le portail de leur banque.

ST3D ou Système de Transfert De Documents Dématérialisés

Ce deuxième cas de dématérialisation est étudié au CFONB par le Pôle Instruments Financiers, il concerne le transfert de PEA entre banques et le changement de propriété des titres.

II - Réquisitions judiciaires et saisies bancaires de l'Administration

La «face cachée de la banque», c'est d'une part les saisies bancaires adressées par la DGFIP, et d'autre part les réquisitions judiciaires qui sont, sous différentes formes, des demandes d'information sur le fonctionnement du compte. L'Administration souhaite accélérer les délais de traitement de ces requêtes.

Même si l'objectif de dématérialisation des échanges est identique, l'étude du processus des saisies bancaires se concentre également sur l'amélioration du processus tandis que c'est une étude menée précédemment par l'Administration avec les opérateurs téléphoniques qui a servi de cadre méthodologique à l'étude des réquisitions judiciaires.



Le Livret
«les Rencontres du CFONB n° 1»
est à votre disposition sur le site internet
du CFONB

L'AMAF ET LE CFONB

La collaboration entre l'AMAF et le CFONB initiée en 2012 entre dans sa phase de maturité.

Le groupe de travail sur les moyens de paiement de l'AMAF propose au CFONB de participer à ses travaux lors de réunions biennuelles organisées à Monaco en avril et octobre. Pour leur part, les représentants de l'AMAF se rendent à Paris pour assister au Comité national SEPA français. A cette occasion, une réunion est organisée avec les experts du CFONB concernés par les sujets à l'ordre du jour établi en collaboration avec la représentante de l'AMAF.

L'AMAF et le CFONB ont poursuivi une collaboration très active en 2013, le CFONB se rendant à Monaco le 12 avril et le 25 Octobre. Lors de ces réunions, les participants ont fait un tour d'horizon des sujets d'actualité et le CFONB a répondu directement à l'ensemble des questions.

Comme l'an dernier, les réunions consacrent une large part au SEPA. La phase de migration opérationnelle a occasionnée de nombreux échanges et partages d'informations, la Place monégasque ayant été un précurseur dans la migration du prélèvement SEPA SDD.

Interview de Jocelyne TROUCHE - AMAF

Executive Director Securities & Cash Services, Opérations International

Depuis plusieurs années la coordination entre les groupes de travail du CFONB et l'AMAF s'est significativement renforcée, et se traduit par des réunions communes, à Paris ou à Monaco, sur des sujets d'actualité.

Régulièrement invitée par le CFONB, j'ai pu, au fil de ces échanges, mesurer la volonté de coopération et le niveau d'expertise de nos homologues français. En 2013 SEPA a bien sûr focalisé une grande partie de notre attention, notamment en matière de suivi de la migration et de sensibilisation des différents acteurs.

Ce partage d'expérience nous permet de mettre en commun les cas de dysfonctionnements et les actions permettant d'y remédier. Il a permis de réels progrès dans le traitement de la migration.

Un exemple concret d'action concertée porte sur le traitement des prélèvements SDD mal formatés, avec un IBAN FR au lieu de MC.

Ce problème, remonté par l'AMAF au CFONB a donné lieu en l'espace de quelques jours à la mise sur pied d'une cellule de suivi dédiée : elle regroupe six experts SEPA des banques françaises et quatre représentants SEPA des banques monégasques ayant pour mission d'étudier chaque cas et de sensibiliser les intervenants concernés. Cette démarche concrète illustre la coopération franco-monégasque telle que nous la concevons.

SEPA n'a pas été le seul sujet discuté lors de nos réunions de travail ; la sécurité des moyens de paiement ou les nouvelles technologies ont également été au coeur de nos discussions.

Ce qui m'a le plus frappée est la force de l'engagement, palpable dans l'expression des divers intervenants du CFONB. Au delà de leur expertise technique des sujets, leur enthousiasme et leur capacité à partager sont remarquables.

Ces moments de partage, à l'occasion de réunions formelles ou informelles, m'ont énormément appris. J'ai également pu mesurer l'intérêt porté à Monaco et à nos spécificités.

A ce titre, la participation du CFONB à nos réunions plénières bi-annuelles du groupe de travail AMAF sur les moyens de paiement nous a apporté un vrai plus permettant aux divers participants monégasques de connaître l'approche du CFONB sur les sujets d'actualité, et de pouvoir en débattre directement.

Ce partenariat, précieux, mérite d'être entretenu et enrichi au fil de nos rencontres. Mieux connaître nos spécificités respectives et mettre en commun nos expériences pour mener des actions adaptées, tels sont nos objectifs.



Interview de Xavier Mendiboure, Chargé de mission au CFONB

Vous collaborez, au sein de l'AMAF, (Association Monégasque des Activités Financières) à un groupe de travail concernant les moyens de paiement ?

Absolument. Ma rencontre avec l'AMAF date de 2010, au sein du CFONB, auquel l'AMAF a adhéré. Nous tenons, de façon très régulière, des réunions en alternance en Principauté et à Paris, lors du groupe de travail «Moyens de Paiement» plénier de l'AMAF, à Monaco, et la veille ou le jour du Comité national SEPA français à Paris.

Les sujets de ces réunions sont nombreux...

En effet. Ces réunions sont l'occasion de balayer des sujets d'actualité sur les moyens de paiement, dont le SEPA (Single Euro Payments Area). Ce dernier étant, je le rappelle, un projet d'envergure européenne, qui permet, en créant une gamme unique de moyens de paiement, d'effectuer de manière uniforme tous les paiements en euros, qu'il s'agisse d'opérations nationales ou transfrontalières. Mais nous débattons aussi de beaucoup d'actualités, réglementaires ou normatives, concernant les différents moyens de paiement.

Pouvez-vous citer quelques sujets précis ?

Les systèmes et moyens de paiement constituent une activité importante, mais peu mise en lumière. La sécurité des moyens de paiement est fondamentale car l'utilisation d'un moyen de paiement est strictement basée sur la confiance accordée par ses utilisateurs. Derrière ce principe fondateur, les banques travaillent étroitement entre elles et avec la Banque de France notamment, à établir des standards et des normes sur un éventail très large de sujets comme les reporting demandés par la Banque de France, l'utilisation des chèques, la filière «espèces», les référentiels BIC et IBAN pour les échanges des moyens de paiement, la fraude, la lutte anti-blanchiment. Cette énumération est loin d'être exhaustive.

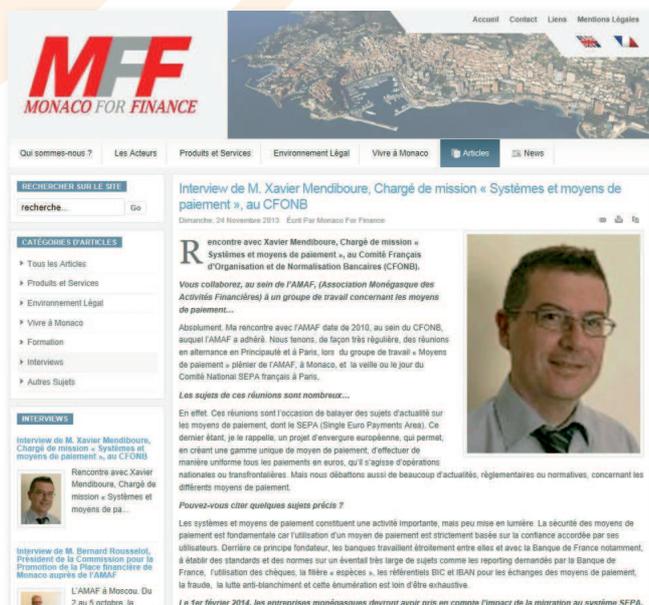
Le 1^{er} février 2014, les entreprises monégasques devront avoir pris en compte l'impact de la migration au système SEPA.

Effectivement, c'est la raison pour laquelle nous entrons, depuis le début 2013, dans une phase beaucoup plus opérationnelle. Nous avons de nombreuses discussions sur la façon d'effectuer les différents échanges entre banques. C'est un domaine de spécialistes.

Quel est votre regard sur l'évolution et l'activité, en Principauté, du groupe de travail concernant les moyens de paiement ?

Ce groupe de travail fait preuve d'un très fort intérêt, d'une très forte acuité. Les échanges sont précis, les dossiers parfaitement maîtrisés. Les collaborateurs des banques font preuve d'une grande expertise, et d'un véritable souci du client pour que la mise en place du système SEPA, par exemple, ne soit pas un problème : tous les aspects du projet sont envisagés, afin que les entreprises puissent envoyer un virement, qu'elles puissent optimiser les virements de salaires de leurs salariés. Le groupe monégasque est même en avance sur certains sujets. L'information circule bien. Un exemple : la mise en place du Système SEPA chez un gros émetteur : les parkings de Monaco.

Le niveau d'activité du groupe s'apparente complètement au type d'activité dans les autres groupes du CFONB. Il est très appréciable pour nous de constater combien les monégasques connaissent leurs sujets. Quand l'expertise est élevée, il y a un véritable partage, des débats, de l'analyse. Les échanges sont réels, et l'apport mutuel. C'est très agréable.



L'AFEPAME

Initialement, le CFONB avait constitué en 2010 un premier groupe de travail «Exécution des ordres de paiement des clients des établissements de paiement (EP) dans les systèmes de paiement notifiés» qui visait à répondre aux problématiques soulevées à l'occasion de la constitution des premiers dossiers de demande d'agrément d'EP. L'AFEPAME (Association Française des Etablissements de Paiement et de Monnaie Electronique), nouvellement créée, fut un contributeur important de ces travaux.

Afin de pérenniser cette collaboration, et en vue de la participation de l'AFEPAME aux travaux du CFONB, un groupe de travail dédié à toutes les questions concernant les établissements de paiement et de monnaie électronique a été créé en 2012.

A cette occasion, l'AFEPAME a adhéré au CFONB en 2013, en tant que participant externe à un groupe de travail.



Jérôme Traisnel
Président de l'AFEPAME

L'IEOM

Interview de Christine SAMPIC - IEDOM/IEOM Responsable de la Division des Services financiers

L'Institut d'Emission d'outre mer (IEOM) est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique, où ce n'est pas l'Euro, mais le Franc Pacifique qui a cours légal. Il dispose de trois agences implantées en Nouvelle-Calédonie, à Wallis-et-Futuna et en Polynésie française et d'un siège à Paris (qui est commun avec celui de l'IEDOM). L'une de nos missions est d'assurer la sécurité des moyens de paiement utilisés dans notre zone d'intervention, bien sûr en liaison avec la Banque de France. En effet, la place prise par les moyens de paiement scripturaux fait de la sécurité de leur utilisation une condition nécessaire au maintien de la confiance du public dans la monnaie et au bon fonctionnement de l'économie. Il est ainsi de la première importance que les utilisateurs de services de paiement puissent disposer de moyens de paiement efficaces, fiables et sécurisés et ce, sur l'ensemble du territoire français, y compris dans le Pacifique.

A ce titre, l'excellente relation que nous entretenons avec le CFONB est un atout indéniable. A travers un groupe de travail spécifique sur les questions relatives aux territoires du Pacifique, le GT IEOM, sont en particulier examinés les impacts des évolutions des moyens de paiement métropolitains sur cette zone qui ne fait pas partie de l'Union Européenne. Le dernier exemple en date est d'importance puisqu'il concerne la continuité des paiements de masse en euros entre cette zone et le reste de la France. En effet, le Pacifique étant hors SEPA, la disparition du format national, utilisé traditionnellement pour les virements et prélèvements à destination et en provenance de cette région, risquait, si rien n'était fait, de la faire entrer dans la catégorie hors Europe, avec comme conséquence, l'impossibilité de poursuivre les prélèvements et le recours à des vecteurs plus coûteux pour les virements (virements unitaires, Correspondent Banking). Le GT IEOM a étudié les différentes solutions possibles pour éviter cette situation et a proposé de mettre en place le SEPA COM PACIFIQUE. Ce dernier se traduit par l'adoption de formats d'échanges interbancaires identiques aux formats européens SEPA pour le virement (SEPA Credit Transfer ou SCT) et le prélèvement (SEPA Direct Debit ou SDD) dans les échanges entre prestataires de services de paiement.

Sur la base de la proposition du CFONB, la Direction Générale du Trésor, en lien avec l'IEOM et la Banque de France, a établi les textes juridiques correspondants. Depuis le 1^{er} février 2014, il est donc possible, en France, d'envoyer et de recevoir des virements et des prélèvements au format SEPA à destination ou en provenance de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna et de la Polynésie française. Plus de détails sur le SEPA COM PACIFIQUE sont disponibles sur le site de l'IEOM (<http://www.ieom.fr/ieom/sepa-com-pacifique/>) et sur celui du CFONB.

En outre, le cas particulier des collectivités d'outre mer du Pacifique est pris en compte dans les discussions du groupe de travail sur les identifiants bancaires, permettant de définir les modalités les plus appropriées pour identifier les PSP de cette région et de communiquer largement sur ces particularités.

L'IEOM reconnaît et apprécie à sa juste valeur l'engagement du CFONB à couvrir l'intégralité du territoire français, même dans ses composantes les plus lointaines ; il compte sur la poursuite de cet engagement au cours des années à venir.

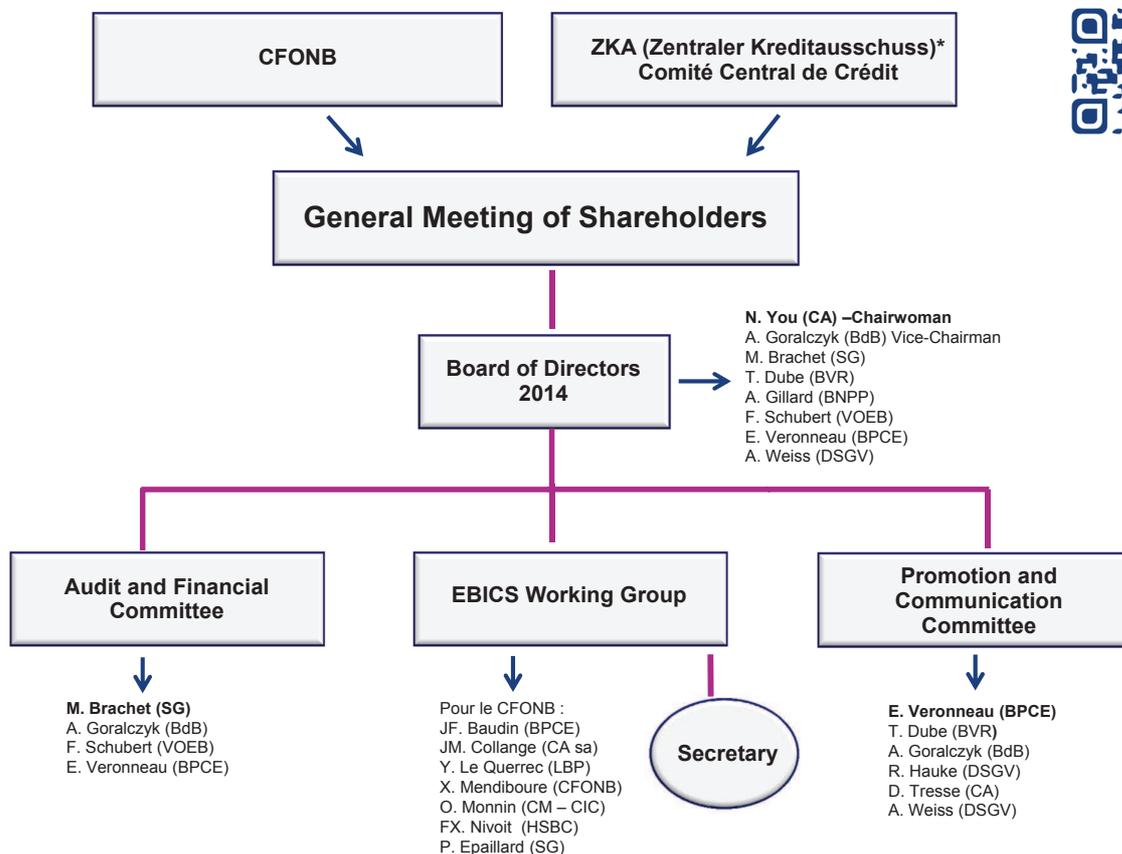


Membres du BOARD 2014



Organigramme EBICS

Site EBICS :



*Depuis 2011 l'Association a été rebaptisée en "Comité de l'Industrie Bancaire Allemande" "Die Deutsche Kreditwirtschaft" (DK)

SEPA (Single Euro Payments Area)

Origine et mission de l'EPC

La création de l'EPC (European Payments Council) a été décidée à la suite de l'atelier européen destiné à la mise en place du «SEPA» (Single Euro Payments Area) des 25 et 26 mars 2002. Sa mission principale était la construction stratégique des systèmes et moyens de paiement paneuropéens.

Organisation générale de l'EPC

L'EPC est une association internationale sans but lucratif (AISBL), de droit belge.

L'EPC est la seule entité décisionnaire en matière de stratégie métier dans le domaine des moyens de paiement européens.

Les instances de l'EPC (voir annexe 4) sont :

Le Comité Plénier, organe de décision de l'EPC qui se réunit chaque trimestre.

Le Comité de Coordination, instance de pilotage des travaux.

Le NGC, «Nominating and Governance Committee», qui a en charge l'élaboration de la charte de l'EPC et de son règlement intérieur. Il veille également à la nomination des membres des différentes instances de l'EPC.

Le SMC, «Scheme Management Committee», qui a en charge l'administration et la conformité des adhésions des prestataires de services de paiement aux «schemes» SEPA.

Le PMF, «Programme Management Forum» Comité de déploiement, qui assure le suivi par l'EPC de la mise en œuvre de SEPA dans les différentes communautés nationales.

Les stakeholders Group (Card stakeholders group et customer stakeholders forum pour le SCT et le SDD) qui entretiennent le dialogue avec les acteurs non bancaires (entreprises, administrations, consommateurs,...).

Les Groupes Support

Il existe 3 groupes supports transversaux :

Le SSG, «Standard Support Group» qui traite les sujets de normalisation internationale

Le LSG, «Legal Support Group» qui a pour mission d'élaborer la position juridique de l'EPC. Il examine des sujets tels que les parties juridiques des rulebooks, la Directive sur les Services de Paiement, la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, l'adhésion de nouveaux pays ou territoires à SEPA. Le groupe est également en charge de vérifier la validité juridique des recommandations proposées par les autres groupes de l'EPC

L'ISSG, «l'Information Security Support Group» qui répond aux sollicitations des groupes de travail sur les aspects sécurité

Réalisations des Groupes de Travail EPC en 2013

L'EPC comprend des groupes de travail destinés à traiter des différents chantiers portant sur les instruments de paiement. Ils sont structurés en task-forces, sous-groupes et «blocs de travail». Ces groupes ne sont pas décisionnels. Ce sont des structures d'études et de concertation qui émettent des propositions qui doivent être validées par le Comité Plénier de l'EPC.

Les groupes de travail existants à fin décembre 2013 sont les suivants :

SPS - Le «SEPA Payment Scheme Working Group» qui est en charge des «schemes» de virement SEPA (SCT), prélèvement SEPA (SDD Core), prélèvement SEPA interentreprises (SDD B2B).

Une nouvelle version a été élaborée pour le 1^{er} février 2014. Le Comité Plénier de l'EPC de décembre 2013 a approuvé les documents relatifs au virement SEPA et aux prélèvements SEPA. Leur date de mise en œuvre a été fixée exceptionnellement au 1^{er} février 2014, car cette nouvelle version n'apporte aucune modification technique ou fonctionnelle et par conséquent n'a aucun impact d'un point de vue opérationnel par rapport à la version 7.0.

La modification majeure est la suppression du document de référence Framework Pan-European Automated Clearing House (PEACH) et Clearing and Settlement Mechanism (CSM) - *Système d'Echange, Compensation et Règlement* publié en janvier 2007. Ce document n'a plus d'utilité à ce stade de la migration SEPA.

L'analyse des réponses a abouti en novembre 2013 à la publication d'une mise à jour de la version des Rulebooks qui prendra effet le 1^{er} février 2014 :

- La version 7.1 du recueil de règles («Rulebook SCT»)
- La version 7.1 du recueil de règles («Rulebook SDD»)
- Le recueil de règles (rulebooks) SDD B2B version 5.1 intègre les modifications apportées au Rulebook SDD.

CARDS - Le groupe de travail «Cards Working Group de l'EPC» qui a contribué aux travaux de standardisation et de consolidation de l'environnement SEPA dans le domaine de la carte en portant la position des membres du CFONB-banques ; il en va de même au sein des groupes de travail Card Fraud Prevention Task Force et Cards Stakeholders Group. Ce dernier a approuvé en novembre 2013 le SEPA Card Standardisation Version 7.0 qui doit être publié dès janvier 2014 pour mise en œuvre en 2017.

M-Channel - Le «M-Channel Working Group» qui est en charge de la définition des besoins, règles et normes nécessaires pour la réception ou l'émission de paiements par téléphone mobile

CASH - La mission du groupe est de formuler des recommandations en vue d'améliorer l'espace unique des paiements en matière de monnaie fiduciaire.

Participation du CFONB aux travaux de mise en place de SEPA

Participation du CFONB aux travaux de l'EPC

Des groupes miroirs ont été mis en place afin de préparer des propositions de positions communes, pour validation par les instances de Place. Ces positions sont ensuite défendues par les représentants français à l'EPC, au titre de la communauté bancaire française. Les groupes miroirs sont logés au sein des structures du CFONB, à l'exception du groupe miroir «Legal» rattaché au groupe Juridique moyens et systèmes de paiements de la FBF.

Pour les Pléniers et Comités de Coordination EPC, la concertation s'effectue lors de réunions préparatoires ad-hoc, à l'initiative de la FBF.

Dans chaque pays un NASO (National Adherence Support Organisation) est chargé d'assister les banques, de collecter les demandes d'adhésion et d'assurer la liaison avec l'EPC. Le CFONB et la FBF assurent les fonctions de NASO en France.

Participation au Comité national SEPA

Dans le cadre des travaux du Comité national SEPA créé en avril 2006, co-présidé par la Banque de France et la Fédération Bancaire Française, le CFONB prépare la position technique des banques françaises et apporte des éléments aux dossiers traités par les groupes de travail nationaux suivants :

Le groupe «**Gamme des moyens de paiement**» a étudié le passage de la gamme d'instruments nationaux actuels vers les instruments SEPA. En 2013, il a œuvré sur le TIP et le téléversement, instruments qui disparaîtront en février 2016.

Le groupe «**Gestion de la période transitoire**» suit la montée en charge du virement et du prélèvement SEPA en termes quantitatifs et qualitatifs. Il élabore le tableau de bord du Comité national. Il permet aux différentes communautés d'échanger sur leur avancement et leurs contraintes.

Il est rappelé que ces deux groupes ont une configuration large, y sont représentés : des banques, des corporates, des administrations, des représentants du commerce.

Le CFONB, qui anime ce second groupe, publie et actualise un corpus documentaire relatif aux différents aspects techniques de la migration.

Le groupe «**Communication**» coordonne les actions de communication du Comité national. Le Comité national SEPA a effectué plus d'une trentaine de réunions en région.

Le groupe «**Support juridique**» traite des sujets à la demande des autres groupes de travail.

Communication avec les différents acteurs (administrations, entreprises, SSII, ..)

Le CFONB répond aux nombreuses questions posées sur SEPA et publie sur son site Internet (www.cfonb.org) des documentations gratuites destinées aux acteurs de la migration (entreprises, SSII, développeurs des clients, associations...).

Chantiers et perspectives

2014

En 2014, le CFONB poursuivra sa contribution à la mise en place de SEPA en France en :

- Participant aux groupes miroirs
- Assurant le suivi qualitatif de la migration effective du virement et du prélèvement SEPA
- Réalisant la documentation nécessaire aux banques et aux clients concernant les instruments SEPA. Cette documentation évoluera en cohérence avec les recueils de règles EPC
- Poursuivant les travaux liés à la migration vers le TIP et le Téléversement
- Poursuivant les travaux sur les paiements par canaux électroniques ou par téléphone mobile

DÉMATÉRIALISATION DOCUMENTAIRE LE CFONB À LA MANŒUVRE

Le CFONB est impliqué dans différents chantiers liés à la dématérialisation dans les moyens et services de paiement ainsi que dans les instruments financiers. Ses membres présentent les avancées réalisées dans des domaines aussi divers que les réquisitions et saisies bancaires, les activités titres ou la gestion des fichiers Banque de France.



De nombreuses initiatives

Marcel Roncin, président du CFONB (Comité français d'organisation et de normalisation bancaires)



Supprimer l'usage du papier est un objectif souvent évoqué dans la sphère de l'entreprise et de la banque où l'on a pointé depuis longtemps les inconvénients de cette pratique : coût (impression, enveloppe, affranchissement, surfaces d'archivage...), délais d'acheminement, manque de sécurité et empreinte carbone. Clairement, les vecteurs de la dématérialisation dans nos métiers sont la signature, la facture et l'archivage électroniques, sans lesquels toute réforme ne serait que partielle. Pour sa part, l'industrie financière a depuis longtemps entrepris la modernisation de ses processus, en supprimant d'abord tout échange papier

pour la compensation des moyens de paiement. Depuis, l'avènement de la banque en ligne et la suppression progressive des restitutions papier à la clientèle ont contribué à modifier profondément les pratiques ainsi que la relation clientèle.

Le CFONB, dont le champ d'action porte sur les moyens et services de paiement ainsi que sur les instruments financiers, s'est naturellement impliqué dans les projets liés à la dématérialisation relevant de son domaine de compétence. Certains d'entre eux émanent de l'administration, alors que d'autres trouvent leur origine dans des initiatives de la profession. Tous contribuent à remettre en cause « l'existant papier » et s'adressent au premier chef aux banques dont ils simplifieront la tâche ; certains auront un impact direct sur la clientèle.

Ressortissent de la première catégorie les réquisitions judiciaires diligentes dans le cadre d'enquêtes judiciaires ou émanant de l'antiterrorisme, et émanant du ministère de l'Intérieur et de la Chancellerie. Le processus en cours vise à automatiser les réquisitions les plus fréquentes. Figurent également dans

cette première partie les saisies bancaires ordonnées par le MINEFI et dont l'automatisation est prévue à l'horizon 2015.

Deux projets ont parallèlement été lancés pour répondre aux besoins du marché et concernent les activités titres (post-marché) :

- le premier, porté par l'AFTI[1], permet aux actionnaires de sociétés cotées de voter par correspondance sur Internet lors des assemblées générales ;
- le second supprimera le recours au papier pour certains échanges interbancaires (transfert de PEA, ordres de mouvement) qui seront ainsi accélérés.

Enfin, la Banque de France, dans le cadre de sa mission de gestion de fichiers d'intérêt général, a initié un processus de dématérialisation d'échanges papier avec la profession bancaire.

D'autres initiatives suivront, impulsées par le besoin d'une meilleure sécurité, d'une plus grande rapidité et d'une meilleure maîtrise des coûts, dès lors que l'encadrement juridique sera au rendez-vous. ■

[1] Association française des professionnels des titres.

Réquisitions judiciaires et saisies bancaires : des échanges normalisés



Yves Le Querrec, responsable du département Relations interbancaires, Direction opérations de la Banque Postale

Animateur Pôle « Certification et signature électronique » du CFONB

Chaque année, 12 millions d'actes sont adressés aux banques par l'administration française en matière de réquisitions judiciaires et de saisies bancaires. Plus de 50 millions d'échanges sont réalisés (demandes initiales, accusés de réception, compléments d'information, virements ou mainlevées...).

Ces échanges papier occasionnent des coûts administratifs considérables et complexifient le traitement des opérations.

TÉMOIGNAGE

Réquisitions judiciaires : l'exemple des télécommunications

■ « Le travail que nous accomplissons aujourd'hui avec les banques a déjà été mené avec succès avec les opérateurs de la téléphonie fixe, mobile et Internet » souligne le Commandant Isabelle Meslier-Renaud, chargée de mission pour la politique de l'innovation et des partenariats technologiques du ST(SI)[1]. « Comme avec les opérateurs, où nous disposons aujourd'hui d'une plate-forme opérationnelle complète, notre objectif est de traduire les requêtes les plus fréquentes en messages XML afin d'automatiser leur traitement aussi bien pour l'extraction du côté banque que l'exploitation côté gendarmerie, police ou justice. »

[1] Service des technologies et des systèmes d'information de la sécurité nationale.

Fort de ce constat, dans un cadre juridique en cours d'adaptation, et à l'appui des décrets autorisant l'administration à dématérialiser les échanges avec les banques d'une part, et au vu du succès des réalisations d'autres secteurs économiques d'autre part, le CFONB a engagé en 2012-2013, avec l'administration, un travail de refondation de ces échanges pour pouvoir, au-delà d'une simple transformation numérique des documents, automatiser des processus complexes et fragmentés.

LES RÉQUISITIONS JUDICIAIRES

Les réquisitions judiciaires sont des injonctions données par la police, la gendarmerie, les douanes ou l'administration fiscale à toute personne, physique ou morale, pouvant prêter son concours dans le cadre d'une enquête judiciaire ou de terrorisme.

S'agissant des banques, elles touchent toutes les activités liées au cycle de vie d'un compte bancaire, notamment les moyens de paiement. Les travaux en cours avec le ministère de l'Intérieur permettront dès 2014 aux forces de police et à la Chancellerie de disposer, pour la première fois, d'un référentiel regroupant les réquisitions le plus souvent effectuées. Il a été retenu, selon la règle pragmatique des 80/20, de chercher à automatiser les réquisitions les plus fréquentes, notamment les copies de relevés de compte, en s'inspirant dans la mesure du possible des travaux de normalisation des échanges au format ISO 20022 du domaine financier.

L'architecture opérationnelle du système intégrera l'authentification forte du demandeur qui allégera le travail de vérification de la banque. À terme, c'est toute la chaîne de production des réponses aux réquisitions qui pourra être automatisée

dans les banques, apportant un gain considérable en termes de temps et d'efficacité dans la lutte contre la fraude, le terrorisme et le blanchiment.

LES SAISIES BANCAIRES

Les saisies bancaires sont des injonctions de payer adressées par l'administration fiscale à la banque qui tient le compte du contrevenant. Elles peuvent concerner des amendes, des impôts ou des prestations dus à des autorités administratives.

Dès 2015, l'administration fiscale pourra transmettre aux banques toutes les saisies (oppositions administratives, avis à tiers détenteur, oppositions ou saisies à tiers détenteur) en masse par l'intermédiaire d'un fichier d'échange structuré. L'ensemble des échanges (aller, retour, virement et mainlevée) seront ainsi dématérialisés indépendamment du niveau d'automatisation mis en place par la banque. À l'instar des travaux réalisés pour la dématérialisation des réquisitions judiciaires, les évolutions liées au SEPA sont intégrées dans les formats des échanges, en tenant compte de l'IBAN et du BIC, ce dernier restant nécessaire pour gérer la problématique des COM/TOM. L'achèvement des travaux menés par le CFONB permettra à l'Administration d'émettre en 2014 un décret officialisant cette procédure. Le pilote expérimental réservé aujourd'hui aux flux « aller » des oppositions administratives pourra être généralisé à l'ensemble du processus et s'étendre, dès 2015, aux banques volontaires. ■

Votaccess et opérations sur titres : au bénéfice du client



Alain Gonnin, responsable de la filière titres du groupe BPCE

Animateur Pôle « Instruments financiers » du CFONB

Le constat est sans appel : le vote par correspondance aux assemblées générales d'actionnaires devait être rénové. À l'heure où les clients des banques passent la quasi-totalité de leurs ordres de Bourse sur Internet, comment continuer à leur proposer uniquement un formulaire papier envoyé par courrier postal pour voter à distance ? Il a été décidé de remplacer les processus manuels, coûteux et peu sécurisés, par le recours à la technologie de l'Internet. À la demande de l'AFTI, la société SLIB a créé, en novembre 2011, la plate-forme électronique Votaccess. Votaccess répond aux attentes des sociétés émettrices de titres, des banques et bien sûr des actionnaires, qu'ils soient résidents ou non, individuels ou institutionnels, et quel que soit le mode de détention des titres, au porteur ou au nominatif. Une fois

connecté sur le portail Internet de sa banque, l'actionnaire accède à son portefeuille titres, dès lors que sa banque et la société émettrice auront adhéré à Votaccess. Il est dirigé alors vers le site Votaccess où il peut demander une carte d'admission, donner une procuration et surtout voter en ligne. Son instruction de vote est ensuite déversée dans l'urne électronique gérée par le centralisateur de l'assemblée générale 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. L'accès à Votaccess est crypté et la sécurité juridique du processus est totalement assurée. Le coût est supporté par l'émetteur, facturé par le centralisateur qui gère l'urne électronique et rémunère les banques. Le vote est gratuit pour l'actionnaire. Lors de la première campagne des assemblées générales en 2012, six grandes sociétés françaises ont instauré le vote par correspondance sur Internet. En 2013, 25 émetteurs, dont la moitié du CAC 40, ont choisi d'utiliser la plate-forme. Tous les grands réseaux bancaires étaient présents au rendez-vous. Par ailleurs, la mise en œuvre de Votaccess favorise la réduction du volume de papier consommé, tant pour les formulaires de vote que pour la documentation jointe.

Les acteurs ont souhaité définir des règles communes de fonctionnement et de comportement, en élaborant un code de bonnes pratiques diffusé par le CFONB. Un conseil scientifique, forum d'échanges régulier, a été créé en avril 2012. Il regroupe des émetteurs, des banques et des associations repré-

sentant des actionnaires individuels. Des évolutions de Votaccess sont prévues pour la campagne 2014 (gestion du vote des porteurs de parts de FCPE, vote des institutionnels via des proxy collectors). Les banques poussent ainsi à la réduction des envois de convocations papier à leurs clients au profit d'une diffusion électronique.

BORDEREAUX DE TRANSFERT PEA ET ORDRES DE MOUVEMENT

Les documents papier sont encore largement utilisés dans les échanges entre établissements financiers. Ainsi, lorsqu'un client demande le transfert de son compte PEA, sa banque va transmettre à l'autre établissement un bordereau en y inscrivant des informations (date d'ouverture du PEA, montant cumulé des versements effectués sur le plan). De même, en cas de changement de propriété des titres, un ordre de mouvement (ODM) sur le portefeuille d'instruments financiers concerné donne lieu à un échange de formulaires entre l'émetteur et la banque. Ces documents sont échangés par voie postale, impliquant des délais de circulation.

Dans les exemples de dématérialisation précédemment cités, les flux étaient très importants. Même si les volumes échangés ici sont relativement faibles, la communauté bancaire a toutefois souhaité faire évoluer les processus. Ce projet permettra de favoriser les gains de productivité, en réduisant les coûts d'acheminement et les délais des échanges tout en répondant aux exigences des intermédiaires financiers en matière de sécurité des flux échangés et de continuité d'exploitation. Les clients seront les principaux bénéficiaires de la réforme avec une prise en charge plus rapide de leurs demandes et une amélioration de la traçabilité de leurs opérations.

Ce projet s'inscrit aussi dans le cadre d'un processus de développement durable et contribue à limiter l'empreinte carbone des échanges interbancaires. ■

TÉMOIGNAGE

Saisie bancaire : une fluidification des circuits

■ Pour Michel Gautier, chef du bureau Cap Numérique à la DGFIP, « dématérialiser, au cœur de la stratégie numérique de la DGFIP[1], c'est aussi assurer la fluidité en révisant le circuit de circulation des documents. Aujourd'hui, une majorité des saisies sont envoyées par courrier directement depuis 3 500 trésoreries vers les 38 000 agences bancaires. Avec la dématérialisation, le flux est concentré sur quelques centres informatiques de la DGFIP avant d'être acheminé électroniquement sur le point d'entrée unique de chacun des quelque 400 établissements teneurs de comptes français. À charge pour chaque établissement de router la demande dématérialisée vers l'agence ou bien de la traiter en central, et de plus en plus de manière automatique. Le principe reste bien sûr identique pour les retours. »

[1] Direction générale des finances publiques.

Gestion des fichiers d'intérêt général et dématérialisation des flux : une longue histoire commune



Hugues Roux, chef du service des fichiers d'incidents de paiement relatifs aux particuliers de la Banque de France

Animateur du groupe de travail « Fichier d'incidents de paiement » du CFONB

Le législateur a investi la Banque de France de la mission de gérer trois fichiers d'intérêt général : le Fichier central des chèques (FCC), le Fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers (FICP) et le Fichier national des chèques irréguliers (FNCI). L'ampleur des volumes de données échangés a conduit très tôt à l'informatisation de ces fichiers. Le chantier qui s'ouvre aujourd'hui vise à dématérialiser les flux subsistants, plus qualitatifs, ce qui devrait aboutir à améliorer l'intégrité des données.

L'AMPLEUR DES FLUX DE DONNÉES ÉCHANGÉS EXPLIQUE UNE INFORMATISATION PRÉCOCE

Quelques chiffres récents donnent un aperçu de l'ampleur des volumes échangés entre les établissements de crédit et la Banque de France pour la gestion des grands fichiers :

- le FCC reçoit plus de 410 000 déclarations d'incidents par mois et environ 300 000 radiations ;
- le FICP reçoit environ 167 000 déclarations d'incidents par mois et un peu plus de 127 000 radiations ;

– le FNCI présente des chiffres encore plus impressionnants : le stock s'accroît au rythme de 1,7 million d'informations par mois, et comprend quasiment 60 millions de données. Gérer ces fichiers relève donc de traitements de masse qui ont suivi l'évolution des techniques informatiques. Depuis les années 2000, ces échanges s'effectuent par télétransmission. L'ouverture du portail POBI[2] permet depuis 2003 aux établissements de consulter les fichiers et de les alimenter via Internet. L'année 2010 a été une année charnière en raison de la loi Lagarde qui a entraîné à la fois la mise à jour au fil de l'eau du FICP et la mise à disposition en temps réel des informations. Enfin, le FNCI a dès sa conception, été prévu sous une forme d'échanges dématérialisés.

LA DÉMATÉRIALISATION S'ÉTEND AUJOURD'HUI À DES FLUX PLUS QUALITATIFS

Les données transmises par les déclarants aux deux fichiers enregistrant principalement des personnes physiques (FCC et FICP) sont rapprochées de la base RNIPP[3] de l'INSEE, afin d'en assurer l'intégrité.

Deux grands types d'états sont ainsi constitués :

- des avis de modification d'une part, qui informent les établissements de crédit de modifications marginales réalisées d'office par la Banque de France sur proposition de l'INSEE ;
- d'autre part des enquêtes qualité, qui demandent aux établissements de confirmer l'identité des personnes qui n'ont pu être rapprochées de la base INSEE. Les réponses aux enquêtes doivent être réalisées avec diligence et accompagnées des pièces justificatives. Ces flux représentent environ 9 000 états papier mensuels.

À ces flux automatiques, s'ajoutent des demandes qui font suite à des

réclamations de particuliers et nécessitent un traitement spécifique. Pourtant, les deux processus ne sont pas cloisonnés. En effet, l'enregistrement d'un chèque impayé ou d'un incident caractérisé sur prêt aura d'autant plus de chance d'aboutir à une plainte que l'identité de la personne n'aura pas fait l'objet d'une validation.

La nouvelle étape de dématérialisation vise à faire disparaître à terme les échanges papier pour les avis de modification et les enquêtes qualité. Ces travaux menés au sein du CFONB ont débuté en octobre 2013 pour déterminer les formats de flux, les points structurants et les évolutions nécessaires des cahiers des charges. L'idée est de capitaliser sur les outils techniques existants pour une mise en production début 2015. Au final, on adoptera une logique de confirmation des données, plus rapide que les envois de justificatifs actuels. Les demandes d'information adressées par la Banque de France aux établissements à la suite de réclamations ne font pas partie du périmètre du projet car moins automatisables. Toutefois, l'échange de documents numérisés reste une perspective ouverte, en lien avec le Plan numérique de la Banque de France à horizon 2020.

DES BÉNÉFICES RÉELS

Si les évolutions en cours peuvent apparaître essentiellement techniques, elles apportent en fait des bénéfices réels à tous les acteurs et tout d'abord à nos concitoyens. Les établissements pouvant désormais fiabiliser plus facilement les données, les Français seront plus confiants dans l'exactitude des informations enregistrées qui les concernent. Acteur de l'évolution, la Place bancaire en sera aussi bénéficiaire, car des données intègres se traduisent *in fine* par des réponses plus précises aux interrogations des utilisateurs. ■

[2] Portail bancaire Internet sécurisé.

[3] Répertoire national d'identification des personnes physiques.

LA NORMALISATION - LEI

Interview d'Axelle WURSMER - BNP Paribas - Securities Services

Clearing, Custody & Corporate Trust Services

Coordination SWIFT, Maîtrises d'Ouvrage & Projets Internationaux

Membre de la CN4 - Valeurs mobilières



Le LEI : où en sommes nous en France ?

A objectif simple, solution simple. Le code ISO17442 (le Legal Entity Identifier) publié en Juillet 2012, répond à un objectif simple «Identifier de manière unique les parties à une transaction financière». Ce code est simple au plan technique : il est composé de 20 caractères, tous aléatoires sauf les quatre premiers caractères qui représentent le préfixe de la LOU (Local Operating Unit), et les deux derniers qui sont des caractères de contrôle. Le code ISO17442 comporte une dizaine d'attributs. Moins de deux années après cette publication, force est de constater que le LEI est un succès porté par les exigences des régulateurs.

Les statistiques pleuvent : à fin février 2014, plus de 213 000 LEI ont été créés par les LOU agréées. L'INSEE (LOU France) avait créé fin février 2014 plus de 15 000 LEI. Le ROC (Regulatory Oversight Committee), responsable de la gouvernance mondiale du système continue à agréer des LOU, il en existe environ 20, dont les plus récentes sont Irish Stock Exchange, Russian National Settlement Depository, Polish KDPW, Dutch Chamber of Commerce et National Board of Patents and Registration of Finland.

La propagation du LEI a été voulue par les régulateurs. Deux réglementations déjà en place requièrent effectivement le LEI : le Dodd Frank Act depuis le 10 avril 2013, et EMIR depuis le 12 février 2014, avec notamment l'obligation d'inscrire toutes les transactions sur des OTC Derivatives, dans des registres globaux (GTR Global Trade Repository), avec indication du LEI des différentes parties.

En France l'INSEE témoigne effectivement d'une augmentation des demandes de LEI, notamment par les institutions financières et également par des entreprises agricoles. Les «Entreprises» en revanche ne représentent qu'un faible pourcentage des LEI créés à ce stade.

La Banque de France qui est représentée au ROC dont elle assure la Vice-présidence confirme que mondialement les entreprises sont «sous-représentées» dans les listes de LEI certifiés, et ceci est un point d'attention pour le ROC. Autre point d'attention, l'Asie reste fortement sous-représentée, et les régulateurs présents au ROC (le ROC rassemble 81 organisations à mi février 2014, dont 62 membres et 19 observateurs) envisagent un plan d'action spécifique.

Il reste donc beaucoup d'étapes à franchir encore. Les grands établissements financiers français ont pour l'essentiel terminé le travail de création des LEI pour leurs propres entités. Ils s'organisent désormais en mode projet pour intégrer les LEI de leurs clients et contreparties dans leurs bases de données de référence. Au niveau international, les membres du Conseil d'Administration du COU (Central Operating Unit) sont nommés, et les procédures de fonctionnement de cette fondation sont en cours de définition. Les rôles majeurs de cette entité centrale sont d'assurer l'intégrité des données à l'échelle mondiale, avec des thèmes tels que l'interopérabilité des LOU, et la «portabilité» des LEI.

L'AFTI propose régulièrement des petits-déjeuners sur le LEI, où sont invités l'INSEE, la Banque de France, et d'autres acteurs sur le marché français. Ces petits déjeuners, dont le dernier a eu lieu le 05 mars 2014 constituent une excellente opportunité de connaître l'avancement de l'utilisation opérationnelle du LEI.

LE NOUVEAU SITE WEB DU CFONB

www.cfonb.org

Xavier MENDIBOURE -
Chargé de Mission CFONB

Le CFONB est doté d'un nouveau site internet depuis le mois d'octobre 2013. Le projet, lancé début 2013, s'est appuyé sur l'expertise d'un comité de pilotage composé de compétences variées et représentatives des utilisateurs du CFONB. L'idée était de conserver les atouts du site précédent, en apportant davantage de fluidité dans la navigation, une information mieux structurée, et de créer un espace dédié aux groupes de travail.



L'espace public est tourné vers une information générale ; le rafraîchissement de cette information est assuré par le secrétariat du CFONB selon des modalités simplifiées par rapport au site précédent.

L'espace documentaire public reste riche et comprend un ensemble de guides et documents pour les acteurs des moyens de paiement.

Les adhérents ont accès à une documentation plus complète et aux communications du CFONB. Il existe deux outils de recherche plus performants :

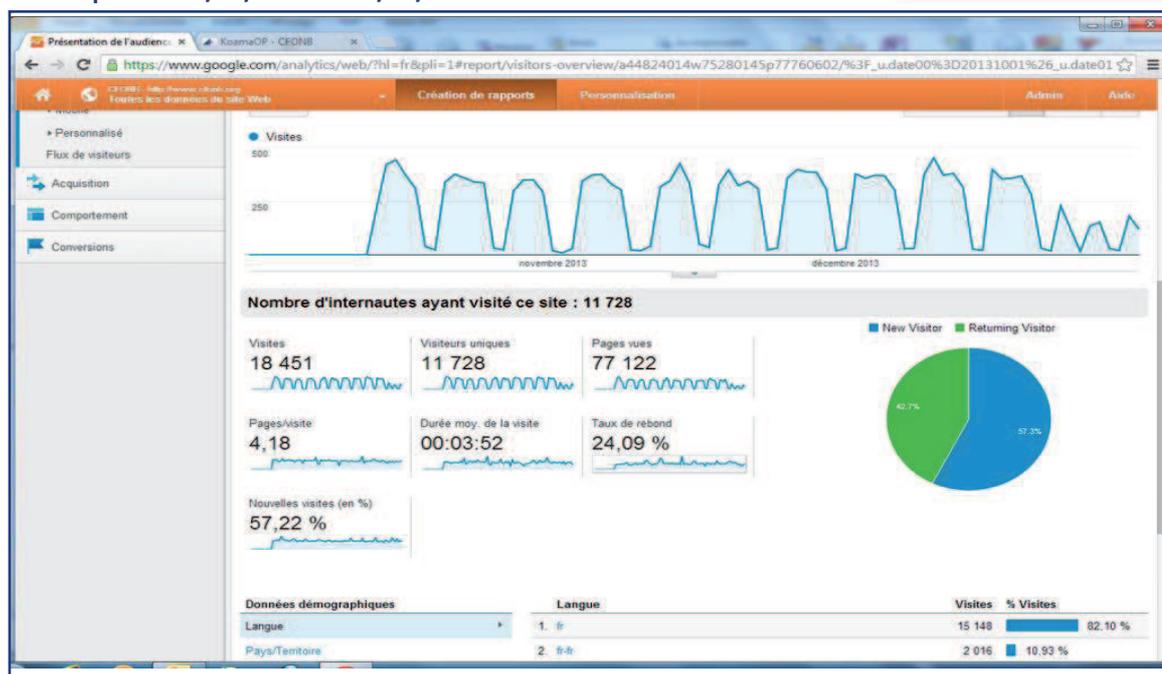
- Le premier dédié à toutes les informations du site
- Le deuxième aux seules communications CFONB

Nous avons créé un espace de travail partagé réservé aux 380 experts œuvrant dans les groupes de travail du CFONB. Il permet à chaque personne habilitée de consulter son agenda de réunions et les documentations de travail attachées aux réunions à venir ou passées.

Le nombre quotidien de consultations est de l'ordre de 400 depuis sa création.



Statistiques du 01/10/2013 au 31/12/2013



Site CFONB :





Moyens de Paiement - Groupe 1



COMITÉ DE PÔLE

* : Absents au 31/12/2013 suite à remplacement en cours d'année

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
CAGNIONCLE Jean-Sébastien	Banque de France	VÉRONNEAU Éric	Groupe BPCE
GILSOUL Joëlle	Banque de France	DALIGAUT Gaëtan*	Groupement des Cartes Bancaires "CB"
JEANNE Dominique	Banque de France	GARNIER Florence	Groupement des Cartes Bancaires "CB"
MATTOUT Denys	BNP Paribas	ARGOUGES Michel*	HSBC France
ROUX Chantal	BNP Paribas	ALIAS Robin	HSBC France
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	COSSET Jean-Michel*	La Banque Postale
MENDIBOURE Xavier	CFONB	ÉVENOT Philippe	La Banque Postale
RAINTEAU Marc	Crédit Mutuel - CIC	GUALBERT-FÉBRER Frédérique	La Banque Postale
TARDY Chantal	Crédit Mutuel - CIC	COUTURIER Jean-Louis	STET
NOZAY Brigitte	Groupe BPCE	ROBACHE Hervé	STET

Groupe de Travail : Virement - Gestion et suivi de l'existant

Animatrice : Martine BRACHET - Groupe Société Générale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
RENAULT David	ABE Clearing	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
CAGNIONCLE Jean-Sébastien	Banque de France	VÉRONNEAU Éric	Groupe BPCE
CAPOCCI Paul	Banque de France	KORICHI Yacine	Groupe Crédit Agricole
GARCIA Fabienne	Banque de France	MOLLIÈRE Bénédicte	Groupe Crédit Agricole
JEUNET Roland	Banque de France	CANOLLE Naïma*	Groupe Société Générale
MATTOU Denys	BNP Paribas	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
ROUX Chantal	BNP Paribas	BEURNEL Jean-Louis	HSBC France
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	CONNAN Brigitte	HSBC France
JOFFRAIN Muriel	Caisse des Dépôts & Consignations	COSSET Jean-Michel*	La Banque Postale
MENDIBOURE Xavier	CFONB	ÉVENOT Philippe	La Banque Postale
DUPRÉ Gilles	Crédit Mutuel - CIC	GUALBERT-FÉBRER Frédérique	La Banque Postale
LONGET Patrick	Crédit Mutuel - CIC	DURAND Olivier	OCBF
TARDY Chantal	Crédit Mutuel - CIC	COUTURIER Jean-Louis	STET
COULET François	Fédération Bancaire Française	ROBACHE Hervé	STET

Groupe de Travail : Prélèvement - Gestion et suivi de l'existant

Animateur : Denys MATTOU - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
RENAULT David	ABE CLEARING	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
DENAEYER Corinne	ASF	VÉRONNEAU Éric	Groupe BPCE
CAGNIONCLE Jean-Sébastien	Banque de France	MOLLIÈRE Bénédicte	Groupe Crédit Agricole
CAPOCCI Paul	Banque de France	CANOLLE Naïma*	Groupe Société Générale
DORLEANS Loïc	Banque de France	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
KANTE Habby	Banque de France	ARGOUGES Michel*	HSBC France
ABEILLON Cindy	BNP Paribas	LEBOULZEC Nicole*	HSBC France
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	NOIRBUSSON Aurélie	HSBC France
JOFFRAIN Muriel	Caisse des Dépôts & Consignations	ÉVENOT Philippe	La Banque Postale
DE SOUSA Maria	CFONB	DURAND Olivier	OCBF
MENDIBOURE Xavier	CFONB	COUTURIER Jean-Louis	STET
LONGET Patrick	Crédit Mutuel - CIC	ROBACHE Hervé	STET
RAGUÉNÈS Jérôme	Fédération Bancaire Française		



Annexe I - Liste des membres des Comités

Groupe de Travail : Miroir SPS

Animatrice : Bénédicte MOLLIÈRE - Groupe Crédit Agricole

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
AMOURLIAUX Geneviève	Banque de France	VÉRONNEAU Éric	Groupe BPCE
CAGNIONCLE Jean-Sébastien	Banque de France	KORICHI Yacine	Groupe Crédit Agricole
CAPOCCI Paul	Banque de France	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
JEANNE Dominique	Banque de France	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
MATTOUT Denys	BNP Paribas	ARGOUGES Michel*	HSBC France
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	NOIRBUSSON Aurélie	HSBC France
MENDIBOURE Xavier	CFONB	ÉVENOT Philippe	La Banque Postale
OKSENBERG Estelle	Crédit Mutuel - CIC	GUALBERT-FÉBRER Frédérique	La Banque Postale
TARDY Chantal	Crédit Mutuel - CIC	DURAND Olivier	OCBF
RAGUÉNÈS Jérôme	Fédération Bancaire Française	ROBACHE Hervé	STET
CAILLETET Thierry	Groupe BPCE		

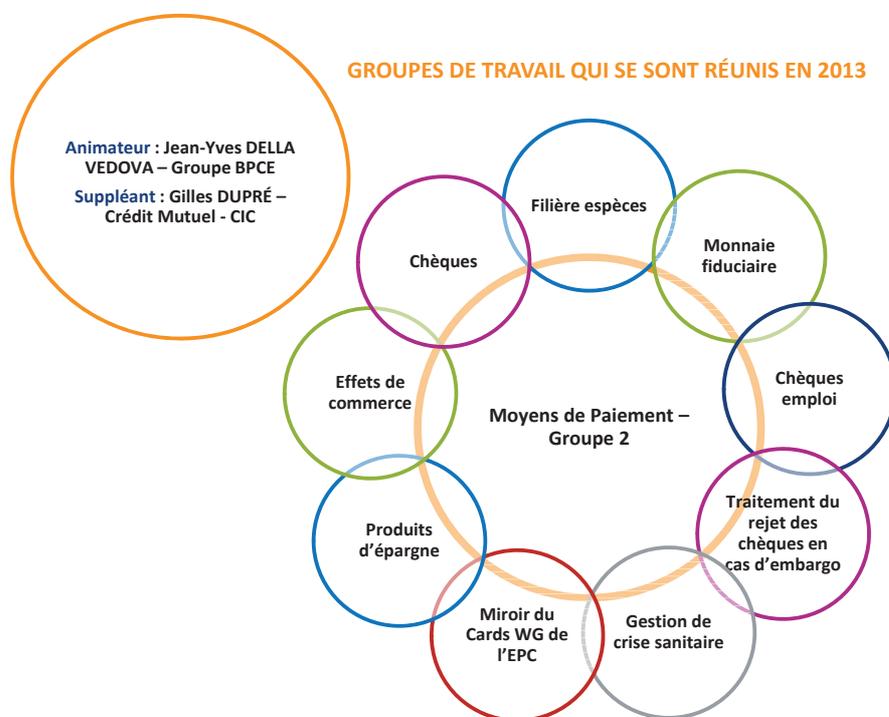
Groupe de Travail : CFONB/GUF - AMLT

Animatrice : Martine Brachet - Groupe Société Générale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
SIMSON Jette	ABE Clearing	MARTY Frédérique	Groupe Crédit Agricole
CARPINTEIRO Suzanne	Banque de France	MOLLIÈRE Bénédicte	Groupe Crédit Agricole
FAUCHEUX Marc	Banque de France	SALOMON Aurélie	Groupe Crédit Agricole
DAVILERD Jacques	BNP Paribas	BLANCHET Philippe	Groupe Société Générale
GILLARD Alain	BNP Paribas	CANOLLE Naïma*	Groupe Société Générale
MATTOUT Denys	BNP Paribas	DAVIES Chris	Groupe Société Générale
QUINTARD Henri	BNP Paribas	LASSALE Sylvain	Groupe Société Générale
SAUVAGE Mélanie	BNP Paribas	TREHEL Xavier	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	AZARD Michel	GUF-NMG France
MENDIBOURE Xavier	CFONB	DAUGE Sylvain	GUF -NMG P&CR-T
PALLE Viviane	Crédit Mutuel - CIC	LACLAU Françoise	GUF-Secrétariat
RAINTEAU Marc	Crédit Mutuel - CIC	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
COULET François	Fédération Bancaire Française	COSSET Jean-Michel*	La Banque Postale
LECUIR Alban	Groupe BPCE	GEORGES Josette	La Banque Postale
MORLET Didier	Groupe BPCE	GUALBERT-FÉBRER Frédérique	La Banque Postale
VÉRONNEAU Éric	Groupe BPCE	ROBACHE Hervé	STET
DUVAL Didier	Groupe Crédit Agricole		



Moyens de Paiement - Groupe 2



COMITÉ DE PÔLE

* : Absents au 31/12/2013 suite à remplacement en cours d'année

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
LALANNE Delphine	Banque de France	MAMANE Odile*	Fédération Bancaire Française
VILEYN Mathieu	Banque de France	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
GRAC Thibault*	BNP Paribas	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
MATTOUT Denys	BNP Paribas	DALIGAUT Gaëtan*	Groupement des Cartes Bancaires "CB"
REFFAY Elisabeth	BNP Paribas	GARNIER Florence*	Groupement des Cartes Bancaires "CB"
ROUX Chantal	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	ÉVENOT Philippe*	La Banque Postale
DE SOUSA Maria	CFONB	GUALBERT-FÉBRER Frédérique	La Banque Postale
COULET François	Fédération Bancaire Française	CORIOU Sophie	STET
LAPLANE Olivia	Fédération Bancaire Française	TINÉ Jean-François*	STET



Groupe de Travail : Filière - Espèces

Animateurs : Thibault GRAC* - BNP Paribas et Élisabeth REFFAY - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
ALAURENT Jean-Marie	BNP Paribas	FRÈRE Isabelle	Groupe BPCE
GILLARD Alain*	BNP Paribas	LASSALLE Daniel	Groupe BPCE
VIAUD Grégoire	BNP Paribas	HAYANE Karim	Groupe Crédit Agricole
DE SOUSA Maria	CFONB	ROGER Cyril	Groupe Crédit Agricole
LUCET Claudette	Crédit Mutuel - CIC	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
RAINTEAU Marc	Crédit Mutuel - CIC	ENJALBERT Hervé	Groupe Société Générale
COULET François	Fédération Bancaire Française	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
MAMANE Odile*	Fédération Bancaire Française	ATTALI Fabrice	La Banque Postale

Groupe de Travail : Monnaie fiduciaire

Animatrice : Delphine LALANNE - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
RIEBER Alain*	Banque de France	MAMANE Odile*	Fédération Bancaire Française
VARLET Jean-Louis	Banque de France	LASSALLE Daniel	Groupe BPCE
GRAC Thibault*	BNP Paribas	HAYANE Karim	Groupe Crédit Agricole
REFFAY Élisabeth	BNP Paribas	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
DE SOUSA Maria	CFONB	ENJALBERT Hervé	Groupe Société Générale
LUCET Claudette	Crédit Mutuel - CIC	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
COULET François	Fédération Bancaire Française	ATTALI Fabrice	La Banque Postale

Groupe de Travail : Chèques emploi

Animateur : Gilles DUPRÉ - Crédit Mutuel - CIC

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
BITTARD Armelle	BNP Paribas	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
GALLIANO Thierry	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
ROUX Chantal	BNP Paribas	VILLAIN Odile	HSBC France
DE SOUSA Maria	CFONB	ÉVENOT Philippe	La Banque Postale
LAPLANE Olivia	Fédération Bancaire Française	GUALBERT-FÉBRER Frédérique	La Banque Postale
CAILLETET Thierry	Groupe BPCE	PIEL Mireille	LCL

de Pôles et des Groupes de Travail

Groupe de Travail : Traitement du rejet des chèques en cas d'embargo

Animatrice : Chantal ROUX - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DARRIUS Bernard	Banque de France	DUPRÉ Gilles	Crédit Mutuel - CIC
DEROUEN Marc	Banque de France	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
RAUX Philippe	Banque de France	MARTY Frédéric	Groupe Crédit Agricole
GALLIANO Thierry	BNP Paribas	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
KOOY Laurence	BNP Paribas	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale

Groupe de Travail : Gestion de crise sanitaire

Co-Animation : Odile MAMANE* - FBF - François COULET - FBF et Hervé ROBACHE - STET

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
ROUX Chantal	BNP Paribas	TOUZALIN Martine	Groupement des Cartes Bancaires "CB"
KASTRINIDIS Kosta	Caisse des Dépôts & Consignations	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
DE SOUSA Maria	CFONB	POTIER Catherine	HSBC France
DUPRÉ Gilles	Crédit Mutuel - CIC	ÉVENOT Philippe*	La Banque Postale
COMBETTE Arnaud	Groupe BPCE	GUALBERT-FÉBRER Frédérique	La Banque Postale
VAN DER MARLIÈRE Jean-Marc	Groupe Crédit Agricole	TINÉ Jean-Francis	STET

Groupe de Travail : Miroir du Cards Working Group de l'EPC

Animateurs : Cédric SARAZIN - Groupement des Cartes Bancaires "CB" - Patrice HERTZOG - Crédit Mutuel - CIC - Maguy MERCIER - Groupe BPCE

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
FRIGOUT Thierry	Banque de France	VAVASSORI Matthieu	Groupe Crédit Agricole
STERVINO Alexandre	Banque de France	DALIGAUT Gaëtan*	Groupement des Cartes Bancaires "CB"
FRAT Hermione	BNP Paribas	GARNIER Florence	Groupement des Cartes Bancaires "CB"
KRAFT Thomas	BNP Paribas	BENARD Françoise	Groupe Société Générale
MICHEL Nathalie	BNP Paribas	TRANG Bruno	HSBC France
RAGUÉNÈS Jérôme	Fédération Bancaire Française	ATALLI Fabrice	La Banque Postale
JEGOU Marie-José	Groupe BPCE	DELANAU Béatrice	La Banque Postale
TOURNANT Nicolas	Groupe Crédit Agricole		

Groupe de Travail : Produits d'épargne

Animateurs : Philippe ÉVENOT* - La Banque Postale puis Frédérique GUALBERT-FÉBRER - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
STOLTZ Philippe	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
DE SOUSA Maria	CFONB	GOMEZ Dominique	HSBC France
DUPRÉ Gilles	Crédit Mutuel - CIC	CORNE Florence	La Banque Postale
BRUNEAU Geneviève	Groupe BPCE	DANIS Élodie	La Banque Postale
CACHEUX Françoise	Groupe Crédit Agricole	BELGY Jane Élise	LCL
RIMBAL Alexandre	Groupe Société Générale		



Groupe d'experts : Effets de commerce

Animateur : Gilles DUPRÉ - Crédit Mutuel CIC

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
ROUX Chantal	BNP Paribas	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
DE SOUSA Maria	CFONB	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
CAILLETET Thierry	Groupe BPCE	COSSET Jean-Michel	La Banque Postale
GODELIER Isabelle	Groupe Crédit Agricole	GUALBERT-FÉBRER Frédérique	La Banque Postale

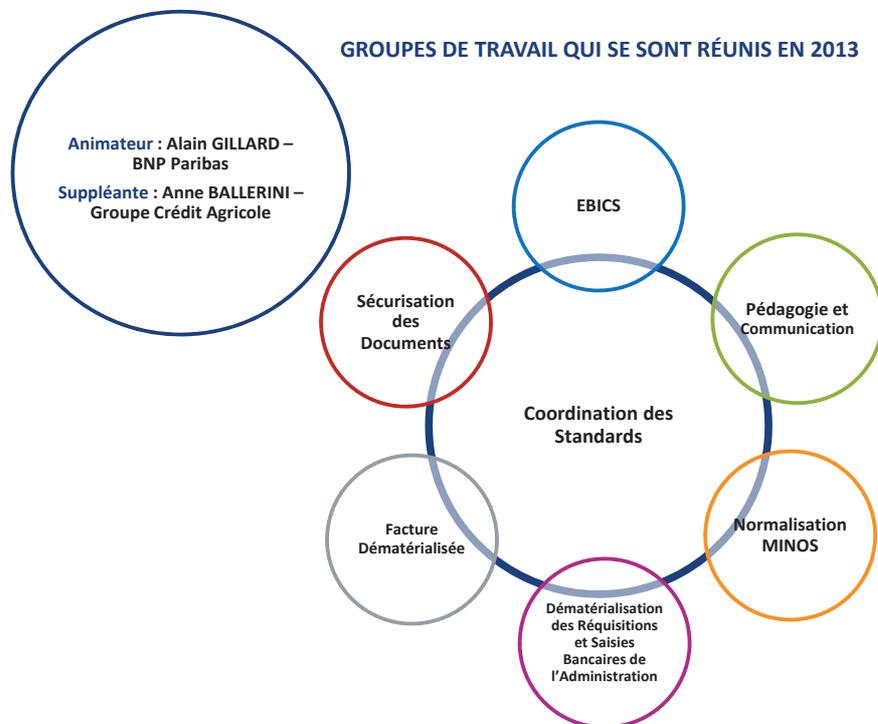
Groupe d'experts : Chèques

Animatrice : Chantal ROUX - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
LECLERC Catherine	Banque de France	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
RAUX Philippe	Banque de France	VÉRONNEAU Éric	Groupe BPCE
BITTAR Armelle	BNP Paribas	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
CHANTEMARGUE Pierre	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
GALLIANO Thierry	BNP Paribas	POTIER Catherine	HSBC
DUPRÉ Gilles	Crédit Mutuel - CIC	ÉVENOT Philippe	La Banque Postale
LAPLANE Olivia	Fédération Bancaire Française	DURAND Olivier	OCBF



Coordination des Standards



COMITÉ DE PÔLE

* : Absents au 31/12/2013 suite à remplacement en cours d'année

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
FANOUILLÈRE Jérôme	Banque de France	DEGEZ Jean-Marc	Groupe Crédit Agricole
STERVINO Alexandre	Banque de France	DALIGAULT Gaëtan	Groupement des Cartes Bancaires "CB"
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
MENDIBOURE Xavier	CFONB	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
DUPRÉ Gilles	Crédit Mutuel - CIC	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
LECUIR Alban	Groupe BPCE	TSÉTÉ Séraphin	La Banque Postale
VÉRONNEAU Éric	Groupe BPCE	COUTURIER Jean-Louis	STET
COLLANGE Jean-Marie	Groupe Crédit Agricole	ROBACHE Hervé	STET



Groupe de Travail : EBICS

Animateur : Pierre ÉPAILLARD - Groupe Société Générale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
LORAUD Christian*	Banque de France	BAUDIN Jean-François	Groupe BPCE
DECLERCK Benoît*	BNP Paribas	HAMON Françoise	Groupe BPCE
GILLARD Alain	BNP Paribas	COLLANGE Jean-Marie	Groupe Crédit Agricole
MARQUE Jérôme	BNP Paribas	LALLEMAND Frédéric	Groupe Crédit Agricole
SAUVENAY Franck*	BNP Paribas	LEROY Martine	Groupement des Cartes Bancaires "CB"
RICHARD Fabien	Caisse des Dépôts & Consignations	BLANCHET Philippe	Groupe Société Générale
MENDIBOURE Xavier	CFONB	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
MAHAUT Lise	Crédit Mutuel - CIC	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
MONNIN Olivier	Crédit Mutuel - CIC	DURAND Olivier	OCBF
BARROT Michel	Groupe BPCE		

Groupe de Travail : Pédagogie et Communication

Animateur : Alain GILLARD - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DE SOUSA Maria	CFONB	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
VÉRONNEAU Éric	Groupe BPCE	CANOLLE Naïma*	Groupe Société Générale
BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole	GUALBERT-FÉBRER Frédérique	La Banque Postale
BARBUT Jean-Louis	Groupe Crédit Agricole	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
LESCRIBAA Dominique	Groupement des Cartes Bancaires "CB"	ROBACHE Hervé	STET

Groupe de Travail : Normalisation MINOS

Animateur : Jean-Marc DEGEZ - Groupe Crédit Agricole

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
LE QUERE Yoann	ARKEA	LUONG Tri-Khai	Groupe Crédit Agricole
SOURY Jean-Pierre	ARKEA	LEROY Martine	Groupement des Cartes Bancaires "CB"
EVAIN Violaine	Banque de France	FASOLI Laura	Groupe Société Générale
JEUNET Roland	Banque de France	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
GILLARD Alain	BNP Paribas	BEURNEL Jean-Louis	HSBC France
MONTMASSON Olivier	BNP Paribas	DEL COURT Julien*	HSBC France
ARLOTTO Sébastien	Caisse des Dépôts & Consignations	ROLLIN Cécile	HSBC France
SAUBOY Gilles	Caisse des Dépôts & Consignations	BONNET Virginie	La Banque Postale
OKSENBERG Estelle	Crédit Mutuel - CIC	DURAND Jérôme*	La Banque Postale
TARDY Chantal	Crédit Mutuel - CIC	PAULY Emmanuel	La Banque Postale
CADIOU Jocelyne	Groupe BPCE	PUPIN Pierre	La Banque Postale
DUPONT Nathalie	Groupe BPCE	DURAND Olivier	OCBF
DURBIGNY Xavier	Groupe BPCE	COUTURIER Jean-Louis	STET
BIGOT Muriel	Groupe Crédit Agricole	TINÉ Jean-François*	STET

de Pôles et des Groupes de Travail

Groupe de Travail : Dématérialisation des réquisitions et saisies bancaires de l'Administration

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
JEANNE Dominique	Banque de France	LECUIR Alban	Groupe BPCE
CASTELAIN Sylvie	BNP Paribas	RODRIGUES Daniel	Groupe BPCE
DELTOMME Stéphane	BNP Paribas	BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole
GILLARD Alain	BNP Paribas	MOREAU Philippe	Groupe Crédit Agricole
KOWALCZYK Catherine*	BNP Paribas	ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
LECAT Dominique	BNP Paribas	DAMADE Béatrice	HSBC France
RAGHOUNANDAN Thierry*	BNP Paribas	CORNILLE Benoît	La Banque Postale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	ÉVENOT Philippe*	La Banque Postale
MENDIBOURE Xavier	CFONB	TSÉTÉ Séraphin	La Banque Postale
DUPRÉ Gilles	Crédit Mutuel - CIC	COUTURIER Jean-Louis	STET
COTTIGNIES Jean-Luc	Groupe BPCE	ROBACHE Hervé	STET

Groupe de Travail Dématérialisation des Réquisitions et saisies bancaires de l'Administration



Étaient présents assis de gauche à droite :

Dominique JEANNE - Banque de France • Yves LE QUERREC - *Animateur* - La Banque Postale • Anne BALLERINI - Groupe Crédit Agricole

Debout de gauche à droite :

Alain GILLARD - BNP Paribas • Xavier MENDIBOURE - CFONB • Benoît CORNILLE - La Banque Postale • Alban LECUIR - Groupe BPCE • Séraphin TSÉTÉ - La Banque Postale • Pierre ÉPAILLARD - Groupe Société Générale • Jean-Luc COTTIGNIES - Groupe BPCE • Jean-Louis COUTURIER - STET



Groupe de Travail : Facture dématérialisée

Animateur : Pierre ÉPAILLARD - Groupe Société Générale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
de CHABOT Antoine	ASF	LECUIR Alban	Groupe BPCE
FANOUILLEÈRE Jérôme	Banque de France	MALRIN-FOURNOL Catherine*	Groupe Crédit Agricole
GILLARD Alain	BNP Paribas	MERCIER Pascal	Groupe Crédit Agricole
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	RIGOGNE Fabienne*	Groupe Crédit Agricole
MENDIBOURE Xavier	CFONB	SIEMONS Théa*	Groupe Crédit Agricole
BRUNET Fabienne	Crédit Mutuel - CIC	NIVOIT François-Xavier*	HSBC France
MAHAUT Lise	Crédit Mutuel - CIC	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
HAMON Françoise	Groupe BPCE		

Groupe de Travail : Sécurisation des documents

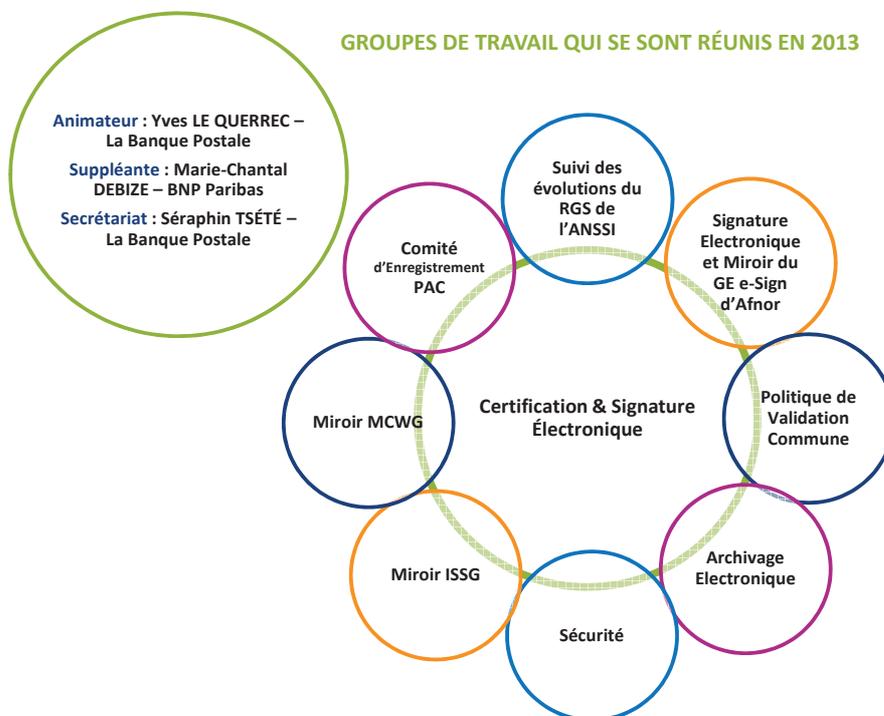
Animateur : Alban LECUIR - Groupe BPCE

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
FANOUILLEÈRE Jérôme	Banque de France	BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
GILLARD Alain	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie*	Groupe Société Générale
ROUX Chantal	BNP Paribas	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
MENDIBOURE Xavier	CFONB	TSÉTÉ Séraphin	La Banque Postale
DUPRÉ Gilles	Crédit Mutuel - CIC		



Certification & Signature Electronique

GROUPES DE TRAVAIL QUI SE SONT RÉUNIS EN 2013



COMITÉ DE PÔLE

* : Absents au 31/12/2013 suite à remplacement en cours d'année

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
FANOUILLE Jérôme	Banque de France	LECUIR Alban	Groupe BPCE
GILLARD Alain	BNP Paribas	MAZIERAS Alain	Groupe BPCE
GRAS Didier	BNP Paribas	BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	GROSS Christian*	Groupe Crédit Agricole
RICHARD Fabien*	Caisse des Dépôts & Consignations	LEROUGE Jean	Groupe Crédit Agricole
ZIRPOLI Rocco	Caisse des Dépôts & Consignations	YOU Narinda*	Groupe Crédit Agricole
LACLAU Françoise	CFONB	LESCRIBAA Dominique	Groupement des Cartes Bancaires "CB"
HERTZOG Patrice	Crédit Mutuel - CIC	BRACHET Martine*	Groupe Société Générale
LE MEILLEUR Eric	Crédit Mutuel - CIC	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
BERTRAND Catherine	Fédération Bancaire Française	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
LAPLANE Olivia*	Fédération Bancaire Française	DURAND Olivier	OCBF



Sous Groupe de Travail : Suivi des évolutions du Référentiel Général de Sécurité (RGS) de l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI)

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
BROCHET Lionel*	BNP Paribas	GROSS Christian*	Groupe Crédit Agricole
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	POTTIER Éric	Groupe Crédit Agricole
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	DUPONT Joël	Groupe Société Générale
CLÉMENT Cédric	Caisse des Dépôts & Consignations	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
LE MEILLEUR Éric	Crédit Mutuel - CIC	TSÉTÉ Séraphin	La Banque Postale
MAZIÉRAS Alain	Groupe BPCE	DURAND Olivier	OCBF
BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole		

Groupe de Travail : Signature Electronique et Miroir du Groupe d'Experts Signature Electronique Ge e-sign d'AFNOR

Animateur : Séraphin TSÉTÉ - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DUVERGER Arnaud	Banque de France	MAZIÉRAS Alain	Groupe BPCE
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole
HOUEBINE Philippe*	BNP Paribas	LESCRIBAA Dominique	Groupement des Cartes Bancaires "CB"
L'HEUREUX-BOURON Philippe	BNP Paribas	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
LE MEILLEUR Éric	Crédit Mutuel - CIC	DURAND Olivier	OCBF
LACLAU Françoise	CFONB		

Groupe de Travail Signature Electronique et Miroir du Groupe d'Experts Signature Electronique Ge e-sign d'AFNOR



Etaient présents assis de gauche à droite :

Anne BALLERINI - Groupe Crédit Agricole • Olivier DURAND - OCBF

Debout de gauche à droite :

Dominique LESCIBAA - Groupement des Cartes Bancaires "CB" • Éric LE MEILLEUR - Crédit Mutuel - CIC • Arnaud DUVERGER - Banque de France • Séraphin TSÉTÉ - *Animateur* - La Banque Postale • Yves LE QUERREC - La Banque Postale

de Pôles et des Groupes de Travail

Groupe de Travail : Politique de Validation Commune (PVC)

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DUVERGER Arnaud	Banque de France	BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole
BROCHET Lionel*	BNP Paribas	GROSS Christian*	Groupe Crédit Agricole
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	LE ROUGE Jean	Groupe Crédit Agricole
COUILLET Vincent	Caisse des Dépôts & Consignations	AUTRET Thierry	Groupement des Cartes Bancaires "CB"
RICHARD Fabien	Caisse des Dépôts & Consignations	BRACHET Martine*	Groupe Société Générale
LACLAU Françoise	CFONB	ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
LE MEILLEUR Éric	Crédit Mutuel - CIC	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
MAZIÉRAS Alain	Groupe BPCE	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
ROBERT Frédéric	Groupe BPCE	TSÉTÉ Séraphin	La Banque Postale
VITASSE Gil*	Groupe BPCE	DURAND Olivier	OCBF

Groupe de Travail : Archivage Électronique

Animatrice : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
HOUEBINE Philippe	BNP Paribas	BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole
L'HEUREUX-BOURON Philippe	BNP Paribas	DELATTE Dominique	Groupe Crédit Agricole
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	GROSS Christian*	Groupe Crédit Agricole
ZIRPOLI Rocco	Caisse des Dépôts & Consignations	AUTRET Thierry*	Groupement des Cartes Bancaires "CB"
LACLAU Françoise	CFONB	BRACHET Martine*	Groupe Société Générale
CURTY Laurence*	Crédit Mutuel - ARKEA	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
LE MEILLEUR Éric	Crédit Mutuel - CIC	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
LECUIR Alban	Groupe BPCE	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
MAZIÉRAS Alain*	Groupe BPCE	TSÉTÉ Séraphin	La Banque Postale
VITASSE Gil*	Groupe BPCE	DURAND Olivier*	OCBF

Groupe de Travail Archivage Electronique



Étaient présents assis de gauche à droite :
 Marie-Chantal DEBIZE - Animatrice - BNP Paribas • Séraphin TSÉTÉ - La Banque Postale
 Rocco ZIRPOLI • Caisse des Dépôts & Consignations
 Debout de gauche à droite :
 Anne BALLERINI - Groupe Crédit Agricole • Philippe L'HEUREUX-BOURON - BNP Paribas



Groupe de Travail : Sécurité

Animateur : Didier GRAS - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DUVERGER Arnaud	Banque de France	GROSS Christian*	Groupe Crédit Agricole
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
NOLEAU Johan	BNP Paribas	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
ZIRPOLI Rocco	Caisse des Dépôts & Consignations	DALINGUES Isabelle	HSBC France
LACLAU Françoise	CFONB	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
MAZIÉRAS Alain	Groupe BPCE	TSÉTÉ Séraphin	La Banque Postale
GARCIA Fédérico	Groupe Crédit Agricole	DURAND Olivier	OCBF

Groupe de Travail : Miroir ISSG (Information Security Support Group de l'EPC)

Animatrice : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
MARECHAL Benjamin*	Banque de France	BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole
BOURGET Jean-François*	BNP Paribas	ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
GRAS Didier	BNP Paribas	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
NOLEAU Johan	BNP Paribas	TEISSÈDRE Frantz*	Groupe Société Générale
OLLIERO Tanguy*	BNP Paribas	CORNILLE Benoît	La Banque Postale
HERTZOG Patrice	Crédit Mutuel - CIC	GUALBERT-FÉBRER Frédérique	La Banque Postale
RAGUÉNÈS Jérôme	Fédération Bancaire Française	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
VÉRONNEAU Éric	Groupe BPCE	TSÉTÉ Séraphin	La Banque Postale

Groupe de Travail Miroir ISSG



Étaient présents de gauche à droite :

Patrice HERTZOG - Crédit Mutuel-CIC • Marie-Chantal DEBIZE - Animatrice - BNP Paribas • Grégory POSTEL - Groupe Société Générale • Anne BALLERINI - Groupe Crédit Agricole • Éric VÉRONNEAU - Groupe BPCE

de Pôles et des Groupes de Travail

Groupe de Travail : Miroir MCWG (M-Channel Working Group de l'EPC)

Animateurs : Patrice HERTZOG - Crédit Mutuel - CIC et Yves LE QUERREC - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
STERVINO Alexandre	Banque de France	BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	LESCRIBAA Dominique	Groupement des Cartes Bancaires "CB"
LACLAU Françoise	CFONB	ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
RAGUÉNÈS Jérôme	Fédération Bancaire Française	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
LECUIR Alban	Groupe BPCE	TRANG Bruno	HSBC France
RUIMY Michel	Groupe BPCE	TSÉTÉ Séraphin	La Banque Postale

Groupe de Travail Miroir MCWG (M-Channel Working Group de l'EPC)



Etaient présents assis de gauche à droite
 Patrice HERTZOG - *Animateur* - Crédit Mutuel-CIC • Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas • Yves LE QUERREC - *Animateur* - La Banque Postale
 Debout de gauche à droite
 Jérôme RAGUÉNÈS - Fédération Bancaire Française • Séraphin TSÉTÉ - La Banque Postale • Grégory POSTEL - Groupe Société Générale

Comité PAC (en veille en 2013)

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

Vice-animatrice : Anne BALLERINI - Groupe Crédit Agricole

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
BROCHET Lionel	BNP Paribas	AUTRET Thierry	Groupement des Cartes Bancaires "CB"
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	BRACHET Martine*	Groupe Société Générale
RICHARD Fabien	Caisse des Dépôts & Consignations	ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
LE MEILLEUR Éric	Crédit Mutuel - CIC	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
MAZIÉRAS Alain	Groupe BPCE	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
ROBERT Frédéric	Groupe BPCE	TSÉTÉ Séraphin	La Banque Postale
VITASSE Gil*	Groupe BPCE	DURAND Olivier	OCBF
GROSS Christian	Groupe Crédit Agricole		



Comité d'Enregistrement PAC

Animateur : Olivier DURAND - OCBF

Vice-animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
BROCHET Lionel	BNP Paribas	GROSS Christian*	Groupe Crédit Agricole
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	AUTRET Thierry	Groupement des Cartes Bancaires "CB"
RICHARD Fabien	Caisse des Dépôts & Consignations	BRACHET Martine*	Groupe Société Générale
LE MEILLEUR Eric	Crédit Mutuel - CIC	ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
MAZIÉRAS Alain	Groupe BPCE	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
ROBERT Frédéric	Groupe BPCE	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
VITASSE Gil*	Groupe BPCE	TSÉTÉ Séraphin	La Banque Postale
BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole		

Comité d'Enregistrement PAC



Etaient présents assises de gauche à droite :

Anne BALLERINI - Groupe Crédit Agricole • Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas

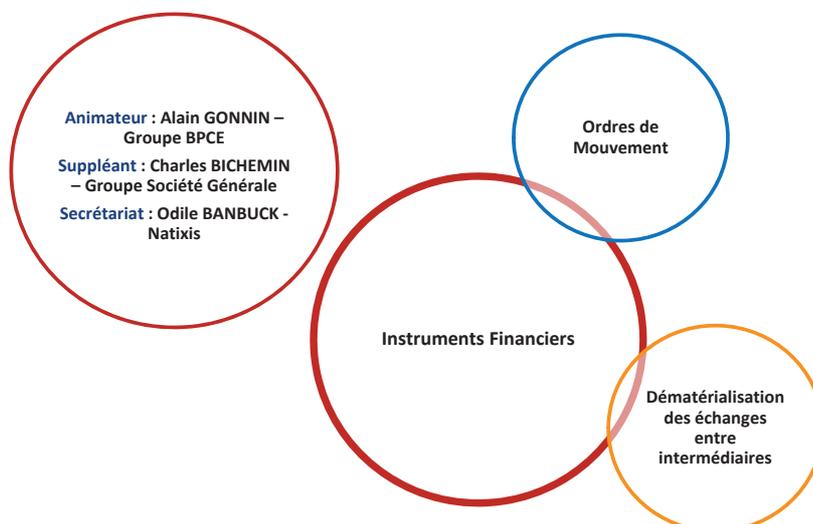
Débout de gauche à droite :

Frédéric ROBERT - Natixis • Alain MAZIÉRAS - Groupe BPCE • Olivier DURAND - Animateur - OCBF • Séraphin TSÉTÉ - La Banque Postale • Pierre ÉPAILLARD - Groupe Société Générale



Instruments Financiers

GROUPES DE TRAVAIL QUI SE SONT RÉUNIS EN 2013



COMITÉ DE PÔLE

* : Absents au 31/12/2013 suite à remplacement en cours d'année

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
TEYSSIER D'ORFEUIL Stanislas	BNP Paribas	GRIMA Jean-Philippe	Crédit Mutuel - CIC
LEBRANCHU Pierrick	BNP Paribas Securities Services	KELLER CROVISIER Delphine	Crédit Mutuel - CIC
PASQUIER Jean-Pierre*	BNP Paribas Securities Services	FOURNIER Sylvie	Euroclear France
VERNET-GRUOT Sylvie	CACEIS	GERMAIN Frédéric	Euroclear France
ORANGE Henri	Caisse des Dépôts & Consignations	CHIAPPA Béatrice*	La Banque Postale
LACLAU Françoise	CFONB		

Groupe de Travail : Ordres de mouvement

Animateur : Stanislas TEYSSIER D'ORFEUIL - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DJERDALI Christian	BNP Paribas	BICHEMIN Charles	Groupe Société Générale
LEVASSEUR Patrick	BNP Paribas	BILLON Marie-Laure	Groupe Société Générale
ROUX Claude	BNP Paribas	CAVE Patricia	Groupe Société Générale
BATTAGLIA Jean-Charles	CACEIS	BANBUCK Odile	Natixis
PERROUULT Christophe	Groupe BPCE		

Groupe de Travail : Dématérialisation des échanges entre intermédiaires

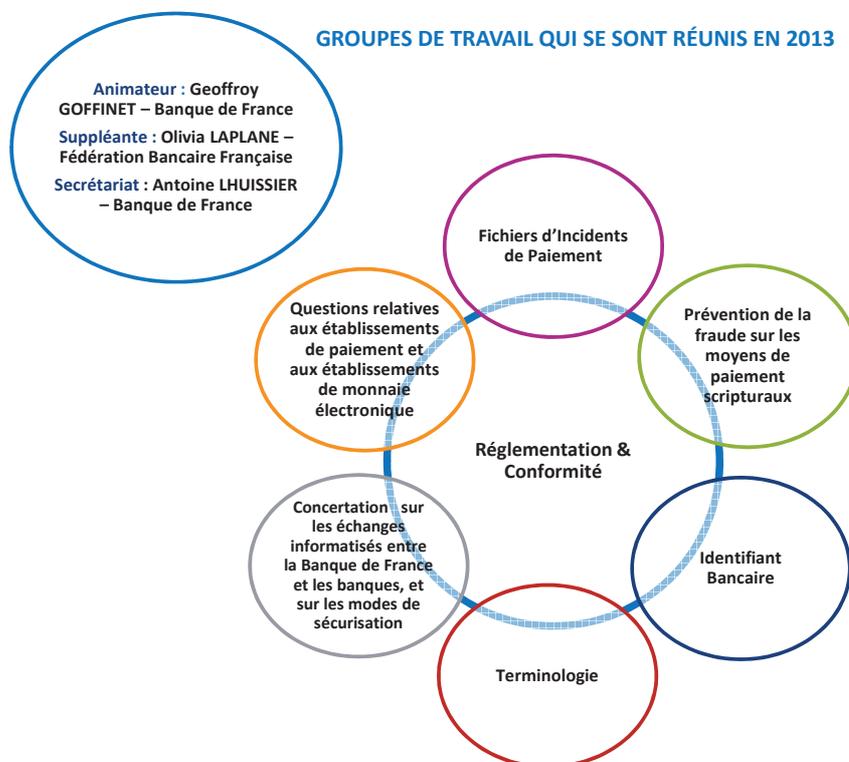
Animatrice : Odile BANBUCK - Natixis

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
LEBRANCHU Pierrick	BNP Paribas Securities Services	BICHEMIN Charles	Groupe Société Générale
PASQUIER Jean-Pierre*	BNP Paribas Securities Services	CHIAPPA Béatrice*	La Banque Postale
GONNIN Alain	Groupe BPCE		



Réglementation & Conformité

GROUPES DE TRAVAIL QUI SE SONT RÉUNIS EN 2013



COMITÉ DE PÔLE

* : Absents au 31/12/2013 suite à remplacement en cours d'année

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
ANTONIN Nadia	Banque de France	DUPRÉ Gilles	Crédit Mutuel - CIC
CHRISTOPHORY Alain	Banque de France	RAINTEAU Marc	Crédit Mutuel - CIC
D'AILHAUD de BRISIS Jean-Gaspard*	Banque de France	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
DEVILLERS Corinne*	Banque de France	DELLA VEDOVA Jean-Yves*	Groupe BPCE
DORLEANS Loïc	Banque de France	VÉRONNEAU Éric	Groupe BPCE
FASQUELLE Marc	Banque de France	TRESSE Dominique	Groupe Crédit Agricole
JABY Patrick*	Banque de France	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
ROUX Hugues	Banque de France	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
STERVINOU Alexandre	Banque de France	ROUILLON Sylvie*	Groupe Société Générale
VERITE Michel	Banque de France	TEISSÈDRE Frantz	Groupe Société Générale
ROUX Chantal	BNP Paribas	SAMPIC Christine	IEDOM - IEOM
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	ÉVENOT Philippe	La Banque Postale
DE SOUSA Maria	CFONB	RINGOT Céline*	La Banque Postale

de Pôles et des Groupes de Travail

Groupe de Travail : Fichiers d'incidents de paiement

Animateur : Hugues ROUX - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DAIREAUX Alain	ASF	DUPRÉ Gilles	Crédit Mutel - CIC
BAUER Liliane	Banque de France	LAPLANE Olivia	Fédération Bancaire Française
CHARPENTIER Gérard	Banque de France	LAVARDA Georges	Groupe BPCE
NIQUET Françoise	Banque de France	AMMICHE Hafida	Groupe Crédit Agricole
VALADOUX Laurent	Banque de France	AUTORD-ROMERO Florence	Groupe Crédit Agricole
REFFAY Élisabeth	BNP Paribas	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
ROUX Chantal	BNP Paribas	LAMBERT Valérie*	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
JOFFRAIN Muriel	Caisse des Dépôts & Consignations	LABANOWSKI Thérèse	HSBC France
DABON Laurence*	Carrefour Banque	ELCAMAN Frédérique	IEDOM - IEOM
GACHET Thierry	CETELEM	GRUNER Etienne	IEDOM - IEOM
DE SOUSA Maria	CFONB	CHARLES Cécile	La Banque Postale
MENDIBOURE Xavier	CFONB	KLIPFEL Gérard	La Banque Postale
MANS Bruno	CREDIPAR (Banque PSA Finance)	QUEYROI Hélène	La Banque Postale
BOYOT Michel	Crédit Foncier de France / CFF		

Groupe de Travail Fichiers d'Incidents de Paiement



Etaient présents assis de gauche à droite :

Laurent VALADOUX - Banque de France • Hugues ROUX - *Animateur* - Banque de France • Françoise NIQUET - Banque de France • Liliane BAUER - Banque de France • Bruno MANS - Crédipar

Débout de gauche à droite :

Michel BOYOT - Crédit Foncier de France • Alain DAIREAUX - ASF • Christel ALFARO - Groupe BPCE • Gilles DUPRÉ - Crédit Mutuel - CIC • André WALRAEVENS - Groupe Crédit Agricole • Gérard KLIPFEL - La Banque Postale • Thierry GACHET - BNP Personal Finance • Laurence DABON - Carrefour Banque • Sylvie ROUILLON - Groupe Société Générale • Cécile CHARLES - La Banque Postale • Hélène QUEYROI - La Banque Postale



Groupe de Travail Dématérialisation des enquêtes qualité et avis de modification du FCC et FICP (Groupe de Travail rattaché aux Fichiers d'incidents de paiement)



Etaient présentes assises de gauche à droite :

Muriel JOFFRAIN - Caisse des Dépôts & Consignations • Élisabeth REFFAY - BNP Paribas • Françoise NIQUET - Banque de France
Débout de gauche à droite :

Alain ARTAUD - Banque de France • Patrick JOIGNETTE - Banque de France • Gérard CHARPENTIER - Banque de France • Francis SURAULT - *Animateur* - Banque de France • Gérard KLIPFEL - La Banque Postale • Pierre ÉPAILLARD - Groupe Société Générale • Bruno MANS - CrédiPar • Thierry GACHET - Cétélem • Aurélie ALLIOT - BNP Paribas

Groupe de Travail : Prévention de la fraude sur les moyens de paiement scripturaux

Animatrice : Chantal ROUX - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
BINON Pierre	Banque de France	ARSAC Nathalie	Groupe Crédit Agricole
COLIN Guillaume	Banque de France	BILLERACH Philippe*	Groupe Crédit Agricole
MARÉCHAL Benjamin*	Banque de France	DEGEZ Jean-Marc*	Groupe Crédit Agricole
DOLLET Christian	BNP Paribas	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
HACKIÈRE Stéphane	BNP Paribas	BRUN Cathy	Groupe Société Générale
ABADIE Hervé	Caisse des Dépôts & Consignations	KIEFER Agnès*	Groupe Société Générale
MOREAU Pierre-Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
CNAPELYNCK Sophie	Crédit Mutuel - CIC	DE LA GRANVILLE Martine	HSBC France
DUPRÉ Gilles	Crédit Mutuel - CIC	BAUDOIN Bruno	La Banque Postale
LAPLANE Olivia	Fédération Bancaire Française	CHARGY Bruno	La Banque Postale
CAILLETET Thierry	Groupe BPCE	COLACE Jean-Michel	La Banque Postale

Groupe de Travail Prévention de la Fraude sur les moyens de paiement scripturaux



Etaient présentes assises de gauche à droite :

Chantal ROUX - Animatrice - BNP Paribas • Nathalie ARSAC - LCL • Cathy BRUN - Groupe Société Générale

Débout de gauche à droite :

Thierry CAILLETET - Groupe BPCE • Sophie CHAPELYNCK - Crédit Mutuel - CIC • Gilles DUPRÉ - Crédit Mutuel - CIC • Hervé ABADIE - Caisse des Dépôts & Consignations • Bruno BAUDOIN - La Banque Postale • Jean-Michel COLACE - La Banque Postale • André WALRAEVENS - Groupe Crédit Agricole



Groupe de Travail : Identifiant Bancaire

Animateurs : Martine BRACHET - Groupe Société Générale et Loïc DORLEANS - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
CAGNIONCLE Jean-Sébastien	Banque de France	AZARD Michel	Groupe Crédit Agricole
CAPOCCI Paul	Banque de France	FORTIN-ETTORI Christian	Groupe Crédit Agricole
CARPINTEIRO Suzanne	Banque de France	MOLLIÈRE Bénédicte	Groupe Crédit Agricole
KANTE Haby	Banque de France	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
ROUX Chantal	BNP Paribas	DAUGE Sylvain	Groupe Société Générale
THOUVENIN Pascal	BNP Paribas	BLONDET Annie	IEDOM - IEOM
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	BRICHLER Benoît	IEDOM - IEOM
MENDIBOURE Xavier	CFONB	GIVELET Sylvie*	IEDOM - IEOM
LUCET Claudette	Crédit Mutuel - CIC	SAMPIC Christine	IEDOM - IEOM
MAHAUT Lise	Crédit Mutuel - CIC	ÉVENOT Philippe	La Banque Postale
RAINTEAU Marc	Crédit Mutuel - CIC	SCHILLER Philippe	La Banque Postale
LECUIR Alban	Groupe BPCE		

Groupe de Travail Identifiant Bancaire



Etaient présents assis de gauche à droite :

Sylvain DAUGE - Groupe Société Générale • Martine BRACHET - Animatrice - Groupe Société Générale • Loïc DORLEANS - Animateur - Banque de France • Paul CAPOCCI - Banque de France • Aurélie NOIRBUSSON - HSBC France • Pascal THOUVENIN - BNP Paribas

Débout de gauche à droite :

Alain de CHABANNES - Caisse des Dépôts & Consignations • Philippe ÉVENOT - La Banque Postale • Xavier MENDIBOURE - CFONB • Michel AZARD - Groupe Crédit Agricole • Claudette LUCET - Crédit Mutuel - CIC • Lise MAHAUT - Crédit Mutuel - CIC • Alban LECUIR - Groupe BPCE • Annie BLONDET - IEOM-IEDOM

de Pôles et des Groupes de Travail

Groupe de Travail : Terminologie

Animatrice : Nadia ANTONIN - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
CORNELIS Claude	Banque de France	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
COSPEREC Élisabeth	Banque de France	DAUGE Sylvain	Groupe Société Générale
SALON-MICHEL Daphné	Banque de France	DREYFUS Gaëlle	MINEFI
DE SOUSA Maria	CFONB	LE CARDIEC Christine	MINEFI
BERTONNAUD Laurent*	Fédération Bancaire Française	AMOSSE-IANKOVSAIA Sveltana	VTB Bank

Groupe de Travail Terminologie



Etaient présentes assises de gauche à droite :

Claude CORNELIS - Banque de France • Christine LE CARDIEC - Ministère des Finances • Alexandra ANSALDI-CAVIGNAUX - Ministère des Finances • Sveltana IANKOVSKAI - VTB Bank

Débout de gauche à droite :

Maria DE SOUSA - CFONB • Nadia ANTONIN - Animatrice - Banque de France • Elisabeth COSPEREC - Banque de France • Daphné SALON-MICHEL - Banque de France

Groupe de Travail : Concertation sur les échanges informatisés entre la Banque de France et les Banques, et sur les modes de sécurisation

Animateur : Marc FASQUELLE - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
PICAULT Gérard	Banque de France	LAPLANE Olivia*	Fédération Bancaire Française
PLEY Nicolas	Banque de France	LAVARDA Georges	Groupe BPCE
USSE Jean-Marc	Banque de France	LE DU Vincent	Groupe Crédit Agricole
GAILLEZ Muriel	BNP Paribas	RIBEIRO Elisabeth	Groupe Crédit Agricole
GILLARD Alain	BNP Paribas	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
REFFAY Elisabeth	BNP Paribas	ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	ROUILLON Sylvie*	Groupe Société Générale
ZIRPOLI Rocco	Caisse des Dépôts & Consignations	ÉVENOT Philippe	La Banque Postale
DE SOUSA Maria	CFONB	KLIPFEL Gérard	La Banque Postale
DUPRÉ Gilles	Crédit Mutuel - CIC		

Groupe de Travail SécurBdF (Groupe de Travail rattaché au GT Concertation sur les échanges informatisés entre la Banque de France et les Banques, et sur les modes de sécurisation)



Etaient présents de gauche à droite :

Laurent GRISEL - Groupe Crédit Agricole • Arnaud DUVERGER - Banque de France • Alain ARTAUD - Banque de France • Patrick JOIGNETTE - Banque de France • Arnaud FIORAVANTI - Banque de France • Vincent LE DÛ - Groupe Crédit Agricole • Xavier SCHAEFER - Groupe Société Générale • Gérard KLIPFEL - La Banque Postale • Arnault MICHEL - Banque de France • Pierre ÉPAILLARD - Groupe Société Générale • Estelle OKSENBERG - Crédit Mutuel - CIC • Gilles DUPRÉ - Crédit Mutuel - CIC • Gérard PICAULT - *Animateur* - Banque de France • Alain GILLARD - BNP Paribas

Groupe de Travail : Questions relatives aux établissements de paiement et aux établissements de Monnaie électronique

Animateurs : Geoffroy GOFFINET - Banque de France et Martine BRACHET - Groupe Société Générale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
TRAINSEL Jérôme	AFEPAME	LAPLANE Olivia	Fédération Bancaire Française
LAUPA Alain	Banque de France	DELLA VEDOVA Jean-Yves	Groupe BPCE
LHUISSIER Antoine	Banque de France	VÉRONNEAU Éric	Groupe BPCE
MATTOUT Denys	BNP Paribas	ROTTIER Thierry	Groupe Crédit Agricole
ROUX Chantal	BNP Paribas	DAUGE Sylvain	Groupe Société Générale
LACLAU Françoise	CFONB	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
MENDIBOURE Xavier	CFONB	ÉVENOT Philippe	La Banque Postale
OKSENBERG Estelle	Crédit Mutuel - CIC	DURAND Olivier	OCBF
RAINTEAU Marc	Crédit Mutuel - CIC		

de Pôles et des Groupes de Travail

Groupe de Travail : Évolution des collectes par la Banque de France de statistiques de moyens de paiement

Animateur : Alexandre STERVINO - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
CAGNIONCLE Jean-Sébastien	Banque de France	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
GOFFINET Geoffroy	Banque de France	VINCENT Bruno	Groupe BPCE
LHUISSIER Antoine	Banque de France	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
PLANTUREUX Chiraz	Banque de France	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
ROUX Chantal	BNP Paribas	NIEDZWIEDZ Véronique	Groupement des Cartes Bancaires "CB"
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	SITBON Jean-Marc	Groupement des Cartes Bancaires "CB"
HOUVET Audrey	Caisse des Dépôts & Consignations	DALLINGES Isabelle	HSBC France
MOREAU Pierre-Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	BAUDOIN Bruno	La Banque Postale
MENDIBOURE Xavier	CFONB	ÉVENOT Philippe	La Banque Postale
DUPRÉ Gilles	Crédit Mutuel - CIC	ROBACHE Hervé	STET
LAPLANE Olivia	Fédération Bancaire Française		

Groupe de Travail Evolution des collectes par la Banque de France de statistiques de moyens de paiement



Étaient présents assis de gauche à droite :

Olivier DURAND - OCBF • Chantal ROUX - BNP Paribas • Philippe ÉVENOT - La Banque Postale • Olivier DESRUMAUX - Banque de France • Kristen BESNIER - Banque de France

Debout de gauche à droite 1ère rangée :

Gilles DUPRÉ - Crédit Mutuel - CIC • Xavier MENDIBOURE - CFONB • Bruno VINCENT - Groupe BPCE • Christel ALFARO - Groupe BPCE • Alexandre STERVINO - *Animateur* - Banque de France • Chiraz PLANTUREUX - Banque de France • Philippe GIRARD - Banque de France • Jean-Baptiste MACQUET - Banque de France

Debout de gauche à droite 2ème rangée :

Hervé ROBACHE - STET • André WALRAEVENS - Groupe Crédit Agricole • Thierry CAILLETET - Groupe BPCE • Pierre ÉPAILLARD - Groupe Société Générale • Antoine LHUISSIER - Banque de France • Christine SAMPIC - IEDOM

Groupes de travail en veille en 2013

- Balance des paiements
- Centralisation des incidents de paiement sur effets de commerce (CIPE)
- Conformité RSC (Référentiel de Sécurité du Chèque)



JANVIER

- 03/01 : Nouvelle version du Rulebook du Virement SEPA (SCT) et des Guides de mise en oeuvre «Implementation Guidelines» associés (20130001) - **Pôle 1**
- 03/01 : Nouvelle version de Rulebooks du Prélèvement SEPA (SDD Core), du Prélèvement SEPA Interentreprises (SDD B2B) et des Guides de mise en oeuvre «Implementation Guidelines» associés («SDD» Core et «SDD...») (20130002) - **Pôle 1**
- 10/01 : Virements et prélèvements en euros entre la République française zone SEPA et les COM du Pacifique, zone hors SEPA et entre COM du Pacifique (20130010) - **Pôle 1**
- 14/01 : Modification de dénomination sociale ou commerciale d'un émetteur de prélèvement domestique, prélèvement SEPA, TIP ou Télérèglement (20130011) - **Pôle 1**
- 15/01 : Brochure «Le prélèvement SEPA» (20130013) - **Pôle 1**
- 16/01 : Conversion en masse des NNE en ICS (20130015) - **Pôle 1**
- 17/01 : Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour les relevés de compte (20130016) - **Pôle 3**

FEVRIER

- 11/02 : Liste interbancaire des codes motifs de rejet_retour - Brochure destinée à la clientèle (20130019) - **Pôle 1**
- 11/02 : Cahier des charges H2D (Harmonisation des Dates de Distribution) sur l'alignement des pratiques françaises en matière de traitement des opérations de distribution en titres avec les standards européens (20130020) - **Pôle 5**
- 21/02 : Cahier des charges HDR (Harmonisation des Dates de Réorganisation) sur l'alignement des pratiques françaises en matière de traitement des opérations de réorganisation avec les standards européens (20130022) - **Pôle 5**

MARS

- 22/03 : Brochure «La migration du prélèvement national vers le prélèvement SEPA» (20130025) - **Pôle 1**

AVRIL

- 05/04 : Annexe au «Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour des remises informatisées d'ordre de paiement» (20130028) - **Pôle 3**
- 05/04 : Echange interbancaire dans le cadre du SEPA de certains virements émis par la sphère sociale, dont les virements légalement insaisissables (20130029) - **Pôle 3**
- 12/04 : Migration SEPA : Dates butoirs d'échange et règlement des paiements nationaux et des différentes opérations connexes (20130030) - **Pôle 1**
- 17/04 : Compléments à la brochure sur la migration du prélèvement national vers le prélèvement SEPA de mars 2013 (20130031) - **Pôle 1**
- 18/04 : Actualisation du bordereau PEA (20130033) - **Pôle 2**

MAI

- 02/05 : Modalités techniques de migration des virements multi-ordonnateurs dans le cadre du SEPA. Annexe au «Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour des remises informatisées d'ordre de paiement» (20130035) - **Pôle 1**
- 16/05 : Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour les relevés d'opérations (20130037) - **Pôle 3**
- 29/05 : Cahier des charges applicable aux teneurs de comptes d'instruments financiers français non admis aux opérations d'un dépositaire central (20130041) - **Pôle 5**
- 30/05 : Brochure «Le Prélèvement SEPA interentreprises - SEPA Business to Business Direct Debit» (20130045) - **Pôle 1**
- 31/05 : Cahier des charges Flux de centralisation sur OST dans le cadre des projets H2D et HDR (20130046) - **Pôle 5**

JUIN

- 05/06 : Brochure Virement SEPA (20130049) - **Pôle 1**
- 05/06 : Le Virement SEPA en 10 questions (20130050) - **Pôle 1**
- 06/06 : Création d'un code rejet chèque spécifique pour motif réglementaire Embargos_Gels des avoirs_Mesures restrictives_Sanctions (20130051) - **Pôle 2**
- 19/06 : Prélèvement SEPA des impôts des personnes physiques (20130052) - **Pôle 1**
- 28/06 : Errata au Guide de mise en oeuvre SCTR IG V1.0 - Annulation Comptable de Virement SEPA (ACVS) - (20130056) - **Pôle 1**

JUILLET

- 09/07 : Cahier des charges Règlement_livraison à T+2 (20130057) - **Pôle 5**
- 10/07 : Migration du virement lié au traitement des «TIP payés en espèces» au format SCT (20130058) - **Pôle 1**
- 12/07 : Brochure «le Recall de virement SEPA» (SCT Recall ou demande de retour de fonds) - A l'usage des banques (20130059) - **Pôle 1**
- 12/07 : Guide d'utilisation du message ISO 20022 CAI - Echange interbancaire (20130060) - **Pôle 3**
- 12/07 : Guide d'utilisation du message ISO 20022 CAI - Echange banque-client (20130061) - **Pôle 3**
- 17/07 : Evolution du VCOM dans le cadre de la mise en application du règlement (UE) 260_2012 (20130063) - **Pôle 1**
- 19/07 : Modification du régime fiscal des plus-values de cessions de valeurs mobilières - Informations transmises entre teneurs de comptes lors des transferts de portefeuilles titres (20130064) - **Pôle 5**
- 30/07 : Addendum aux guides d'utilisation du standard ISO 20022 pour des remises informatisées d'ordres SEPA (20130066) - **Pôle 3**
- 31/07 : Calendrier pour l'année 2014 des jours de fermeture des systèmes de paiement en euros, de compensation et de règlement-livraison en France en regard du calendrier du système TARGET2 (20130067) - **Pôle 1**

AOUT

- 21/08 : Bon usage du prélèvement SEPA : Référence unique du mandat (20130068) - **Pôle 1**

SEPTEMBRE

- 12/09 : COM du Pacifique et virements et prélèvements en euros (20130070) - **Pôle 1**
- 23/09 : Le service de «Facture(s) Acceptée(s) à Échéance (FAE) (20130071) - **Pôle 1**
- 27/09 : Code de Bonnes Pratiques des participants à VOTACCESS (20130073) - **Pôle 5**

OCTOBRE

- 02/10 : Procédure de conversion en masse des NNE en ICS - Traitement des cas particuliers (20130075) - **Pôle 1**
- 02/10 : Codes motifs 31 et 80 - Précisions sur les délais de rejet liés aux codes motifs 31 «Pas d'autorisation» et 80 «Contestation débiteur» utilisés pour la famille des prélèvements et prélèvements SEPA (20130076) - **Pôle 1**
- 18/10 : Bordereaux de demande d'attribution d'identifiant créancier pour les «pays et territoires d'outre-mer» (20130080) - **Pôle 1**
- 22/10 : Chèque Emploi Service Universel - Modalités de gestion et prise en compte des évolutions SEPA (20130081) - **Pôle 2**

NOVEMBRE

- 14/11 : Création de deux codes pour l'identification des mesures de suspension d'exigibilité des créances dans le cadre de la procédure de traitement du surendettement (20130087) - **Pôle 6**
- 19/11 : Cahier des charges Planning et Modalités de Mise en oeuvre de la Transposition des Standards Européens relatifs aux OST de Distribution et de Réorganisation (20130089) - **Pôle 5**
- 26/11 : Complément à l'Addendum aux Guides d'utilisation du standard ISO 20022 pour des remises informatisées d'ordres SEPA (20130090) - **Pôle 1**

DECEMBRE

- 3/12 : Communication de la Banque de France concernant le remplacement de SecurBdF (20130091) - **Pôle 6**
- 06/12 : Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour des remises informatisées d'ordres de prélèvements SEPA (20130092) - **Pôle 3**
- 17/12 : Transfert du dispositif Titre de Travail Simplifié (TTS) particulier employeur vers le dispositif Chèque Emploi Service Universel dans les départements d'Outre-mer (20130093) - **Pôle 2**
- 23/12/2013 - 03/01/14 : Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour des remises informatisées d'ordres de paiement (20130094 du 23/12/2013 qui a été annulée et remplacée par la 20140001) **Pôle 3**



Préface

L'activité du CFONB contribue à faire de l'interbancaire français un atout majeur pour la Place de Paris. Cela n'est rendu possible que grâce à l'engagement des établissements qui mettent à disposition les moyens nécessaires ainsi que par la compétence, la disponibilité et le dévouement des femmes et des hommes qui animent cette organisation et contribuent à ses travaux.

L'efficacité des travaux du CFONB est conditionnée par la qualité des relations et des échanges au sein des instances et des groupes de travail. C'est pourquoi, courtoisie, loyauté, intégrité, respect et confiance mutuelle sont les valeurs que nous partageons et qui nous permettent de travailler dans un climat de confiance, de valoriser le travail en groupe et de garantir l'efficacité dans la recherche de solutions communes au sein de notre association.

Ce code de conduite s'organise autour de cinq principes généraux fondés sur ces valeurs :

1. Respect des lois et de la réglementation
2. Implication dans les groupes de travail internes et externes
3. Recherche de l'impartialité et du consensus
4. Respect des personnes et des positions adoptées
5. Loyauté envers l'association

Ce code fournit un cadre déontologique et comportemental permettant à chacun de conduire son action et de participer à la prise de décision.

Le manquement à ces principes relève de la compétence d'un comité des Sages, en charge du suivi des questions concernant l'éthique.

Ce code de conduite est complété par le livre des procédures qui formalise l'organisation des travaux qui sont menés au CFONB. Ce livre permet de mieux appréhender le fonctionnement de l'association dans son ensemble. Le respect de ces procédures favorise la communication interne et externe.

Le code de conduite est réservé à l'usage des participants des Comités de Pôles et groupes de travail du CFONB

Respect des lois et de la réglementation

Chaque participant accomplit les missions qui lui sont confiées dans le strict cadre du respect des lois et des règlements en vigueur et notamment des règles de concurrence. En particulier, les réunions du CFONB ne peuvent pas être le lieu d'échanges d'informations contraires au droit de la concurrence.

Les participants ne peuvent pas :

- échanger d'informations individualisées sur des données commerciales confidentielles et stratégiques (ex : tarifs, parts de marché, chiffres d'affaires, volumes et conditions de ventes, coûts, clients, promotions à venir, etc.)
- diffuser d'instructions, de consignes ou de recommandations incitant les membres à adopter une ligne commerciale commune (tarifaire ou non)
- diffuser tout barème de prix incitatif ou contraignant.

Les participants peuvent échanger sous conditions :

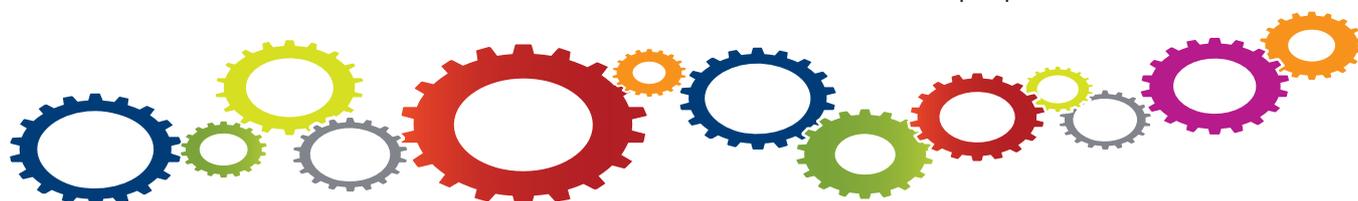
- Les informations commerciales confidentielles et stratégiques dès lors qu'elles sont destinées à être agrégées et qu'il n'existe pas de risque d'individualisation indirecte des données ce qui suppose que :
 - la collecte et le retraitement de ces informations soient faits par des personnes indépendantes des établissements faisant partie de l'échantillon
 - ces personnes signent au préalable un accord de confidentialité
 - les données ne soient transmises à l'ensemble des établissements membres qu'une fois agrégées
 - l'anonymat des données soit assuré ; les entreprises ne devant être ni mentionnées, ni identifiables (par exemple grâce à l'utilisation d'échantillons de taille suffisamment importante).

Les participants peuvent :

- échanger des informations générales et non stratégiques
- participer à l'élaboration et à la diffusion par le CFONB de statistiques agrégées sur les prix passés (informations historiques) et d'aide à la détermination des coûts (études, programmes, méthodes, etc.).

Par ailleurs, la seule présence des pouvoirs publics ne permet pas, sauf exception, de déroger aux règles du droit de la concurrence. Il convient, par conséquent, de respecter les différentes prescriptions énoncées ci-dessus, y compris lorsque les réunions organisées par le CFONB et/ou les échanges d'informations en son sein se tiennent à la demande des pouvoirs publics.

En cas de besoin, le CFONB recourt à des conseils extérieurs spécialisés pour vérifier la conformité aux règles de concurrence des documents qu'il produit.



Implication dans les groupes de travail internes et externes

Le travail en commun constitue la clé de voûte du mode de fonctionnement du CFONB. Pour atteindre ses objectifs, le CFONB s'appuie sur des pôles d'activités ainsi que sur des groupes de travail ou comités dédiés. Dans le cadre de ses activités, le CFONB peut également être amené à nommer un représentant dans des groupes de travail externes, en France ou à l'étranger.

Chaque pôle d'activité est constitué d'un Comité de Pôle et de groupes de travail qui peuvent être :

- permanents
- créés pour des études spécifiques
- miroir de groupes de travail externes

Chaque participant à un groupe de travail interne s'engage à :

- être assidu aux réunions du groupe de travail pour lequel il a été désigné
- contribuer activement aux travaux
- apporter ses contributions en temps opportun dans le déroulement des travaux
- communiquer des informations pertinentes d'une manière constructive, professionnelle et efficace
- contribuer à l'efficacité de la réunion (prépare la réunion, est à l'écoute, s'en tient au sujet de la réunion et respecte le temps de parole de chacun).

Le représentant dans un groupe de travail externe s'engage à :

- être assidu aux réunions du groupe de travail externe pour lequel il a reçu un mandat
- préparer les réunions du groupe de travail externe avec les participants du groupe miroir correspondant (notamment par la diffusion des documents et messages reçus du groupe de travail externe)
- défendre les positions de la communauté bancaire française définies avec le groupe miroir
- diffuser un relevé de conclusions des réunions du groupe de travail externe au groupe miroir concerné et à lui relayer sans délai le compte-rendu et les documents correspondants.

Recherche de l'impartialité et du consensus

L'impartialité est la capacité à prendre en compte les avis et les intérêts exprimés par chacun des participants, à en rendre compte, à examiner chacune des contributions, sans en privilégier ni en omettre aucune.

Le consensus est une technique de prise de décision qui permet à un groupe d'adopter une position sans vote préalable. Le consensus n'implique pas forcément l'unanimité.

La pratique du consensus constitue le mode de fonctionnement privilégié du CFONB à tous les niveaux décisionnels y compris au sein des comités de pôle et des groupes de travail.

Chaque personne en charge de l'animation d'un comité de pôle, d'un groupe ou sous-groupe de travail s'engage à :

- prendre en considération toutes les vues exprimées et à chercher à rapprocher les positions divergentes pour obtenir le consensus
- inviter les personnes ayant des positions divergentes à contribuer loyalement à cette fin
- retranscrire dans les comptes rendus chacun des points de vue exprimés en séance, les décisions prises et les actions engagées pour obtenir le consensus
- remonter les positions faisant l'objet d'un blocage aux instances décisionnelles supérieures pour orientation

Respect des personnes et des positions adoptées

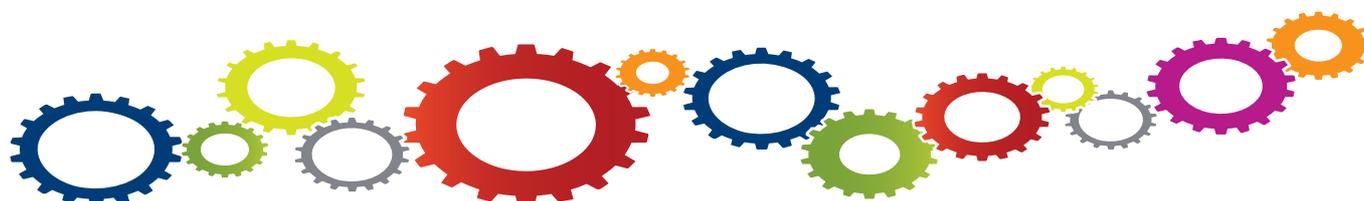
Chaque participant s'engage à :

- privilégier les valeurs essentielles : courtoisie, loyauté, intégrité, respect et confiance mutuelle
- adopter une attitude constructive et consensuelle en réunion
- prendre en compte la diversité des points de vue et à communiquer dans un esprit d'ouverture
- respecter les positions arrêtées et à les porter dans leur intégralité dans les différentes instances internes et externes.

Loyauté envers l'association

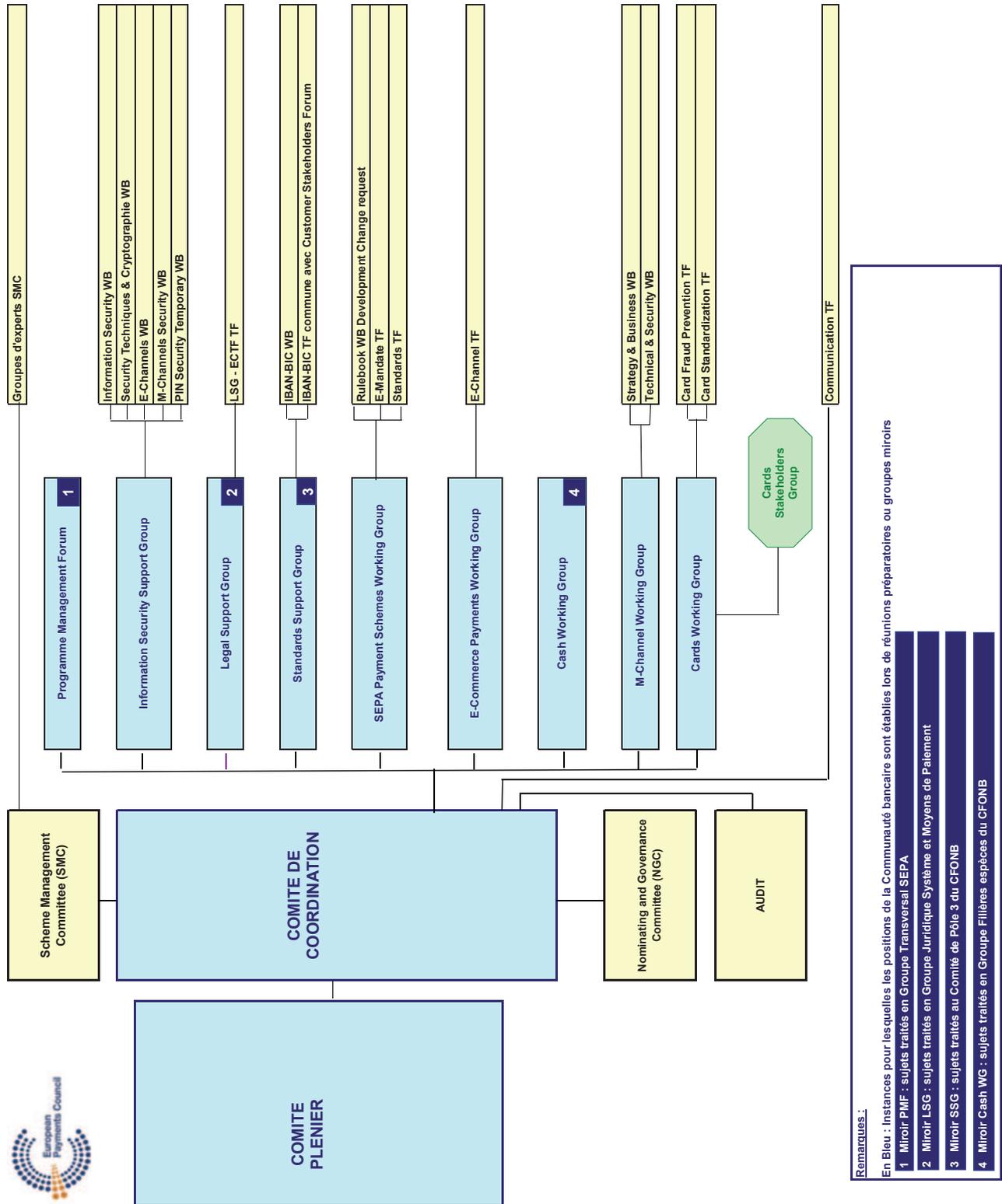
Chaque participant :

- s'abstient de tenir des propos de nature à discréditer les positions adoptées par le CFONB ou à ternir son image ou sa réputation auprès de tous publics
- ne s'exprime au nom du CFONB qu'après en avoir reçu expressément le mandat.





Cartographie EPC - 2013



Remarques :

En Bleu : instances pour lesquelles les positions de la Communauté bancaire sont établies lors de réunions préparatoires ou groupes miroirs

- 1 Miroir PMF : sujets traités en Groupe Transversal SEPA
- 2 Miroir LSG : sujets traités en Groupe Juridique Système et Moyens de Paiement
- 3 Miroir SSG : sujets traités au Comité de Pôle 3 du CFONB
- 4 Miroir Cash WG : sujets traités en Groupe Filiales espèces du CFONB



Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

18, rue La Fayette – 75440 PARIS CEDEX 09

☎ 01 48 00 51 82 • 📠 01 48 00 51 88 • ✉ cfonb@cfonb.fr • www.cfonb.org



Directeur de Publication : Marcel Roncin • Graphisme : Sylvie Auré
Document imprimé en mai 2014 • Couverture : Café Noir • Impression : Prisme Graphique
Photos : Philippe Couette – Prisme Graphique – Sylvie Auré – Xavier Mendiboure
Image Fotolia.com © Julien Eichinger • Image Istock © 16543513

